

DOMAINE DE L'ENFANCE

M.E.C.S. MAISON DE L'ENFANCE

PLACEMENT À DOMICILE

LIEU RESSOURCES

Secteur

Enfance - Jeunesse - Familles



Rapport d'activités 2025

81, boulevard Jean-Dominique Blanqui
06340 La Trinité
Tél. 04 97 00 04 93
direction-enfance-famille@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes et de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Au cœur de toutes nos initiatives se trouve la volonté de renforcer le pouvoir d'agir de chacun.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 33 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 33,5 millions d'euros. La Fondation accompagne près de 12 024 personnes chaque année et gère 573 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers-lieu alimentaire et durable vient compléter et enrichir les actions des secteurs de la Fondation. Autour d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante, ce lieu favorise les rencontres, la participation et la mixité sociale entre habitants, bénévoles et personnes accompagnées, et mobilise chacun, grands et petits, autour des enjeux environnementaux et de l'alimentation durable.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 9 domaines d'activités stratégiques.

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions s'organisent autour de trois domaines d'activités stratégiques, Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion, qui poursuivent les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, migrantes, en situation de grande précarité ou avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner chacun vers l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives par une intervention précoce auprès des ménages en difficulté.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en œuvre des actions de réduction des risques et des dommages.

Ce secteur bénéficie de 50 % du budget de la Fondation et de 70 % des logements gérés par celle-ci, soit 395 hébergements. Il a la particularité de déployer son action globale sur près de 17 communes du département, dont 13 situées dans le moyen et le haut-pays en faisant un acteur fort de la redynamisation des territoires ruraux et de montagne.

En 2025, le secteur a connu une année placée sous le signe de la prudence budgétaire et de la réflexion sur l'évolution de son organisation, dans un contexte national et local marqué par des incertitudes financières et un accroissement des injonctions contradictoires entre objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Il a notamment été confronté à des contraintes budgétaires importantes au niveau de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile. En effet, après avoir étendu en 2024 les actions de cette dernière sur l'Ouest du département, des réductions de moyens en ont substantiellement réduit le périmètre et l'envergure en 2025.

Néanmoins, le secteur a su maintenir le cap et faire preuve de réactivité et d'agilité, notamment grâce à des initiatives fructueuses de rationalisation des coûts et à la réorganisation de certaines équipes.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous. Il met en pratique des pédagogies alternatives, basées sur les forces et la médiation active (Intervention sur l'Offre et la Demande, Individual Placement and Support).

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens.
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, programme COACH : Coconstruire un Accompagnement Complet pour les personnes hébergées vers l'emploi et le logement).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le Secteur Accès à l'Emploi déploie ses interventions sur tout le département même s'il a fermé le site de Cap entreprise Menton en 2025. Il concentre ses actions sur la bande littorale sur 11 sites distincts.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagnés.es et leurs enfants (Service Mineurs Non Accompagnés, MNA, dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).

- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le Secteur a ouvert un nouvel établissement en centre-ville à Nice en octobre 2025, organisé en 2 Services, pour des jeunes filles mineures dont certaines peuvent être enceintes ou avoir de jeunes enfants, MNA ou pas. Cela a donné lieu à une réorganisation des activités du domaine jeunesse.

Début septembre 2025, le secteur a lancé une expérimentation pour la mise en place de l'Accueil Durable et Bénévole. Ce nouveau dispositif de protection de l'enfance sur le territoire, permet à un enfant, dont les possibilités de retour en famille sont nulles, d'être accueilli chez un tiers et d'éviter ainsi les ruptures institutionnelles inéluctables.

Pour faire face à la saturation de la Plateforme de Service Jeunes, le secteur expérimente depuis fin 2025, une plateforme de colocation. Il s'agit de proposer à des jeunes sortants sans garant, de sous louer à la Fondation un appartement en colocation, évitant ainsi les exigences des bailleurs en termes de ressources notamment. L'accompagnement des jeunes se poursuit pour leur permettre d'accéder à un logement en titre.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds jusqu'en août 2025.

Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Après le déploiement d'un SIRH en 2024, le siège social continue de se moderniser avec le lancement de la dématérialisation du circuit de la facture.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'ateurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

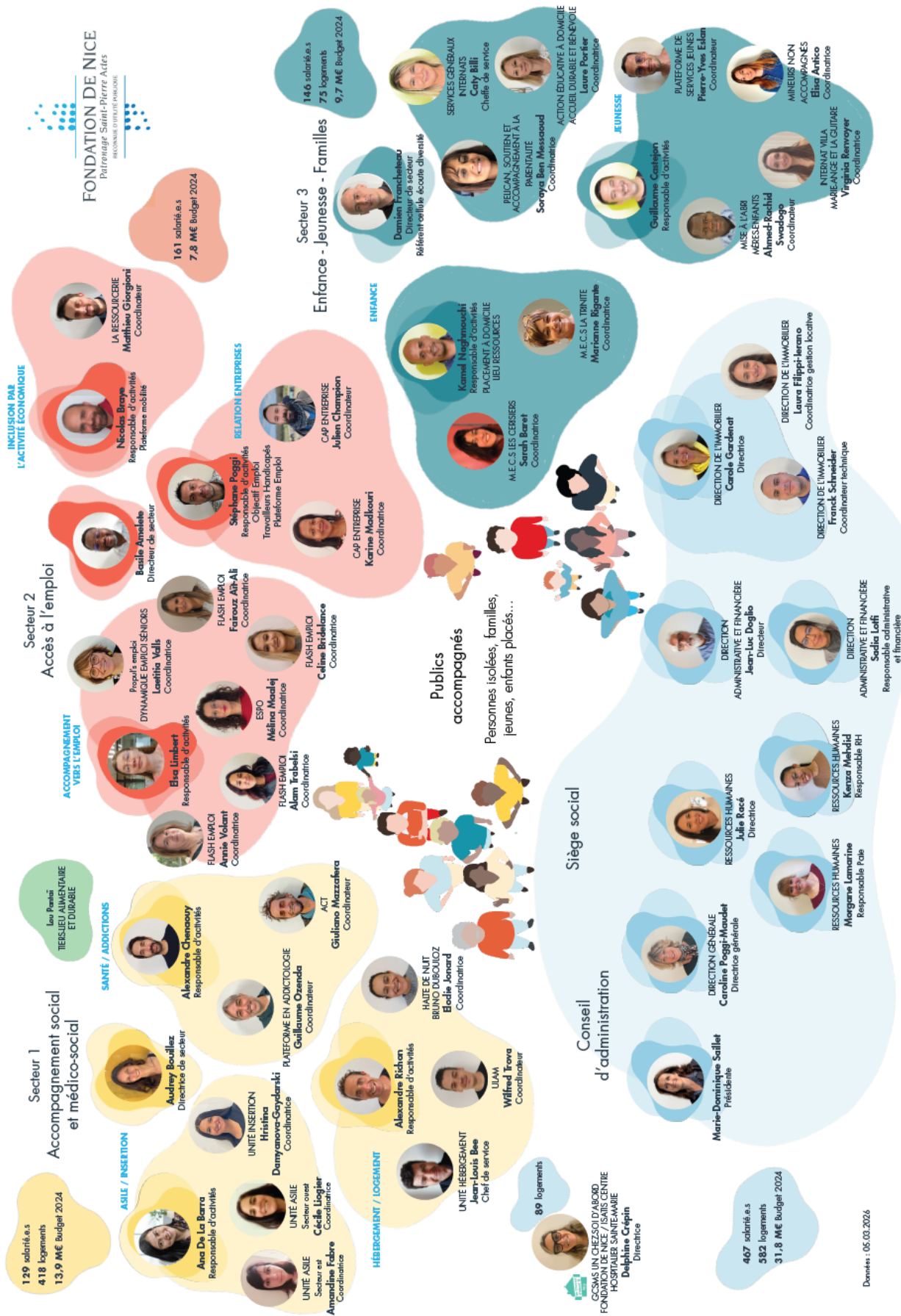
- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Trois faits marquants en 2025 :

- Une année de développement, de transformation et de stabilisation pour le secteur jeunesse-enfance-famille.
- L'anticipation d'un avenir économique contraint et fluctuant avec des études de coûts et la prise en compte des diminutions budgétaires dans certains Secteurs et au Siège Social.
- Plus de plaidoyers en faveur des personnes que nous accompagnons subissant des rejets (halte de nuit, usagers de drogue à la rue) et de valorisations de nos réussites afin de changer la vision sur les personnes précaires et attirer des compétences.

Les perspectives 2026 :

- Prendre soin des équipes en première ligne face à la baisse des moyens de l'urgence sociale.
- S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre bilan carbone.
- Accompagner la réorganisation des fonctions supports du siège social avec le départ simultané à la retraite du DAF, du responsable informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.
- Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions à fort impact social auprès des plus précaires : extension du « Un Chez Soi jeunes », accompagnement de personnes âgées marginalisées en sortie d'Halte de Nuit dans des EHPADs, création d'une résidence-accueil...



Données : 05.03.2026

Table des matières

Table des matières.....	7
-------------------------	---

I. **Domaine de l'enfance** 1

Le domaine de l'enfance est compose depuis la réorganisation de 2024 :	1
--	---

1. **Le fonctionnement des MECS la met et les cerisiers** 1

1.1. Présentation de la MECS de la Trinité et des Cerisiers	1
1.2. Les MECS du Domaine Enfance aujourd'hui	1
1.3. Le maintien des liens fratrie entre la MET et les Cerisiers.....	5
1.4. Les missions et les objectifs des MECS	6
1.5. Les équipes de la Met et des Cerisiers.....	8
1.6. Les temps de rencontre, de travail et de partage.....	8
1.7. Les modalités d'admission.....	9
1.8. Le public accueilli et l'accompagnement	10
1.9. Les relations avec les familles et avec les enfants	11

2. **L'accompagnement proposé** 12

2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice	12
---	----

3. **L'accompagnement psychologique** 12

3.1. Un accompagnement clinique ajusté aux besoins des enfants	13
3.2. Un travail spécifique autour des fratries	13
3.3. Les entretiens familiaux systémiques : un axe central du travail clinique.....	14
3.4. Une institution qui aménage son cadre pour rendre le travail avec les familles possible.....	14
3.5. Une mobilisation familiale parfois fragile, mais un travail soutenu de facilitation	15
3.6. Des aménagements cliniques pour les familles aux ressources parentales fortement défaillantes	16
3.7. Conclusion	16
3.8. Suivis thérapeutiques extérieurs en 2024 (en attente des chiffres 2025)	16

4. **Le rôle et la place des maitresses de maison en mecs** 17

5. **Focus sur des actions menées par la MET et les Cerisiers en 2025** 18

5.1. Les actions à vocation éducative	18
5.2. Les actions à vocation psychologique.....	32
5.3. Les actions à vocation scolaire	34

5. **Les partenaires** 38

6.1. Le réseau de partenaires	38
-------------------------------------	----

6. **Les éléments chiffrés et analyses** 39

7.1. Les entrées	39
7.2. Les sorties	40
7.3. Données globales sur l'exercice 2025.....	44
7.4. Données médicales.....	47
7.5. Données scolaires et extra-scolaires	47
7.6. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes	51

II.	LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)	53
1.	La présentation du PAD	53
2.	Les missions et les objectifs	54
2.1.	Les missions	54
2.2.	Les objectifs	55
3.	Les temps de rencontre, de travail et de partage	55
3.1.	L'analyse des pratiques professionnelles	55
3.2.	Les réunions d'équipe	56
3.3.	Les réunions trimestrielles pédagogique	56
4.	Les modalités d'admission	57
5.	Le public accueilli et l'accompagnement	57
5.1.	Les problématiques familiales	57
5.2.	Les problématiques des jeunes repérées	57
5.3.	Description des évolutions marquantes	58
6.	Les relations avec les familles et les enfants	58
7.	La prise en charge psychologique	58
7.1.	Les modalités d'intervention	58
7.2.	Les entretiens cliniques	59
8.	La prise en charge éducative	61
8.1.	Les visites à domicile (VAD) : un outil central	61
8.2.	L'accompagnement éducatif au sein du Placement à Domicile (PAD)	61
8.3.	Le Lieu Ressource	62
8.4.	Les partenaires extérieurs	63
9.	Les actions collectives : activités	63
9.1.	La fête de l'été	63
9.2.	La fête de Noël	65
9.3.	Le camp	66
9.4.	Les activités collectives	67
10.	Les éléments chiffrés et analyses	68
10.1.	Les demandes d'admission	68
10.2.	Les Sorties	71
10.3.	Evolution du taux d'occupation	71
10.4.	Les replis	72
⇒	Lieu de repli	72
10.5.	Statistiques des enfants placés	73
III.	LE LIEU RESSOURCE (LR)	75
1.	Présentation du Lieu Ressource	75
2.	Les missions et objectifs	75
2.1.	Les missions	75
2.2.	Les objectifs	76

3.	Les modalités d'admission	76
4.	Le public accueilli et l'accompagnement.....	76
4.1.	Les problématiques des jeunes repérées	76
4.2.	Description des évolutions marquantes.....	76
5.	Les moyens mis en œuvre	76
5.1.	Les supports du Lieu Ressource.....	76
5.2.	Les types d'activités.....	77
5.3.	Les réunions d'équipe	80
6.	Eléments chiffrés et analyse	81
6.1.	Les Admissions	81
6.2.	Les Sorties	83
6.3.	Données globales sur l'activité 2025	85
6.4.	Données diverses sur les activités réalisées en 2025	87
7.	Les partenaires du Lieu Ressource	88
IV	GESTION DES MOYENS HUMAINS	90
1.	Formation du personnel	90
1.1.	Les formations effectuées en 2025	90
1.2.	Les stagiaires accueillis en 2025	90
1.3.	Les apprentis.....	91
2.	Absence du personnel (en nb de jour) 2025	92
V.	GESTION DES MOYENS EXTERNES	93
1.	Organisation de l'économe et pilotage d'achat	93
2.	Gestion comptable	93
3.	Maintenance et sécurité.....	93
4.	Entretien des locaux, du matériel et des véhicules	94
5.	Mise en place d'un système rondier PTI (protection du travailleur isolé).....	94
VI.	EVALUATIONS EXTERNES : HAS	95
VII.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2026	98

I. DOMAINE DE L'ENFANCE

LE DOMAINE DE L'ENFANCE EST COMPOSE DEPUIS LA REORGANISATION DE 2024 :

- MECS la Trinité
- MECS les Cerisiers
- Service de Placement à Domicile
- Lieux Ressources

1. LE FONCTIONNEMENT DES MECS LA MET ET LES CERISIERS

1.1. Présentation de la MECS de la Trinité et des Cerisiers

La réorganisation mise en place au sein des MECS de la Maison de l'Enfance de la Trinité (MET) et des Cerisiers, dans le cadre de la création du « Domaine Enfance », a désormais pleinement pris forme. Cette nouvelle organisation, pensée pour répondre à la demande du Conseil départemental d'accueillir des enfants dès l'âge de 3 ans, permet aujourd'hui de proposer un accompagnement plus cohérent et mieux adapté aux différentes tranches d'âge.

Depuis sa mise en œuvre, les enfants ont progressivement trouvé leurs repères au sein de leurs nouveaux groupes de vie. L'organisation par âge facilite la prise en compte de leurs besoins spécifiques, favorise la sécurité affective et permet un accompagnement éducatif plus ajusté à leur stade de développement.

De leur côté, les professionnels ont également su s'approprier cette nouvelle dynamique de travail. La répartition des équipes et l'organisation des groupes permettent une meilleure lisibilité des missions éducatives et renforcent la cohérence des pratiques. Cette évolution contribue ainsi à améliorer les conditions d'accompagnement des enfants tout en facilitant la collaboration entre les équipes.

Aujourd'hui, cette réorganisation s'inscrit dans le fonctionnement quotidien des établissements et constitue une étape importante pour offrir aux enfants accueillis un cadre de vie plus structurant, sécurisant et adapté à leurs besoins.

1.2. Les MECS du Domaine Enfance aujourd'hui

L'organisation actuelle du domaine s'articule autour de trois groupes :

- **Le groupe « Les Loulous »**, qui accueille les enfants âgés de **3 à 7 ans** ;
- **Le groupe « Ohana »**, qui accueille les enfants âgés de **8 à 10 ans** ;
- **Le groupe « Les Cerisiers »**, qui accueille les enfants âgés de **10 à 14 ans et plus**.

Dans le cadre de la restructuration du Domaine en 2024, une réorganisation des groupes a été mise en œuvre afin de permettre l'accueil des enfants dès l'âge de 3 ans.

Cette réorganisation a été pensée pour répondre de manière plus précise aux besoins spécifiques des enfants, en tenant compte de leur âge, de leur rythme de développement et de leurs besoins éducatifs et affectifs.

La nouvelle organisation permet ainsi :

- Une meilleure cohérence dans les groupes d'âge,
- Un accompagnement éducatif plus ciblé,
- Un cadre de vie adapté aux étapes du développement de l'enfant.

Par conséquent, cette structuration des groupes au sein du **Domaine de l'Enfance** garantit **un accompagnement pleinement adapté aux besoins des enfants**, favorisant leur bien-être, leur sécurité affective et leur évolution dans un environnement éducatif cohérent.

1.2.1. La MET

Aujourd'hui, la MET est structurée autour de deux groupes principaux :

- « **Les Loulous** », qui accueille les enfants âgés de **3 à 7 ans**, avec une **capacité d'accueil de 10 enfants**.
- « **Ohana** », destiné aux enfants âgés de **8 à 10 ans**, qui accueille actuellement **9 enfants**, avec une place réservée pour le repli du PAD.

L'accueil des plus petits a conduit à l'équipe éducative de renforcer sa vigilance et son attention aux besoins spécifiques liés au jeune âge, tout en proposant un cadre structurant, sécurisant et stimulant pour leur éveil, leur socialisation et leur développement.

Dans son organisation actuelle, la MET s'inscrit ainsi dans une démarche éducative qui vise à offrir un accompagnement individualisé, tout en favorisant la vie collective, la solidarité entre les enfants et un environnement propice à leur épanouissement.

1.2.2. Les Cerisiers

Clap de fin sur l'année 2024, **une année marquée par le changement !**

Pour les enfants accompagnés dans le cadre de leur placement, qu'il soit judiciaire ou administratif, tout comme pour les professionnels formant l'équipe pluridisciplinaire de la MECS *Les Cerisiers*, l'année 2024 a été l'année du mouvement. Un mouvement qui a pris sa source dans un projet qui pouvait sembler, de prime à bord, un peu périlleux, qui a été sans nul doute audacieux, et qui s'est avéré ô combien heureux : **la restructuration du Domaine de l'Enfance**.

Et qui dit restructuration dit réorganisation ! Au programme de 2024 : répartition des enfants par tranches d'âges sur trois groupes différents, déménagement des plus jeunes vers la MET et arrivée des plus grands aux *Cerisiers*, construction d'une nouvelle équipe éducative, aménagement et décoration de la maison. Objectif ? L'accueil d'un groupe mixte composé de 18 jeunes de 10 à 14 ans prêts à en découdre avec l'adolescence !

Bye bye 2024... welcome 2025 !

2025 : **une année placée sous le signe des défis du quotidien.**

De quels défis parlons-nous ? Se lever le matin, s'habiller, prendre son petit-déjeuner, se rendre au collège pour certains, à l'ITEP pour d'autres, aller à divers rendez-vous au fil de la journée, pratiquer une activité sportive ou artistique, prendre le goûter et faire ses devoirs, faire sa toilette, sans oublier le temps d'écran de 18h à 19h, dîner et partir pour une nuit de repos. Des défis qui peuvent sembler banals puisque similaires pour bien des enfants, d'ici et d'ailleurs, placés ou en famille. Et pourtant...

La spécificité des enfants accompagnés aux Cerisiers, c'est leur nombre ! Ce ne sont pas moins de 18 jeunes qu'il faut soutenir, cadrer, guider, conduire, récupérer, conseiller, écouter au quotidien.

Ils vivent tous ensemble, dans une même maison, et pourtant, ils ne forment pas une famille. Alors que sont-ils ? Que forment-ils ?

La psychologie sociale s'est intéressée à la notion de « groupe », à leur formation, à leurs caractéristiques, à leur fonctionnement. Selon Fischer (2020), un groupe serait « une entité sociale identifiable et structurée caractérisée par un nombre restreint de personnes liées entre elles par des activités soit communes, soit interdépendantes et qui développent des interactions déterminées par des normes de conduites et des valeurs communes, dans la poursuite de leurs objectifs »¹. Ainsi, **dans un groupe, la question du lien est centrale**. Quelque chose relie les individus, les uns aux autres, quelque chose les met en relation, un système de partage et d'échanges se tisse.

Au sein de la MECS Les Cerisiers, qu'est-ce qui vient faire corps entre les jeunes ? Autour de quoi peuvent-ils se rassembler et former un groupe ?

Incontestablement, c'est la question du placement qui les réunit dans ce même lieu de vie. Même si chaque vécu est singulier, unique, ils ont tous fait l'expérience d'une forme de violence, qui a pu être physique, verbale, psychologique ou sexuelle. Tous ont éprouvés le rejet et l'abandon. Tous sont traversés par une souffrance, tantôt silencieuse, tantôt bruyante. A la MECS, le parcours traumatique de chacun est accueilli de manière personnelle, dans un accompagnement au cas par cas. S'il est essentiel de les soutenir individuellement, c'est pourtant avec le placement en toile de fond qu'ils forment, au départ, un groupe.

Mais pour l'équipe pluridisciplinaire des Cerisiers, l'enjeu va être de les réunir autour d'autre chose... c'était le grand chantier de 2025 !

Revenons sur quelques définitions. Tout d'abord, la « masse ». Fischer (2020) définit la masse comme « une forme d'agrégat social dont les éléments sont isolés ». Dans une masse, aucune unité ne vient structurer l'ensemble. C'est l'hétérogénéité et la diversité qui priment. Rien ne vient faire lien entre les individus.

Poursuivons avec la « foule ». Fischer (2020) nous apprend qu'une foule « se caractérise par le rassemblement d'un grand nombre de personnes dans un même lieu ; elles sont dans une proximité

¹ Fischer, G.-N. (2020). Chapitre 3. Le groupe social. *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* (p. 75-112). Dunod. <https://doi.org/10.3917/>

physique les unes avec les autres, mais n'ont entre elles que des relations et des communications réduites ». D'autres auteurs comme Anzieu et Martin (1979)² ou encore Moscovici (1981)³ précisent que la foule se caractérise par la violence, la passivité, la satisfaction immédiate et la contagion des émotions.

Aux Cerisiers, les 18 jeunes ne forment pas une masse et ne doivent surtout pas former une foule ! La violence, les affects et le pulsionnel ne peuvent colorer leurs relations. Pour fonctionner ensemble, quelque chose devait faire structure... mais quoi ?

En 2025, il a fallu stabiliser les jeunes, trouver un rythme de croisière, proposer des rituels censés fonctionner comme des repères pour eux, heure après heure, jour après jour, mois après mois. Pour cela, notre objectif a été de **constituer un groupe en les fédérant autour de règles de vie partagées**.

Au fil de l'année, nous sommes revenus un nombre incalculable de fois sur les règles qui régissent la vie en collectivité. Ces questions ont pu revenir inlassablement : à quelle heure doit-on donner le goûter ? Faut-il déplacer ou élargir le temps d'écran ? Font-ils leurs devoirs en chambre, dans le réfectoire ou en salle de devoir ? Qui peut faire ses machines à laver en autonomie ? Et tant d'autres encore... En réunion d'équipe, lorsqu'une règle était à nouveau questionnée, la tension devenait palpable, l'impatience se faisait sentir. Pourtant, nous n'avons jamais traité ces questions à la légère et nous avons toujours pris le temps de réinterroger le fonctionnement institutionnel. Pendant plusieurs mois, il a été nécessaire d'ajuster en fonction de nos observations du terrain mais surtout des besoins et des difficultés des jeunes. **En travaillant sur les règles de vie des Cerisiers, nous avons, implicitement, contribué à la création d'un groupe de jeunes qui fonctionne ensemble, dans un même mouvement, guidé par un cadre stable, cohérent, pérenne et fiable.**

Ainsi, en 2025, nous avons mobilisé toute notre énergie à façonner les Cerisiers, à lui donner une colonne vertébrale, spécifiquement pour l'accueil d'un groupe de jeunes âgés de 10 à 14 ans. Et c'est en relevant les petits défis du quotidien, sur le terrain, que **la MECS a pu construire son identité et que les enfants ont pu se lier les uns aux autres pour former un groupe guidé par le « vivre ensemble »**.

Audrey Baudu
Psychologue aux Cerisiers

1.2.3. Les aménagements réalisés aux Cerisiers

En 2024, l'objectif de l'équipe était de donner vie à une maison chaleureuse et accueillante, car celle-ci était vide et qu'elle disposait de nombreux espaces vides et inutilisés. Les Cerisiers ont pu bénéficier de nombreux dons financiers de la part de partenaires et de jeux offerts par des particuliers.

Ainsi, les pièces de la maison ont pris vie. Le don d'un billard et un babyfoot avaient permis aux jeunes de bénéficier de nouveaux jeux ludiques autour desquels ils aimaient se réunir avec les éducateurs. De nombreux aménagements et achat de mobilier qui avaient également été faits au cours de l'année 2024.

² Anzieu, D. & Martin, J-Y. (1979). *La dynamique des groupes restreints*. Puf.

³ Moscovici, S. (1981). *L'âge des foules*. Fayard.

Patricia, éducatrice, a réalisé de nombreuses peintures sur les murs, en faisant participer certains jeunes dans les créations. Ainsi, ils ont pu peindre, choisir les couleurs et les dessins, et être acteur dans la décoration de la maison.

Ces aménagements ont offert aux jeunes de la MECS un cadre de vie enrichi.

Le bénéfice et le bilan de ces aménagements sont mitigés, car l'équipe s'est confrontée à un groupe de jeunes dans une dynamique de destruction. Malgré de nombreuses interventions pour sensibiliser les jeunes au respect des locaux et du mobilier, le groupe a détruit, cassé, sali...

Beaucoup de meubles ont été brisés lors de crises clastiques, mais aussi par simple plaisir de « détruire ». Cela a beaucoup questionné l'équipe au cours de l'année, mais toutes les interventions auprès des jeunes se sont finalement révélées inefficaces.

Par exemple, le projet de la salle snoezelen, qui était porté par notre psychologue, n'a pas pour le moment abouti, car l'équipe a préféré le différer au vu de la dynamique du groupe.

Malgré ces crises et les actes de vandalisme, occasionnant des détériorations de mobilier, ces aménagements ont marqué une étape importante. Ils ont créé un espace plus convivial, plus propice à l'épanouissement et à la responsabilisation des jeunes.

Forts de ces apprentissages, l'équipe doit maintenant envisager une meilleure co-construction avec les jeunes, afin qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie et pour renforcer le respect des espaces communs.

Salle devoirs :

L'équipe éducative accorde une importance particulière au suivi de la scolarité. Il est donc apparu essentiel de consacrer un espace spécifique au travail scolaire et aux différents apprentissages. Après une réflexion collective, une salle a été aménagée à partir du mobilier déjà disponible (tables, chaises, tableau blanc, matériel pédagogique...).

Aujourd'hui, cette salle de devoirs est un espace identifié et reconnu par les jeunes comme par l'équipe éducative. Son appropriation par chacun témoigne d'un réel investissement dans le travail scolaire et dans la dynamique d'apprentissage.

Salle famille :

Cette salle, déjà existante, a été réaménagée avec du mobilier plus adapté à la tranche d'âge des jeunes accueillis. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique de travail actuellement menée, notamment en lien avec le travail avec les familles en MECS.

1.3. Le maintien des liens fraternels entre la MET et les Cerisiers

Le maintien des liens fraternels est une priorité dans nos actions. Afin de préserver les relations familiales et d'aider les enfants à traverser cette période de transition. La séparation physique entre frères et sœurs au sein des différents groupes pouvait provoquer des sentiments de perte, mais plusieurs actions ont été mises en place pour encourager les enfants à passer du temps ensemble.

Des sorties en fratrie ont été organisées pour permettre aux frères et sœurs de partager des moments ensemble, renforçant leur complicité. Les anniversaires ont également été l'occasion de rassembler les fratries pour célébrer ces moments importants, tout en maintenant les liens familiaux. Les événements collectifs, tels que le carnaval et la fête de l'été, ont permis aux enfants de participer ensemble à des activités festives, renforçant leurs relations fraternelles.

Des moments spécifiques ont aussi été réservés pour permettre aux enfants de passer du temps en tête-à-tête. Les repas en famille ont renforcé les liens affectifs, en offrant un cadre convivial en dehors des groupes éducatifs.

Les éducateurs ont joué un rôle clé en soutenant chaque fratrie, veillant à ce que les enfants qui avaient du mal avec la séparation bénéficient d'un accompagnement adapté. Les familles ont été impliquées tout au long du processus, assurant une approche cohérente entre les parents et les éducateurs.

1.4. Les missions et les objectifs des MECS

L'ensemble des enfants sont confiés **aux MECS « [...] pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale [...] »**. Les enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge pour enfants au titre de l'Assistance éducative. Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation)

Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

1.4.1. Les missions

Les missions et les objectifs des MECS « la MET » et « les Cerisiers » sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- ◆ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- ◆ Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants confiés à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ;
- ◆ Assurer aux enfants des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité ;

- ◆ Recréer, en partenariat avec l'ASE ⁴, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux ;
- ◆ Accompagner, aider, soutenir les enfants dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie future.

1.4.2. Les objectifs

Les objectifs de la MET et des Cerisiers sont :

- ◆ Proposer un lieu neutre et sécurisant aux jeunes hébergés et accompagnés (es) ;
- ◆ Favoriser le maintien des liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus (entretiens familiaux) ;
- ◆ Les aider à prendre conscience de leurs compétences et de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- ◆ Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- ◆ Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- ◆ Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collective (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- ◆ Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- ◆ Les préparer à l'autonomie ;
- ◆ Prendre en compte et gérer les troubles du comportement ;
- ◆ Prévenir les risques liés au mal-être ;
- ◆ Permettre l'épanouissement personnel ;
- ◆ Proposer et favoriser des activités culturelles, écocitoyennes, écoresponsables et solidaires.

Les Missions et les objectifs sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice :

Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible

« Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation... ». "Droits de l'Enfant" [Convention Internationale du 20 novembre 1989](#)

⁴ Aide sociale à l'enfance

1.5. Les équipes de la Met et des Cerisiers

	Groupe LOULOUS	Groupe OHANA	Groupe CERISIERS
Coordinatrice	1		1
Secrétaire	0,5		0,5
Psychologue	1		1
Surveillants de Nuit	4		4
Lingère	0,46		
Cuisiniers	2		
Maitresses de maison	3		3
Educateurs/trices Spécialisé(e)s	2,5	3	6
Educateurs/ trices Jeune Enfant	1	1	
CAP Petite Enfance	0,5		
Puericultrice	1		
Moniteurs/trices Educateurs/trices	2	1	2
Conseillers/ières en Economie Sociales et Familiale		1	
Assistant socio-éducatif			1
Travailleurs sociaux	3	3	5
Apprenti(e) s ES		1	2
Apprenti(e) s EJE	1		

1.6. Les temps de rencontre, de travail et de partage

1.6.1. L'analyse des pratiques

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an. L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

1.6.2. Les réunions d'équipe

Les équipes des 3 groupes se réunissent avec leur coordinatrice respective un fois par semaine le mardi et jeudi après-midi pour la MET et le mardi après-midi pour les Cerisiers. Au cours de ces réunions sont abordés les points organisationnels (divers accompagnements, rendez-vous), situations des jeunes et problématiques particulières.

Une réunion clinique le jeudi matin et mardi matin pour la MET et le jeudi après-midi pour les Cerisiers avec les personnels de l'équipe présents, animé par le/la psychologue pour aborder les PP de manière plus précise et échanger autour des situations afin d'ajuster l'accompagnement.

1.7. Les modalités d'admission

Le protocole d'admission prévoit, après réception de la priorisation par la plateforme d'orientation :

- ◆ Une présentation en équipe de la situation par l'équipe référente MSD, suivie d'un ou deux temps de visite de l'enfant ;
- ◆ Une rencontre avec le psychologue ;
- ◆ Une admission en présence des partenaires de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE), de la famille et l'enfant, du psychologue, de la coordinatrice et de l'éducateur(trice) référent(e) de la situation.

Un protocole d'admission spécifique pour les enfants de 3 ans :

Ce protocole vise à organiser la transition de l'enfant vers son nouveau lieu de vie dans le respect de ses besoins affectifs, de son rythme et de son intérêt supérieur, en tenant compte de son jeune âge et de son histoire d'attachement. L'enfant repère son futur lieu de vie dans un délai d'environ **15 jours après la préadmission**.

Première rencontre

- ◆ La première visite s'effectue sur le lieu de vie actuel de l'enfant (pouponnière).
- ◆ Le **référent éducatif de la MET** se déplace pour rencontrer l'enfant dans son environnement habituel.

Première venue à la Maison de l'Enfance

- ◆ L'enfant est accompagné par sa puéricultrice.
- ◆ Une première immersion est organisée autour d'un temps court et contenant (ex : goûter).
- ◆ Objectif : découverte progressive du lieu et premiers repères.
- ◆ Cette rencontre permet une première prise de contact sécurisante.

Période d'adaptation progressive

Sur une durée d'environ une semaine à dix jours, l'enfant bénéficie de temps d'adaptation évolutifs :

- ◆ Augmentation progressive de la durée de présence à la MET
- ◆ Participation à :
 - Un repas ;
 - Des activités partagées
 - Des temps de vie quotidienne avec les autres enfants ;
- ◆ Rencontre avec les différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

Modalités d'accompagnement

- ◆ Respect du rythme et des réactions de l'enfant
- ◆ Maintien d'un cadre sécurisant et rassurant
- ◆ Travail de continuité avec la pouponnière
- ◆ Observation fine des comportements d'adaptation

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

C'est aussi le moment où l'équipe référente de l'ASE nous présente le Projet Pour l'Enfant (PPE), si ce dernier est déjà élaboré.

Il est nécessaire d'entretenir un lien étroit avec les services de l'ASE et de faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Lors de l'arrivée des enfants sur un des groupes, les équipes veillent à leur apporter un accueil chaleureux : collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre individuelle et accueillante.

1.8. Le public accueilli et l'accompagnement

L'enfant accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant ;
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE) ;
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal) ;
- De repli, organisé par le service du Placement à Domicile (PAD), accueil d'urgence.

La tranche d'âge est limitée à 15 ans, âge à partir duquel les enfants sont orientés sur le domaine jeunesse quand les placements sont prolongés.

Toutefois, une dérogation peut être sollicitée afin que le jeune puisse finir sa scolarité jusqu'en fin de 3ème.

Un travail d'anticipation et de préparation s'engage dès l'âge de 13 ans afin de permettre à l'enfant de se projeter lorsque la situation familiale n'indique à priori pas de possibilités de retour en famille.

1.8.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;

- Négligences de soins, d'éducation ;
- Situations de maltraitements physiques, psychologiques et morales

1.8.2. Les problématiques des jeunes repérées

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

1.8.3. Description des évolutions marquantes

- Forte diminution des droits de sorties et d'hébergement accordés aux familles ce qui explique la présence quasi-continue des jeunes sur l'établissement ;
- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et MECS) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordé par le magistrat et peu de possibilité de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Accroissement du nombre de visites médiatisées

1.9. Les relations avec les familles et avec les enfants

- ◆ Elaboration du projet personnalisé (PP) de l'enfant dès le 1^{er} mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune hébergé.
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (vêtue, accompagnements activités extérieurs, points scolaires...) ;
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques et correspondances pour permettre à l'enfant de se situer et de retrouver une place au sein de sa famille ;
- ◆ Activités individuelles ou collectives ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

Nous avons entamé un travail de réflexion et de mise en place d'actions visant à renforcer l'accompagnement des familles, en favorisant leur implication dans le projet personnalisé de leur enfant, en améliorant la communication et en encourageant leur participation aux temps de prise en charge.

2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice

Il consiste à :

- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers ;
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration à de la mise en œuvre de leur projet personnalisé ;
- Initier les conduites responsables ;
- Valoriser ou redécouvrir les potentialités.

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent progressivement supplanter leurs difficultés.

Le pouvoir d'agir s'applique nécessairement aux équipes, il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur.

3. L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

La MET et les Cerisiers

En 2025, le suivi psychologique est assuré par un psychologue à temps partiel pour la MET et une psychologue à temps plein pour les cerisiers auprès des 3 groupes d'enfants des MECS et de leurs familles. L'évolution des profils accueillis confirme la nécessité d'un travail clinique souple, étayant et étroitement articulé au projet éducatif, au travail partenarial et à la dynamique familiale.

Depuis plusieurs années, nos établissements accueillent des enfants marqués par des traumatismes importants, des carences précoces, des troubles de l'attachement, des difficultés majeures de régulation émotionnelle ou des manifestations psychopathologiques nécessitant parfois des relais médico-psychologiques importants. Parallèlement, le rajeunissement progressif des groupes conduit à adapter les modalités d'intervention à des enfants plus jeunes, parfois accueillis dès l'âge de 3 ans.

Dans ce contexte, l'intervention des psychologues s'inscrit dans le quotidien institutionnel, dans l'accompagnement clinique individualisé, dans le travail avec les fratries et dans l'élaboration avec les familles. Elle vise à soutenir la stabilité psychique de l'enfant, à mettre du sens sur ce qu'il vit et à favoriser, lorsque cela est possible, un travail de lien avec sa famille dans des conditions contenantantes et réalistes.

Repères d'activité 2025

	Familles accompagnées	Entretiens familiaux réalisés	Points de situation	Visioconférences
MET	24 familles (dont 8 fratries de 2 enfants et plus)	51 sur 63 programmés	35	9
CERISIERS	22 familles (dont 5 fratries de 2 enfants et plus)	41 sur 59 programmés	29	

3.1. Un accompagnement clinique ajusté aux besoins des enfants

Lorsqu'un enfant est placé en MECS, il s'agit de l'aider à vivre au mieux la séparation d'avec son milieu familial, à comprendre progressivement le sens de la mesure de protection, à élaborer son vécu et à penser, lorsque cela est possible, la perspective d'un retour en famille dans des conditions plus sécurisées.

Le psychologue propose à chaque enfant un espace individualisé qu'il peut investir seul ou accompagné de son éducateur référent. Cet espace permet d'accueillir la souffrance liée au placement, les inquiétudes suscitées par les audiences, les entretiens familiaux, les rencontres avec les partenaires ou tout autre événement significatif de son parcours.

Au-delà des entretiens programmés, la présence du psychologue dans la vie de l'internat facilite les rencontres spontanées et l'élaboration à partir du quotidien. Pour certains enfants, notamment les plus anxieux, les plus méfiants ou les plus désorganisés, cette proximité rend possible un lien clinique plus accessible qu'un cadre de consultation strictement formel.

Lorsque la situation l'exige, le rythme des entretiens est intensifié. Cela a de nouveau été nécessaire cette année pour plusieurs enfants confrontés à des vécus de maltraitance grave, à des réviviscences traumatiques, à des bouleversements familiaux majeurs ou à des troubles invalidants, dans l'attente ou en complément d'un suivi thérapeutique extérieur.

Cette clinique implique un travail constant de coordination avec les éducateurs et avec les partenaires de soin. La fragilité des enfants accueillis nécessite d'ajuster au mieux la prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible, en tenant compte de leurs suivis médicamenteux, hospitaliers, pédopsychiatriques, CMP, SESSAD ou libéraux.

3.2. Un travail spécifique autour des fratries

La question fraternelle occupe une place importante dans un établissement accueillant fréquemment des fratries ou des enfants dont les frères et sœurs sont placés dans d'autres modalités d'accueil. Le lien fraternel peut constituer un facteur majeur de continuité, d'étayage et d'appartenance, mais il peut aussi réactiver des places figées, des alliances défensives, des mouvements de rivalité ou des scénarios de parentification.

Le psychologue organise ainsi des entretiens entre fratries placées afin de soutenir leurs liens et d'observer plus finement les places de chacun.

En 2025, ce travail a commencé à se développer plus concrètement à travers des entretiens et des temps d'observation à l'extérieur de l'établissement en présence du psychologue.

Ces rencontres ont notamment pris la forme de sorties dans des lieux de loisirs, pensées comme des espaces cliniques à part entière. Elles permettent aux enfants placés séparément ou vivant des modalités d'accueil différentes de partager un moment contenant, tout en offrant un cadre d'observation plus vivant que l'entretien classique. Le psychologue peut y repérer les modes d'alliance, de protection, de rivalité, d'évitement ou de mise à distance ainsi que la capacité de chacun à retrouver sa place auprès de l'autre.

Ce travail autour des fratries demeure en phase de développement. Il constitue un axe de progression pour 2026, avec la perspective de proposer ces rencontres de manière plus régulière et de mieux les articuler au projet personnalisé de chaque enfant, en lien avec les équipes éducatives et les autres établissements concernés. De manière privilégiée avec les Cerisiers du Domaine notamment.

3.3. Les entretiens familiaux systémiques : un axe central du travail clinique

L'outil systémique permet quant à lui de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux, institutionnels, judiciaires ou partenariaux et de les travailler ensemble. Il ne s'agit pas uniquement d'écouter des difficultés individuelles mais de comprendre comment chacun agit sur la relation. Et comment se distribuent les places, comment circulent les loyautés, les reproches, les attentes et les malentendus autour du placement.

Les entretiens familiaux constituent ainsi un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale, les effets des troubles parentaux sur l'enfant et les conditions d'un éventuel retour en famille. Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle et dans sa place, elle peut davantage autoriser l'enfant à investir son placement sans le contraindre à choisir entre sa famille et l'institution.

Ce travail a également pour fonction de soutenir la continuité du lien lorsque le retour au domicile n'est pas immédiatement envisageable. Il permet d'aider chacun à penser ce qui se passe, à nommer les impasses relationnelles, à mieux différencier les espaces et à construire, autant que possible, des modalités de rencontre plus supportables pour l'enfant et pour ses parents.

Des entretiens familiaux sont aussi organisés entre les structures de la Fondation, notamment lorsque des fratries sont hébergées entre la MET et les Cerisiers. Cette articulation inter-établissements soutient une lecture commune des situations et évite que la séparation institutionnelle ne vienne renforcer la discontinuité des liens familiaux.

3.4. Une institution qui aménage son cadre pour rendre le travail avec les familles possible

En 2025, un des enjeux majeurs a été de poursuivre la mobilisation des familles malgré un contexte souvent défavorable. Par la précarité socio-économique, l'éloignement géographique, les difficultés de transport, l'instabilité psychique, les conflits avec l'institution ou la faible disponibilité psychique pour penser les besoins de l'enfant.

Dans ce contexte, l'établissement a poursuivi le développement d'entretiens familiaux délocalisés lorsque les déplacements jusqu'à la Maison de l'Enfance de La Trinité étaient trop compliqués ou trop coûteux pour les familles. Des rencontres ont ainsi pu être organisées au sein d'autres locaux de la Fondation de Nice, notamment à dans nos locaux de Grasse ou à Nice Est, ainsi que dans des lieux partenaires tels que certaines MSD dans tout le département.

Cette délocalisation ne constitue pas un simple aménagement logistique. Elle participe au travail clinique en permettant d'aller au plus près des réalités de vie des familles, de limiter les ruptures dans l'accompagnement et de maintenir une possibilité de rencontre avec des parents qui, sans cela, seraient restés à distance du dispositif. Adapter notre cadre sans renoncer à nos exigences, afin de rendre le travail psychique possible là où il risquerait autrement de se rompre.

C'est ainsi que le recours ponctuel à la visioconférence s'inscrit dans cette même logique. Lorsque la présence physique n'est pas possible, cet outil permet de soutenir la continuité du lien, de préserver une place aux parents dans le travail autour de leur enfant et d'éviter que l'éloignement ou les contraintes matérielles ne conduisent à une forme d'exclusion de fait. Neuf rencontres ont ainsi été réalisées à distance cette année.

Le travail de préparation en amont, assuré conjointement par l'équipe éducative et le psychologue, reste déterminant. Il conditionne souvent la possibilité même de la rencontre. Avec la prise de contact, l'explicitation du cadre, le soutien de la motivation parental, les ajustements des modalités de rendez-vous et la reprise de ce qui a pu faire obstacle lors des rencontres précédentes.

3.5. Une mobilisation familiale parfois fragile, mais un travail soutenu de facilitation

Sur l'internat, 24 familles ont été accompagnées en 2025, dont 8 fratries de deux enfants et plus. Toutes n'ont pas été sollicitées dans le cadre d'entretiens familiaux classiques. Dans certaines situations, la gravité des faits commis impose un cadre plus restreint ; dans d'autres, certains parents sont décédés, inconnus ou durablement absents.

Pour les parents en droit de rencontrer leur enfant, la mobilisation varie fortement selon l'évolution de leurs difficultés personnelles, leur disponibilité psychique et leurs capacités parentales au fil du temps. Certains parents vivant dans d'autres départements, bien qu'ils ne puissent se déplacer qu'exceptionnellement, restent néanmoins accessibles à la rencontre lorsqu'un cadre suffisamment souple et préparé leur est proposé.

Cette année, 51 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 63 programmés, ainsi que 35 points de situation lorsque l'un des protagonistes, parent ou enfant, ne pouvait être présent. Ces données traduisent un investissement institutionnel important pour maintenir le travail engagé, y compris lorsque le cadre initial doit être réaménagé.

Dans la continuité de l'évaluation externe réalisée en 2014 et 2025, la réflexion institutionnelle s'est poursuivie autour des familles aux ressources parentales très défaillantes. Qu'il s'agisse de parents opposés au placement, à l'adhésion très fluctuante ou d'une participation irrégulière aux propositions de travail. L'enjeu n'est pas seulement de constater l'empêchement, mais de penser comment le service peut devenir facilitateur à chaque étape de la rencontre.

3.6. Des aménagements cliniques pour les familles aux ressources parentales fortement défaillantes

Certaines situations nécessitent en effet un cadre d'intervention plus ajusté que l'entretien familial systémique classique. Cette année encore, plusieurs parents présentaient des pathologies psychiatriques non traitées ou insuffisamment stabilisées, altérant fortement leurs capacités relationnelles. D'autres étaient aux prises avec des conduites addictives trop envahissantes pour pouvoir s'inscrire durablement dans un travail institutionnel autour de leur enfant. Enfin, certains ne pouvaient rencontrer leur enfant que dans un cadre de médiation, voire n'étaient plus autorisés à le voir.

Dans ces contextes, il demeure essentiel de rester attentif aux évolutions possibles. Car une situation parentale peut se modifier au cours de l'année. Par exemple, un parent jusque-là inaccessible peut redevenir mobilisable et un enfant peut devenir davantage en capacité de supporter une rencontre jusque-là impossible. Le travail clinique consiste aussi à repérer ces moments d'ouverture et à proposer un cadre ajusté au bon moment.

Lorsque la parentalité ne peut s'exercer que de façon partielle, l'institution adapte donc son dispositif. Cela peut prendre la forme d'entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien parent-enfant et s'appuyant sur des médiations comme le jeu ; d'entretiens centrés exclusivement sur le parent lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de sa pathologie ; ou encore de rencontres organisées, lorsque cela est possible, sur le lieu de soin du parent. Ces aménagements ne remplacent pas seulement l'entretien Classique, ils permettent de maintenir un travail de lien là où une modalité trop rigide conduirait à l'échec ou à la rupture.

L'ensemble de ces ajustements montre que le travail avec les familles ne se réduit pas à la tenue d'entretiens programmés. Il repose sur une stratégie clinique et institutionnelle plus large, visant à soutenir le lien, à préserver la place de chacun et à rendre la rencontre pensable, même lorsque les ressources parentales sont très altérées.

3.7. Conclusion

L'activité 2025 confirme que le rôle du psychologue à la Maison de l'Enfance de La Trinité s'organise à l'articulation de plusieurs niveaux : clinique de l'enfant, soutien des fratries, travail systémique avec les familles, appui aux équipes et coordination avec les partenaires. Dans un contexte où les situations sont de plus en plus complexes, la qualité du travail repose sur la capacité de l'institution à maintenir un cadre contenant tout en l'aménageant au plus près des réalités familiales.

La poursuite du développement des entretiens fratries, la consolidation des entretiens familiaux délocalisés et le maintien d'outils souples tels que la visioconférence constituent des leviers importants pour 2026. Ils témoignent d'une dynamique institutionnelle attentive à la fois aux besoins psychiques des enfants, aux contraintes concrètes des familles et à la nécessité de soutenir, chaque fois que possible, des liens familiaux plus pensables et plus protecteurs.

3.8. Suivis thérapeutiques extérieurs en 2024 (en attente des chiffres 2025)

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 6 suivis d'enfants en CMP pour la MET et 11 pour les Cerisiers afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

Autres accompagnements spécifiques :

Pour la MET :

- 1 enfants en attente d'accueil en ITEP.
- 2 enfants bénéficient d'un suivi psychomot.
- 1 enfants bénéficient d'un accompagnement en hôpital de jour.
- 2 demandes de constitution de dossier MDPH ont été formalisées.
- 2 enfants bénéficient d'un suivi au CE2P

Pour les Cerisiers :

- 3 suivi psychologique en libéral
- 3 demandes de prises en charge en Centre Médico Psychologique (CMP)
- 1 enfants bénéficient d'un suivi au CE2P
- 1 enfants bénéficient d'un accompagnement en hôpital de jour.
- 2 enfants pris en charge en ITEP

4. LE ROLE ET LA PLACE DES MAITRESSES DE MAISON EN MECS

Les maîtresses de maison sont des piliers indispensables au bon fonctionnement des MECS car comme la fonction l'indique elles sont responsables des tâches quotidiennes pour la bonne tenue de l'établissement.

Toutefois cette fonction méconnue peut englober un large éventail de missions

En effet, leurs responsabilités dépassent largement les tâches d'entretien et d'hygiène des locaux, indispensables pour assurer un environnement propice au bien-être des enfants hébergés car elles ont également une véritable fonction sociale d'écoute auprès d'eux, sous la responsabilité de leur cadre hiérarchique, des coordinatrices des services et en complémentarité avec le travail des référents éducatifs de la structure.

Leur dévouement, leur polyvalence et leur sens de l'organisation contribuent à façonner un lieu de vie sécurisé et accueillant, à l'atmosphère sereine et chaleureuse.

Elles adaptent leur pratique professionnelle pour soutenir efficacement les équipes éducatives dans l'accompagnement des enfants dans les gestes de la vie quotidienne (aide à la préparation du petit déjeuner, à l'habillement, aux gestes de la vie quotidienne ; accompagnement aux écoles, service des repas...), et/ou maintenir la dynamique du collectif.

Elles encouragent les jeunes à s'impliquer dans les tâches du quotidien, car les actes de la vie quotidienne servent de supports à leur accompagnement vers plus d'autonomie.

Au même titre que les éducateurs, elles sont garantes de la « civilité » des enfants pris en charge et font preuve d'une attention permanente et remplissent une multitude de tâches pour répondre aux besoins changeants de la vie en internat. Les jeunes n'hésitent pas à les solliciter et tisser des liens avec elles. Elles sont des repères pour eux.

Elles peuvent aussi avoir une place spécifique d'écoute et de soutien en recueillant les confidences et/ou les humeurs des enfants, voire jouer le rôle de tiers dans la gestion d'un conflit.

Elles participent aux réunions des équipes éducatives car elles peuvent offrir un éclairage supplémentaire des jeunes qu'elles côtoient au quotidien, cette démarche vise également à maintenir la communication nécessaire au fonctionnement de l'établissement et à l'accompagnement des jeunes.

5. FOCUS SUR DES ACTIONS MENEES PAR LA MET ET LES CERISIERS EN 2025

5.1. Les actions à vocation éducative

5.1.1. Partenariat sportif et solidaire avec « [L'OGC Nice](#) »

- Une ouverture vers l'extérieur porteuse de sens

Dans le cadre du projet d'établissement, nous accordons une place centrale à l'ouverture sur l'environnement social, culturel et sportif. C'est dans cette dynamique qu'un partenariat s'est construit avec l'OGC Nice, à travers l'engagement solidaire du joueur Melvin BARD, venu à la rencontre des enfants accueillis au sein de notre MECS.

La venue d'un sportif professionnel dans une structure de protection de l'enfance représente un événement particulièrement marquant. Pour des jeunes dont les parcours sont souvent jalonnés de ruptures, de fragilités et parfois d'un manque de figures identificatoires stables, rencontrer un adulte investi, accessible et porteur d'un parcours de réussite constitue un levier éducatif fort.

- Des rencontres riches en échanges

Lors de ses interventions au sein du domaine, Melvin a pris le temps d'échanger avec les enfants de manière simple et authentique. Il a évoqué son parcours personnel, les exigences du sport de haut niveau, les sacrifices nécessaires, mais également les échecs et les périodes de doute qu'il a pu traverser.

Ces échanges ont permis d'aborder des thématiques essentielles telles que la persévérance, la discipline, le respect des règles et l'importance du travail scolaire. Plusieurs jeunes ont exprimé leur surprise face à la rigueur quotidienne exigée par le métier de sportif professionnel. Cette prise de conscience a permis d'engager un travail éducatif autour de l'investissement personnel et de la projection dans l'avenir.

Au-delà de l'admiration sportive, les enfants ont découvert une personne accessible, attentive à leurs questions et valorisante dans ses réponses. Cette proximité a renforcé leur sentiment de considération.

- Invitations aux matchs et inclusion sociale



Le partenariat a également permis à plusieurs jeunes d'assister à des rencontres au stade. Cette immersion dans l'univers du football professionnel a constitué une expérience exceptionnelle pour certains, qui n'avaient jamais eu l'occasion de participer à un événement sportif d'une telle ampleur.

Se rendre au stade, partager l'ambiance collective, soutenir une équipe, vivre l'émotion du match, sont autant d'expériences qui participent à l'inclusion sociale des jeunes placés. Ces sorties ont favorisé la cohésion du groupe et ont offert un cadre différent pour travailler les comportements en collectivité, le respect des consignes et la gestion des émotions.

- Une action solidaire à l'occasion de Noël

- À l'approche des fêtes de fin d'année, le joueur de football Melvin Bard est à l'origine d'une initiative solidaire visant à offrir des cadeaux aux enfants. Par cet engagement personnel, il a souhaité marquer la période de Noël d'une attention particulière, apportant bien plus qu'un simple soutien matériel. Pour des enfants ayant parfois connu des fêtes marquées par l'instabilité ou l'absence, ce geste a eu un impact affectif significatif, renforçant leur sentiment d'être reconnus et valorisés.

Cette action, impulsée directement par Melvin Bard, a permis d'instaurer un climat chaleureux et fédérateur au sein de la structure. Elle met en lumière l'importance de l'implication d'acteurs extérieurs, notamment du monde sportif, dans la création d'expériences positives et structurantes pour les jeunes.

Dans ce même esprit, Melvin Bard est également à l'origine de la mobilisation autour du Calèna Tour, une initiative solidaire organisée par le club OGC Nice depuis 2022 durant la période de Noël. À travers cette opération, le joueur s'engage activement à promouvoir les valeurs de solidarité, de partage et de générosité, en contribuant à la distribution de jouets et de cadeaux à des enfants et des familles en situation de précarité.

Pour la deuxième année consécutive, Melvin Bard a choisi de soutenir notre structure. Bien qu'il n'ait pas pu être présent physiquement en raison de problèmes de santé, il a tenu à maintenir le lien avec les enfants en leur adressant un message vidéo. Il a également pris l'initiative de les inviter au stade, un geste fort qui les a profondément touchés.

Grâce à son implication et à celle de son entourage, notamment via l'initiative d'Ildris et la mobilisation de son équipe, un match de football a également été organisé sur notre terrain. Ce moment sportif, empreint de joie, de rires et d'enthousiasme, restera un souvenir marquant pour l'ensemble des participants.

Nous adressons nos sincères remerciements à Melvin Bard, à son équipe ainsi qu'à toutes les personnes mobilisées autour de lui, pour cette action solidaire qui a permis d'offrir aux enfants un véritable moment de partage et de bonheur à l'approche des fêtes.



5.1.2. Partenariat avec l'association « [Les ailes des enfants](#) »

- **Baptême de l'air en hélicoptère : une expérience valorisante**

Dans le cadre de nos actions visant à offrir aux enfants des expériences inédites et valorisantes, nous avons collaboré avec l'association « Les Ailes des Enfants », qui propose des baptêmes de l'air en hélicoptère à destination d'enfants fragilisés par leur parcours de vie.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre mission d'accompagnement global. Elle permet de proposer une rupture positive avec le quotidien institutionnel et d'ouvrir les jeunes à des expériences qu'ils n'auraient, pour la plupart, jamais imaginé vivre.



- **Une préparation éducative en amont**

Avant le jour du vol, un travail de préparation a été mené avec les jeunes concernés. Les règles de sécurité ont été expliquées, le fonctionnement d'un hélicoptère détaillé, et un temps d'échange a permis d'aborder les appréhensions éventuelles.

Certains enfants ont exprimé des craintes liées à la hauteur ou au décollage. L'accompagnement éducatif a alors consisté à les aider à verbaliser leurs émotions, à les rassurer et à les encourager à dépasser leurs peurs dans un cadre sécurisé.

Ce travail en amont a permis de transformer l'angoisse initiale en excitation positive.

- **Le jour du vol : un moment fort**

Le moment du décollage a constitué un temps particulièrement intense. Voir le paysage s'éloigner progressivement, prendre de la hauteur et découvrir le territoire depuis le ciel a suscité émerveillement et fierté.

Après l'atterrissage, les visages étaient marqués par l'enthousiasme et le sentiment d'avoir accompli quelque chose d'exceptionnel. Plusieurs jeunes ont exprimé leur fierté d'avoir osé, notamment ceux qui se décrivent habituellement comme « peureux ».

- **Retombées éducatives**



Cette expérience a renforcé l'estime de soi et la confiance personnelle. Elle a permis aux jeunes de prendre conscience de leurs capacités à dépasser leurs limites. Elle constitue également un souvenir positif fort, susceptible d'être mobilisé ultérieurement dans le travail éducatif, notamment lorsque les jeunes doutent d'eux-mêmes.

5.1.3. Les activités avec l'association "Les enfants de Frankie"

Depuis fin 2021, nous essayons de faire profiter au maximum les enfants des sorties et activités offertes par l'association des enfants de Frankie.

Le programme d'activité étant variée, nous avons pu continuer à faire des sorties avec les Loulous à la suite de la réorganisation en 2024.

Cependant il est à noter qu'en 2025 nous avons fait moins de sorties qu'en 2024.

Cette différence s'explique par le fait que l'offre d'activités proposées n'est pas toujours en adéquation avec l'âge des enfants. Certaines activités n'étant accessibles qu'à partir de 8, 10 ou 12 ans comme les activités nautiques, Urban jump, les tours en voiture de rallye entre autres.

En revanche les enfants du groupe des loulous ont participé à l'Anniversaire de Frankie et au Noel.

Les enfants identifient le partenaire, ils savent qui est Frankie, et ce que propose l'association.

Les enfants adorent participer à ces activités, d'autant plus qu'ils reçoivent systématiquement un gouter voire des cadeaux à l'issue de chaque activité. Leurs comportements en extérieur lors de ces sorties est généralement bon.

Nous veillons à ce que les enfants soient respectueux et courtois pendant ces sorties.

Nous essayons de leur faire éprouver de la gratitude et comprendre que ces activités sont de l'ordre de l'exceptionnelle.

L'année 2025 a vu le partenariat avec l'association de Frankie prendre une autre dimension avec le financement de 14 places pour Disneyland pour les fêtes de fin d'année et l'achat de 10 valises Disney, dans le cadre du « camp des Loulous à Paris ».

Nous avons pu inviter Alexia, trésorière de l'association à notre fête de l'été pour les remercier du soutien qu'ils nous apportent

Merci à Frankie de réaliser ces rêves d'enfants

Janvier 2025 Festival de cirque de Monaco Loulous+ohana	Mai 2025 Sortie Bowling Antibes Sortie « filles » Gpe Ohana	Eté 2025 Dons de valises «Disney » Gpe Loulous	Novembre 2025 Anniversaire de Frankie Loulous+Ohana	Novembre 2025 Noel de Frankie Loulous+Ohana
Novembre 2025 Sortie spectacle sur glace "La Reine des Neiges" Loulous+Ohana (sortie filles)	Décembre 2025 Journée à Disney financée par les enfants de Frankie Loulous (camp Paris)	Janvier 2026 Festival international du cirque à Monaco Loulous+Ohana+Cerisiers+LR (camp Paris)	Toute l'année 2025 Des dons de matériel, jouets, et mobilier	Avril 2025 Match de foot Monaco-Strasbourg Ohana+ Cerisiers

5.1.4. Camps éducatifs 2025

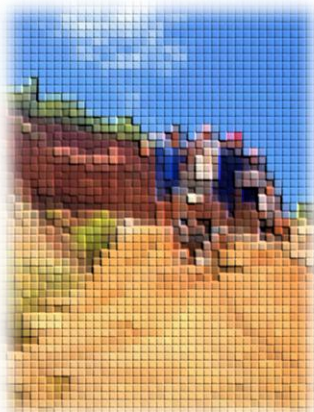
- Les séjours comme outil pédagogique

Les camps éducatifs organisés en 2025 à Manosque et au Val d'Allos constituent des temps forts de l'année institutionnelle. Ces séjours s'inscrivent dans une logique pédagogique visant à favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la cohésion de groupe.

Sortir du cadre habituel permet d'observer les jeunes dans un contexte différent, révélant souvent des compétences ou des fragilités moins visibles au quotidien.

- Séjour à Manosque : autonomie et vie collective

Le séjour à Manosque a été axé sur la découverte du territoire et sur la participation active des jeunes à l'organisation de la vie quotidienne. Chaque enfant a été invité à s'impliquer concrètement dans les tâches collectives, que ce soit la préparation des repas, la gestion du rangement ou le respect des espaces communs. Cette participation n'a pas seulement une dimension pratique : elle permet de sensibiliser les jeunes aux règles de vie en collectivité et à la responsabilité individuelle dans un groupe.



Cette implication valorise les compétences pratiques des enfants. Plusieurs jeunes ont démontré des capacités d'initiative et d'organisation qui ne se manifestaient pas toujours au sein du domaine, révélant ainsi leur potentiel d'autonomie et leur aptitude à collaborer. Les encadrants ont pu observer comment chacun s'adapte aux contraintes d'un quotidien collectif, tout en respectant les besoins et les rythmes des autres.

Les activités de plein air et les temps collectifs ont été des leviers essentiels pour renforcer les liens entre pairs. Les randonnées, jeux et ateliers proposés ont favorisé la coopération, la communication et l'entraide, tout en permettant d'apaiser certaines tensions existantes dans le groupe. Ces moments de convivialité ont contribué à créer un climat positif, propice à la confiance mutuelle et à l'apprentissage de la vie en communauté.

- Séjour en Corse : une aventure en terre inconnue

Le séjour en Corse a commencé par un départ depuis la MET en direction du port de Nice. Avant d'embarquer, un pique-nique a été organisé afin de partager un premier moment convivial avec les enfants et de lancer officiellement l'aventure. Après l'embarquement, la traversée s'est déroulée dans la bonne humeur jusqu'à notre arrivée à Bastia en soirée.

Une fois sur notre lieu d'accueil, les chambres ont été réparties entre les enfants. Pour bien commencer le séjour, un repas convivial a été partagé tous ensemble. Les enfants étaient ravis d'être enfin arrivés et très enthousiastes à l'idée de vivre cette nouvelle aventure. Après une bonne douche, tout le monde est allé se coucher afin de récupérer de cette longue journée.

Le séjour a ensuite été rythmé par de nombreuses découvertes. Une visite de Bastia en petit train touristique a permis aux enfants de découvrir la ville et son patrimoine, notamment les ruelles de la vieille ville. Cette balade a été très appréciée et a suscité beaucoup de curiosité.

Après cette découverte, les enfants ont pu profiter d'un moment de détente dans un jardin public afin de jouer, courir et se défouler. Ces temps de jeu ont été très importants pour permettre aux enfants de se détendre et de profiter pleinement du séjour.

Les Loulous ont également eu la chance de profiter de plusieurs sorties à la plage. Entre baignades, jeux dans le sable et éclats de rire, ces moments ont été très appréciés par tous. Après ces belles journées en bord de mer, les retours à l'ITEP étaient souvent accompagnés d'une bonne douche bien méritée.

Le séjour a aussi été l'occasion de découvrir quelques spécialités corses, notamment les migliaccioli, de délicieuses galettes au fromage frais. Une belle découverte culinaire qui a été très appréciée par les enfants comme par les adultes.

Une journée a été consacrée à la découverte d'une magnifique plage du côté de Porto-Vecchio. Après un trajet ponctué d'une pause gourmande avec des viennoiseries, les enfants ont pu profiter d'un cadre exceptionnel. Entre baignades, jeux et pique-nique sur la plage, cette journée restera l'un des temps forts du séjour.

Une autre sortie a permis de découvrir l'Île-Rousse. Les enfants ont pris plaisir à se promener dans les ruelles piétonnes, à choisir quelques souvenirs et à savourer une glace bien méritée. Un passage par un parc a également permis aux enfants de se défouler, car des Loulous sans parc... ce ne sont pas vraiment des Loulous !

Sur le trajet, une halte a été faite pour découvrir le Cariolu, village imaginaire, un village miniature qui a beaucoup intrigué les enfants. Ce moment a permis de partager quelques explications et d'éveiller leur curiosité.

Pour clôturer le séjour, une soirée conviviale a été organisée sur la plage. Les enfants ont partagé des pizzas face à la mer avant de profiter d'un moment festif avec de la musique, de la danse et beaucoup de bonne humeur. Cette soirée a également été l'occasion de dire au revoir à Lilya dans un moment rempli d'émotion et de bienveillance.

Avant le départ, les enfants ont pris le temps de remercier Patricia et son équipe pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité tout au long du séjour.

La traversée retour vers Nice s'est déroulé dans une ambiance calme et agréable. Malgré la durée du trajet, les enfants ont fait preuve d'un très bon comportement et ont su profiter de ce dernier moment tous ensemble.

Ce séjour restera une très belle aventure pour les enfants comme pour les adultes accompagnateurs. Entre découvertes, moments de partage, rires et souvenirs, chacun repart avec de belles images de cette escapade en Corse.

Un grand merci à nos supers Loulous pour leur énergie, leur bonne humeur et pour avoir rendu ce séjour aussi mémorable. Merci également à l'équipe de l'ITEP pour son accueil et son professionnalisme, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe et de la direction pour leur soutien dans l'organisation et la réussite de ce camp.

- **Séjour au Val d'Allos : entraide et dépassement de soi**

Le camp au Val d'Allos, en environnement montagnard, a offert un cadre propice à l'entraide et au dépassement de soi. La spécificité du territoire, avec ses contraintes physiques et climatiques, a constitué un véritable défi pour les enfants, les obligeant à mobiliser leurs ressources et à se soutenir mutuellement. Les activités proposées ont nécessité coopération et encouragement, renforçant l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance au groupe.

La montagne impose un rythme exigeant et des contraintes logistiques qui favorisent naturellement l'entraide. Les jeunes ont été confrontés à des situations où la solidarité était indispensable : aider un camarade dans une montée, partager le matériel ou s'organiser collectivement pour les activités. Ces expériences ont permis aux enfants de dépasser leurs limites physiques et émotionnelles, tout en prenant conscience de leurs capacités et de leur résistance. L'accompagnement des professionnels a été essentiel pour soutenir et sécuriser chaque enfant, tout en encourageant l'autonomie et la prise d'initiative.



Ces moments d'effort et de réussite collective ont contribué à renforcer la cohésion du groupe et à développer un esprit d'équipe solide. Ils ont également permis de mettre en lumière des qualités individuelles, telles que la patience, l'écoute, le courage et la capacité à collaborer dans des situations parfois stressantes.

- **Séjour à Paris et Disneyland : concrétiser les rêves des enfants**

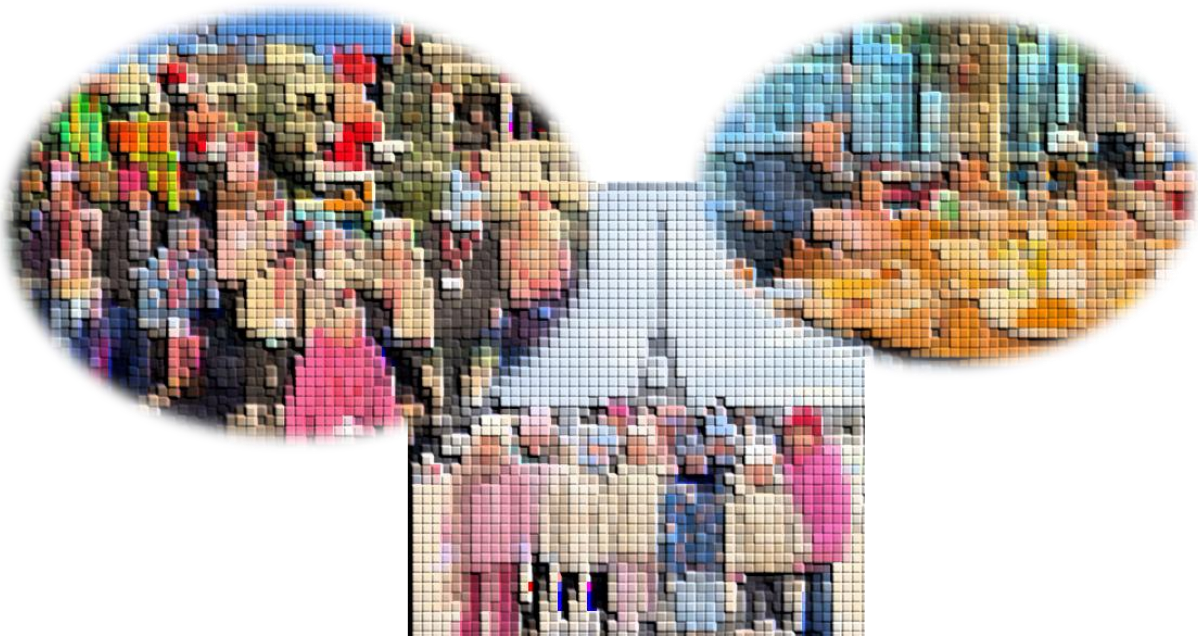
En 2025, l'équipe éducative s'est fortement mobilisée pour permettre aux enfants de vivre un séjour exceptionnel à Paris, avec comme objectif de leur faire découvrir la capitale et de réaliser le rêve de beaucoup d'entre eux : visiter Disneyland. Ce projet, très attendu par les enfants, a demandé un important travail de préparation et d'organisation de la part des éducateurs.

En amont du séjour, l'équipe a mené de nombreuses recherches afin de trouver un partenariat pour l'hébergement. Malgré plusieurs démarches restées sans réponse, les éducateurs ont poursuivi leurs efforts et ont finalement identifié une auberge de jeunesse adaptée à l'accueil de notre groupe. Cette solution a permis de garantir un cadre sécurisé et convivial pour les enfants tout au long du séjour.

Par ailleurs, un travail de partenariat a été mené afin de rendre ce projet financièrement accessible. Nous avons ainsi pu compter sur le soutien précieux de notre partenaire Franky, qui a contribué au financement d'une grande partie du séjour. Grâce à cette aide et à l'implication de l'équipe éducative, le projet a pu voir le jour.

Ce séjour a offert aux enfants des moments riches en découvertes et en émotions. Ils ont notamment eu l'occasion de découvrir la tour Eiffel, un monument emblématique qu'ils n'avaient pour la plupart jamais vu. Le point fort du séjour a été la journée passée à Disneyland, où ils ont pu profiter des attractions et rencontrer leurs personnages préférés.

Au-delà de la sortie elle-même, ce projet illustre l'engagement et la persévérance de l'équipe éducative pour proposer aux enfants des expériences marquantes, favoriser l'ouverture culturelle et permettre à chacun de vivre des moments qui restent souvent gravés dans les souvenirs.



- **Séjours au Domaine de Massacan : médiations éducatives**

Le séjour a eu lieu dans le Département du Var (83) du 18 au 21 août 2025, il était composé d'un groupe de 7 jeunes (garçons et filles), encadré par 2 éducatrices spécialisées et d'un apprenti éducateur.

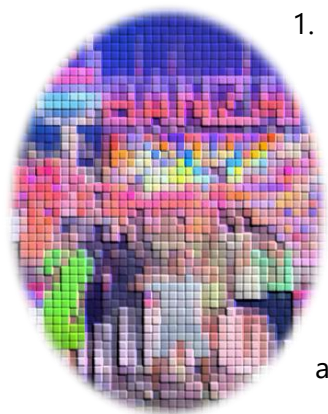
Ce séjour s'inscrit dans une démarche de médiation éducative hors les murs. L'objectif central était de proposer un espace de rupture avec le quotidien afin de favoriser la création de souvenirs communs et de renforcer l'appartenance au groupe de pairs.

Les axes de travail prioritaires étaient les suivants :

La consolidation du lien social : Favoriser la complicité entre les jeunes et avec l'équipe encadrante par le biais de temps d'échanges informels et d'activités en binômes.

L'apprentissage de la coopération : Développer la solidarité et l'entraide au travers de la vie collective et d'activités de loisirs.

Le programme a été conçu pour allier divertissement, culture et respect des règles de vie en collectivité



1. **Activités de loisirs et motricité** : Une journée à *Aqualand* (Saint-Cyr-sur-Mer) a permis de travailler sur la gestion des émotions et le respect des consignes de sécurité en milieu aquatique.
2. **Découverte environnementale** : Les temps de baignade sur la plage de Magaud (Parc National de Port-Cros) ont été l'occasion de sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement tout en profitant d'un cadre naturel privilégié.
3. **Ouverture culturelle** : Une séance de cinéma (film *Dragon*) et une soirée musicale au Lavandou ont clôturé le séjour, permettant de travailler sur l'ouverture au monde et le comportement en espace public.

- **Séjours à Isola : Privilégier la dynamique de groupe**

Dans le cadre des actions éducatives menées au sein de la MECS des Cerisiers, un premier camp a été organisé en décembre 2024, réunissant l'ensemble du groupe, soit 17 jeunes. Ce premier séjour depuis la restructuration avait pour objectif principal de favoriser la cohésion de groupe et de poser les bases d'une dynamique collective avec un groupe naissant.

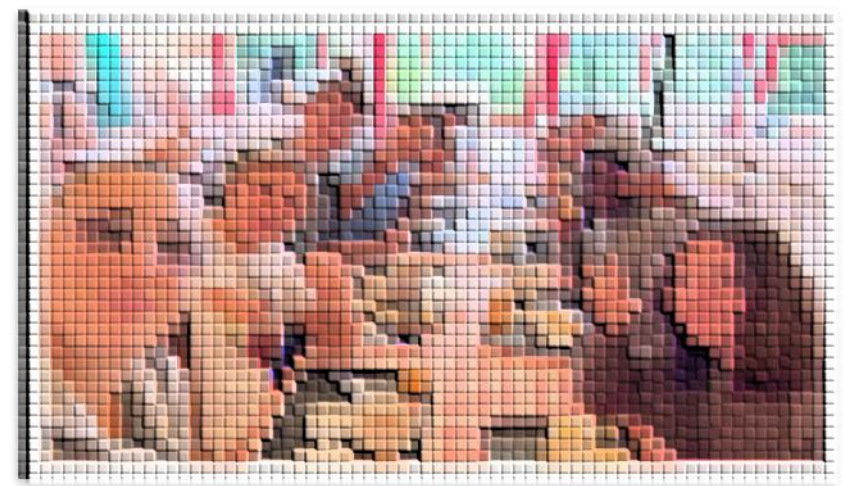
Au regard de cette première expérience et afin d'adapter davantage les actions éducatives aux besoins des jeunes, il a été décidé pour l'année 2025 de proposer deux séjours distincts. Cette organisation visait à réduire la taille des groupes afin de favoriser un accompagnement plus individualisé. Deux séjours ont ainsi été organisés : du 12 au 14 décembre et du 20 au 22 décembre.

Le séjour du 20 au 22 décembre 2025 s'est déroulé à Isola en présence de trois éducateurs et de huit jeunes. Ce camp s'inscrit dans une démarche éducative visant à proposer aux jeunes un temps collectif en dehors du cadre institutionnel habituel. Il a été pensé comme un support favorisant le renforcement des liens entre les jeunes dans un contexte différent du quotidien. Les huit enfants qui sont partis sont ceux qui n'ont pas de droits d'hébergements en famille, par conséquent, ce camp leur permis de sortir de la MECS pour les vacances.

Durant le camp, plusieurs activités ont été proposées. Trois sorties à la luge ont notamment été organisées. Cette activité a été particulièrement appréciée par l'ensemble des jeunes. Les soirées ont été rythmées par des temps autour des jeux de société. Ces moments ont permis de renforcer la cohésion de groupe, de travailler le respect des règles et d'encourager les échanges dans un cadre apaisé. Une sortie à la patinoire a également été proposée. Cette activité, nouvelle pour certains jeunes, a favorisé l'entraide entre ces derniers. Enfin, un repas au restaurant a été organisé afin d'offrir aux jeunes un moment convivial et inhabituel de leur quotidien.

L'ensemble des activités proposées au cours du séjour a permis de répondre aux objectifs fixés en amont en favorisant la cohésion de groupe, la socialisation et le bien-être des jeunes. Le cadre extérieur et les temps partagés ont contribué à apaiser certaines tensions du quotidien et à renforcer les liens entre les enfants.

Les jeunes ont pu s'investir dans les différentes activités en adoptant des comportements adaptés notamment dans les espaces extérieurs et lors des temps collectifs. Ce séjour a également permis aux enfants peu habitués à partir en vacances de s'offrir une expérience positive. Ainsi, ce temps hors cadre institutionnel a été un des outils de l'année pour favoriser à la fois l'épanouissement individuel de chacun et la dynamique de groupe.



L'ensemble de ces séjours constitue un support éducatif riche, complémentaire au travail quotidien réalisé au sein du domaine. Ils favorisent la construction de la confiance en soi, l'entraide et le respect des règles, tout en renforçant le sentiment d'appartenance au groupe et à la communauté institutionnelle. Ces expériences marquantes viennent enrichir le parcours de chaque enfant, offrant des souvenirs structurants et des repères positifs dans le cadre de leur accompagnement global.

5.1.5. Le maintien et le renforcement du lien fraternel : Un axe prioritaire de l'accompagnement

Le maintien du lien fraternel constitue un pilier fondamental de l'accompagnement dans notre projet d'établissement. Lorsque les enfants sont confiés à la MECS, ils ont déjà traversé des ruptures majeures : séparation parentale, placement, changement d'environnement, parfois éloignement scolaire ou social. Dans ce contexte de fragilité, la fratrie représente souvent le dernier repère stable de leur histoire personnelle. Elle incarne la continuité, la mémoire commune et un sentiment d'appartenance essentiel à la construction identitaire.

Toutefois, pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant, il peut être nécessaire de répartir les frères et sœurs dans des groupes éducatifs différents. Cette organisation permet d'individualiser l'accompagnement, d'éviter certaines dynamiques fusionnelles ou conflictuelles, et de soutenir le développement personnel de chacun. Néanmoins, cette séparation fonctionnelle ne doit jamais entraîner une rupture affective. C'est pourquoi une attention particulière est portée à la préservation active des liens fraternels.

Les équipes éducatives veillent à organiser des temps réguliers de rencontre entre frères et sœurs. Ces temps ne relèvent pas uniquement de moments informels ; ils sont pensés, accompagnés et intégrés dans le projet éducatif. Les repas partagés, les sorties communes, les activités collectives ou les temps festifs permettent de maintenir un espace relationnel sécurisant. Ces instants favorisent les échanges, les confidences et le soutien mutuel.

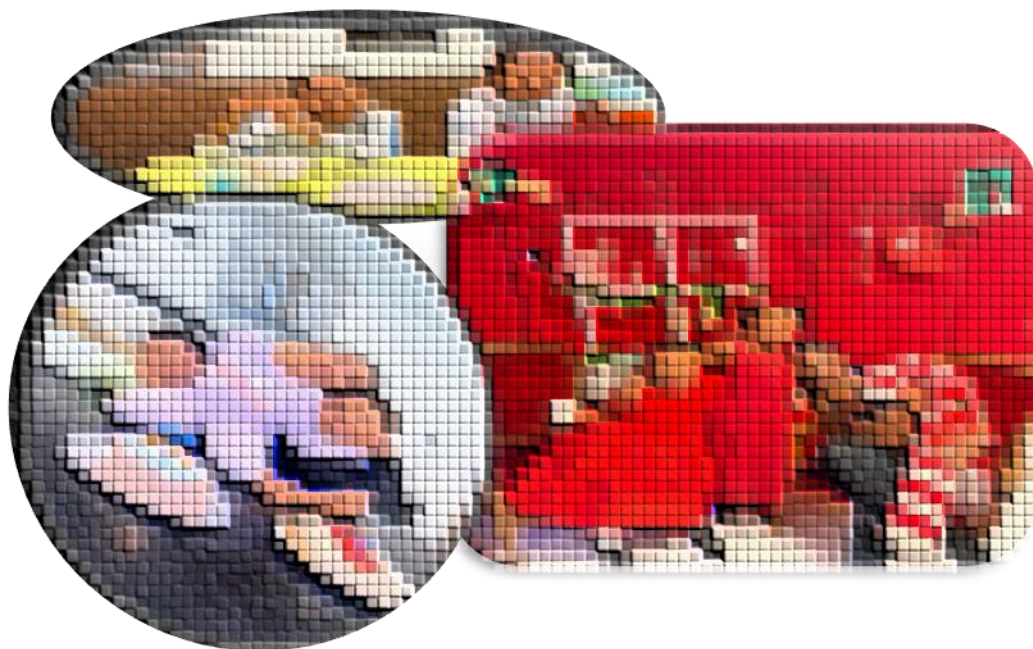
Au-delà de l'organisation concrète de ces rencontres, un travail éducatif est mené autour de la place de chacun au sein de la fratrie. Le placement peut parfois modifier les équilibres : l'aîné peut perdre un rôle de protection qu'il occupait auparavant, le cadet peut se sentir fragilisé par la distance, certains conflits anciens peuvent ressurgir dans un nouveau contexte. L'accompagnement consiste alors à soutenir une redéfinition plus saine des rôles, en permettant à chaque enfant d'exister individuellement tout en conservant son appartenance familiale.

Le maintien du lien fraternel contribue également à sécuriser les enfants sur le plan émotionnel. Savoir que son frère ou sa sœur se trouve à proximité, pouvoir le voir régulièrement, partager un repas ou un moment de jeu, participe à réduire le sentiment d'isolement. Cela permet de contenir certaines angoisses liées à la séparation parentale et d'apaiser les inquiétudes quant à la situation familiale globale.

Par ailleurs, les temps communs favorisent le développement des compétences sociales. Les enfants apprennent à interagir autrement que dans les schémas familiaux antérieurs parfois marqués par la rivalité ou la violence. Ils expérimentent des relations fraternelles dans un cadre éducatif structuré, avec l'appui des professionnels pour réguler les tensions éventuelles et encourager les attitudes bienveillantes.

Préserver le lien fraternel, c'est aussi respecter l'histoire et l'identité des enfants. La fratrie représente un ancrage dans leur parcours de vie, un témoin de leur passé et un élément structurant pour leur avenir. En soutenant activement ces liens, les MECS s'inscrivent dans une démarche de continuité affective et de cohérence éducative.

Ainsi, le travail autour du lien fratrie en 2025 s'est inscrit dans une logique à la fois protectrice et structurante : protéger la relation tout en permettant à chacun de se construire individuellement. Cet équilibre constitue un enjeu majeur de l'accompagnement en protection de l'enfance et demeure une priorité dans le projet institutionnel.



En 2025, le domaine a accueilli 8 fratries différentes, représentant 19 enfants sur les 38 enfants accompagnés au sein de la structure. Ces chiffres témoignent de l'importance de prendre en compte la place de la fratrie dans l'accompagnement éducatif.

Au quotidien, l'organisation de temps de rencontre entre frères et sœurs présents sur le domaine reste relativement simple et permet de favoriser des moments de partage dans un cadre familial et sécurisant. Ces temps peuvent prendre différentes formes : activités communes, repas partagés ou moments de jeux, permettant aux enfants de maintenir et renforcer leurs liens.

Cependant, certaines fratries sont séparées par les parcours de placement. Dans ces situations, l'équipe éducative s'attache également à organiser des rencontres avec des enfants accueillis dans d'autres structures, que ce soit au sein d'une pouponnière, d'un foyer ou en famille d'accueil. Ces rencontres nécessitent davantage de coordination entre les professionnels et les lieux d'accueil, mais elles restent essentielles pour les enfants.

Maintenir le lien fraternel représente un enjeu majeur dans la construction et l'équilibre des enfants. Même lorsque l'organisation peut être complexe, l'engagement des équipes et le travail de coordination permettent, dans la majorité des situations, de préserver ces relations familiales si importantes pour leur développement et leur histoire personnelle.



5.1.6. La fête de Noël : Adaptation aux réalités familiales et temps institutionnel

La période des fêtes de fin d'année nécessite une organisation particulière au sein des MECS, dans la mesure où les situations des enfants accueillis sont diverses. Certains jeunes bénéficient d'autorisations d'hébergement et réintègrent leur famille les 24 et 25 décembre. Ce temps en famille constitue, lorsque cela est possible, un moment important dans le maintien des liens parentaux et s'inscrit dans la continuité du projet individualisé de l'enfant.

Dans ce contexte, il n'est pas envisageable d'organiser la célébration institutionnelle strictement les 24 et 25 décembre, afin de ne pas priver les enfants autorisés à rentrer en famille de ce temps privilégié, ni de créer une dynamique fragmentée au sein du groupe. La fête collective est donc pensée en amont ou en aval de ces dates, permettant ainsi de rassembler l'ensemble des enfants présents au domaine dans un esprit d'équité et de cohésion.

La fête commune est organisée à l'échelle de tout le domaine et revêt un caractère pleinement institutionnel. L'ensemble des groupes du domaine y participe, affirmant ainsi l'unité de la structure au-

delà des organisations internes. Chaque groupe est invité à proposer une prestation artistique, favorisant l'implication active des jeunes et valorisant leurs talents. Cette année, le groupe des Cerisiers a présenté un spectacle mêlant chant et danse, tout comme le groupe Ohana, qui a également proposé une représentation chorégraphiée et chantée. Les Loulous ont quant à eux offert une prestation de danse, travaillée en amont avec les professionnels. Ces temps de représentation constituent des moments forts de valorisation individuelle et collective. Les enfants se mobilisent autour d'un projet commun, développent leur confiance en eux et expérimentent la fierté de se produire devant leurs pairs et les adultes du domaine.

Par ailleurs, une attention particulière est portée aux jeunes qui ne peuvent bénéficier d'un retour en famille. Pour ces enfants, la période des fêtes peut raviver un sentiment de manque, d'injustice ou de solitude. Afin de prévenir ce vécu d'exclusion, une organisation spécifique est mise en place pour proposer un temps plus convivial et contenant au sein de la structure.

Cette célébration adaptée vise à recréer une atmosphère chaleureuse et familiale, malgré la distance avec les parents. Les professionnels veillent à instaurer un climat bienveillant, à favoriser les échanges, les moments de partage et la valorisation de chacun. Le repas, les animations et la distribution des cadeaux sont pensés comme des supports relationnels permettant aux enfants de ressentir qu'ils ne sont pas seuls durant cette période symboliquement forte.

L'objectif n'est pas de se substituer à la famille, mais d'offrir un cadre sécurisant et attentif, capable d'atténuer le sentiment de rupture. En proposant ces temps collectifs et institutionnels, la MECS affirme son engagement à accompagner chaque enfant dans toutes les dimensions de son vécu, y compris lors des moments sensibles que représentent les fêtes de fin d'année.



5.1.7. L'ACTU'LOULOU : Un journal pour partager le quotidien

En janvier 2025, un nouveau projet a vu le jour au sein du domaine : L'Actu'Loulou, un petit journal pensé à l'origine comme un espace d'expression pour les enfants. L'idée initiale était de leur permettre de partager leurs ressentis, leurs idées et les moments marquants de leur vie au sein de la structure.

Au fil des premières éditions, le projet a naturellement évolué. En raison du jeune âge de nombreux enfants accueillis, leur participation se fait davantage de manière indirecte, à travers les activités qu'ils réalisent, les moments qu'ils vivent et les anecdotes du quotidien relayées par l'équipe éducative. Les enfants restent toutefois au cœur du journal, puisque ce sont leurs expériences et leur quotidien qui en constituent la matière principale.

L'objectif de L'Actu'Loulou est avant tout de mettre en valeur la vie du domaine et de partager les moments vécus par les "loulous". Progressivement, le journal est devenu un véritable outil de lien et de communication interne.

Dans cette dynamique, Les Ohana ont récemment souhaité participer au projet. Leur contribution permet désormais de partager également les moments de vie de leur groupe, enrichissant ainsi le contenu du journal.

À l'avenir, nous espérons que d'autres structures du domaine, comme Les Cerisiers, le PAD et le LR, pourront également rejoindre cette initiative s'ils le souhaitent. L'Actu'Loulou pourrait ainsi devenir un support commun permettant de valoriser la vie quotidienne, les projets et les réussites de l'ensemble des enfants et des équipes.

5.1.8. CONCLUSION

Les actions et projets développés en 2025 illustrent l'importance d'une approche éducative globale, où chaque activité devient un support d'apprentissage, de valorisation et de reconstruction.

Les rencontres sportives, les expériences exceptionnelles telles que le baptême de l'air, les séjours éducatifs et les temps festifs collectifs ont constitué des moments forts dans le parcours des jeunes accueillis. Au-delà de leur dimension événementielle, ces initiatives ont permis de travailler des compétences essentielles : autonomie, gestion des émotions, entraide, respect des règles, confiance en soi et sentiment d'appartenance.

Ces temps collectifs ont également renforcé la cohésion institutionnelle et favorisé le maintien des liens fraternels, élément fondamental dans le cadre de la protection de l'enfance. Ils contribuent à offrir aux enfants des repères positifs et des souvenirs constructifs, indispensables à leur développement.

L'année 2025 confirme ainsi que l'ouverture sur l'extérieur, le travail partenarial et l'investissement des équipes constituent des axes majeurs de notre projet d'établissement. Ces actions s'inscrivent dans une continuité éducative visant à accompagner chaque jeune vers davantage de stabilité, d'autonomie et de projection dans l'avenir.

5.2. Les actions à vocation psychologique

5.2.1. Créer pour se raconter

Aux Cerisiers, l'animation de **médiations thérapeutiques par l'art**, autrement dit, d'ateliers artistiques thérapeutiques, représente, pour les jeunes, une opportunité supplémentaire de se raconter. La psychologue, spécifiquement formée à ces pratiques, n'hésite pas à proposer la créativité comme levier, moyen d'expression et d'élaboration du vécu subjectif. Peinture, collage, papier mâché, origamis, argile... tous les médias sont bons !

En 2025, c'est dans le cadre de temps individuels que le recours aux pratiques artistiques a été proposé...



5.2.2. La violence adolescente : comment accompagner les équipes ?

Souvenez-vous... En 2024, nous avons improvisé un travail autour de la violence à la suite d'une vague de passages à l'acte au sein de la MECS. Avec les jeunes, nous avons imaginé des groupes de parole pour favoriser l'expression des vécus et des affects. Munis d'une feuille et de feutres, les enfants ont imaginé des affiches.

En 2025, nous avons décidé de faire du thème de « la violence » un fil rouge tout au long de l'année.

Sans pouvoir l'éradiquer dans l'institution, notre objectif a été de réfléchir :

- Au **sens** de cette violence : *pourquoi l'enfant est-il violent ?*
- Aux **déclencheurs** : *comment ça commence ?*
- Aux **représentations individuelles** : *qu'est-ce que la violence pour moi ?*
- Aux **affects** liés à cette violence : *qu'est-ce que je ressens ?*
- Aux **réponses** ou comment « faire avec » : *quelles réponses possibles ?*

Ce travail de réflexion, nous avons décidé de l'engager à deux niveaux : avec les enfants et entre professionnels.

Pour commencer, nous avons proposé aux jeunes de créer des posters en découpant de vieux magazines, à partir du signifiant « violence », de ce que ça évoque pour eux. L'objectif était, une nouvelle fois, la mise en mots, l'expression des affects et le partage des représentations individuelles.

Voici leur travail :



Ensuite, c'est l'équipe éducative qui, à son tour, a été invitée à réaliser des posters sur la violence ! Tout comme les enfants, à partir d'une feuille vierge, de ciseaux et de bâtons de colle, ils ont découpé des magazines pour créer une composition unique. Ils ont pu s'interpeller mais surtout s'apercevoir qu'ils ne percevaient pas la violence de la même manière. Un travail fondateur qui nous a permis de progresser dans notre réflexion...

Voici quelques créations :



En fin d'année, nous nous sommes lancés dans un nouveau projet : fabriquer un « violentomètre ».

Après avoir réalisé que nous avons des perceptions différentes et que nous ne plaçons pas le degré de gravité au même niveau, il a fallu créer un outil pour partager une vision commune. Des représentations individuelles... vers une représentation collective ! Nous devons faire équipe autour d'une base, d'un support censé faire consensus et faciliter le travail éducatif. Ainsi, nous avons commencé à lister les différents types de violences que nous rencontrons ou pourrions rencontrer au sein de la MECS. Nous avons essayé de les hiérarchiser à partir de la gravité perçue.

Voici les prémices de ce travail d'équipe :

	①	②	③
Quelle type de violence ?	- insultes - moqueries - provocation - coups entre eux - chantage affectif - rejet entre eux - rumeurs - vols	répétitif - insultes - moqueries, humiliation - bagarres - comportements sexualisés - vols - harcèlement - racisme, discrimination, homophobie - exclusion scolaire	- coups envers adultes - destructions matérielles (gros) - agissements sexuels - vols
Quelle sanction ?			
Qui recadre ?	EDUCATEURS	COORDINATRICE + EDUCATEUR	RESPONSABLE D'ACTIVITÉ DIRECTEUR

L'année 2025 s'est achevée sur une amorce, un début de quelque chose... l'année 2026 nous dira si nous avons pu poursuivre ce travail et créer un *violentomètre* !

5.3. Les actions à vocation scolaire

Partant des constats internes :

- Qu'après l'école ou le collège et le moment du goûter, l'ensemble des jeunes manquent de motivation et de concentration pour se mettre au travail pour les devoirs ;
- Que les devoirs = source de conflits et de discordes ;
- Qu'il faut un espace calme pour que les enfants parviennent à se concentrer et que la salle à manger où ils se retrouvent tous pour travailler n'est pas le lieu approprié

Et du constat scolaire :

- Que beaucoup d'élèves sont démotivés lorsqu'ils obtiennent de mauvaises notes à l'école et/ou ne parviennent pas à rattraper leur retard, malgré tous leurs efforts ;
- Que d'autres ont carrément perdu le goût à l'école.

L'ensemble du corps hiérarchique et les équipes éducatives de la MET et des Cerisiers se mobilisent pour trouver des solutions dans la prise en charge de l'aide aux devoirs et le suivi de la scolarité.

L'objectif est d'aider nos jeunes à retrouver confiance en eux pour progresser de manière significative dans leur parcours scolaire et leur parcours de placement en maison d'enfants.

Pour ce faire, les éducateurs doivent être partie prenante de cet accompagnement pour les soutenir et apporter leur aide, non pas seulement pour qu'ils améliorent leurs résultats scolaires, mais surtout pour les encourager et les motiver à progresser.

En apportant ainsi un soutien adapté nous espérons susciter leur curiosité pour qu'il puisse exprimer leurs capacités et leurs diverses aptitudes.



Les MECS des CERISIERS et de la MET ont dans un premier temps, créé une cellule de « soutien scolaire » avec un éducateur de chaque groupe pour penser le temps de devoirs autrement et pour réfléchir sur ce qui peut être mis en œuvre pour soutenir des enfants en grandes difficultés scolaires. Puis pour répondre au besoin d'un espace dédié au travail scolaire, la salle de réunion a été mise à disposition. Rapidement nous avons constaté que ce lieu a favorisé la concentration et la motivation des jeunes car plus calme et spécifique aux devoirs.

Les temps de devoirs ont été ensuite réparti en fonction des besoins des enfants avec leur niveau scolaire, leurs difficultés entre les enfants des Cerisiers et de la Maison de l'enfance et l'organisation existante avec les enfants suivis par le Lieu Ressource dans le cadre de l'accompagnement scolaire et de l'aide aux devoirs.

Ainsi, chaque semaine, des plannings sont établis pour permettre un roulement et pour que tous les enfants puissent bénéficier du même temps. De même, un tableau hebdomadaire où figure le nom des enfants et l'éducateur prévu pour les devoirs est affiché.

Cette nouvelle organisation a également permis de partager les groupes d'enfants dans des temps plus adaptés et plus calme.

Par ailleurs, depuis septembre 2023, le domaine de l'enfance accueille une future retraitée à qui son employeur, La MAIF, a offert l'opportunité de donner du sens à sa fin de carrière et de préparer sa retraite en douceur en réalisant un mécénat de compétences. C'est-à-dire que la MAIF met gracieusement à disposition un de ses salariés volontaires pour apporter son aide et son expertise à un organisme d'intérêt général dans le cadre du dispositif de retraite progressive.

C. a spontanément choisi de s'impliquer auprès de la petite enfance et a proposé son soutien à la Fondation de Nice.

Elle travaille en lien avec les équipes éducatives de la MET, des Cerisiers, du Lieu Ressource et avec les intervenants du jardin solidaire Lou Pantaï sur les missions suivantes :

- Aide aux devoirs
- Animation d'ateliers éducatifs et ludiques
- Accès à la culture : initiation et découverte des différentes facettes de la culture et de l'art en général.

C. intervient 2 fois par semaine pour un soutien scolaire aux enfants de la Maison de l'enfance et des Cerisiers.

Tous les mardis et mercredis sauf en période scolaire elle prend en charge les enfants dont les besoins ont été identifiés en amont pour des devoirs ou du soutien dans une matière, mais il lui arrive d'adapter sa présence en fonction des besoins et des contraintes organisationnelles (rendez-vous médicaux posés, sorties prévues, participations aux camps et centres aérés, séjours en famille, etc....).

C. travaille avec des fiches ludiques pour faciliter la concentration des enfants des classe ULIS ou SEGPA et les mettre en confiance.

En 2025, elle a réalisé 620 heures auprès des jeunes.

20 enfants sont suivis régulièrement sur le plan scolaire selon une planification préétablie avec les coordinatrices et les éducateurs.

Les autres enfants sont accompagnés de façon ponctuelle selon les besoins détectés, à la demande des éducateurs.

Durée des séances d'accompagnement : d'une ½ d'heure à 1 h 30, voire 2 heures par enfant. Elle varie en fonction de l'âge, des éventuelles difficultés de concentration, des devoirs à réaliser, de l'état psychologique...

Objectif général : Le soutien scolaire pour les enfants de 3 à 6 ans vise à favoriser l'éveil, le développement global et l'acquisition précoce de compétences de base (langage, numération, motricité, autonomie sociale) à travers des activités joyeuses et adaptées au rythme de chaque enfant.

Cadre pédagogique :

- Approche centrée sur l'enfant : chaque activité s'adapte au niveau, aux intérêts et au « mood » du moment. Observation et adaptation rapide permettent de personnaliser le soutien sans pression.
- Jeu comme vecteur d'apprentissage : le jeu est le langage premier des jeunes enfants. Les ateliers exploitent les situations de jeu pour intégrer des objectifs scolaires (prélecture, logique, mathématiques simples, expériences scientifiques).
- Progression et sécurité émotionnelle : les routines, les supports visuels et les éloges constructives créent un cadre sécurisant qui soutient l'estime de soi et la persévérance.

Les séances de suivi scolaire se déroulent sur un temps et dans un lieu dédié aux enfants. Moment privilégié et individuel (parfois collectif) très apprécié des enfants. La séance débute par un échange sur la semaine écoulée permettant de valoriser l'enfant sur son comportement et les résultats obtenus à l'école. En fin de séance, des friandises les récompensent du travail et des efforts fournis.

Le lien avec les équipes éducatives est déterminant sur la mise en œuvre des méthodes de travail (échanges réguliers avec les éducateurs, avec le psychologue et avec les intervenants externes (enseignants, MSD...)).

Le suivi scolaire comprend :

- L'aide aux devoirs ;
- Entraînements/révisions ;
- Evaluation des niveaux scolaires des nouveaux entrants ;
- Mise en œuvre de plans d'accompagnement personnalisés.

Outre l'aspect scolaire, intervient également l'animation d'ateliers créatifs et éducatifs (travaux manuels, jeux éducatifs...) dédiés au développement des compétences générales des plus grands et destinés à favoriser l'éveil et le développement global des compétences de base pour les plus jeunes, le tout sous forme ludique.

Enfin à noter la participation de C. aux sorties en période de vacances scolaires en soutien des éducateurs à l'encadrement des enfants, confortant ainsi le lien de confiance établi avec les enfants et favorisant leur observation.

5. LES PARTENAIRES

6.1. Le réseau de partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

Référents ASE
AEMO,
CMP,
RTPE
AED, PAD, Lieu Ressource

Pendant le placement :

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
Hôpitaux (Lenval essentiellement),
Médecins psychiatres
Correspondants et/ou entraîneurs clubs sportifs
Centres de loisirs (Sivom, Claj...)
Services de la Fondation (Lieu Ressource, Pélican, la Guitare, la Villa Marie-Ange

Établissements scolaires partenaires de l'internat :

École Victor ASSO
École Denis DELAHAYE
École Condamine Cauvin
ITEP LA LUERNA
Collège La BOURGADE
Collège de Contes
Collèges de l'Escarène
LP Don Bosco

Partenaires scolaires :

AFEV et le Département

Médical / Suivi psychologique :

Pharmacie Béal
Hôpital de jour :
Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile
Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur
Établissements spécialisés
Planning Familial
ITEP
Les pompiers
CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
Pédopsychiatre
Médecin référent de la MET
Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue...
SOS Médecins
IME, CLISS, SEGPA,
Equithérapie proposée par l'ASE
Médiation animal

Sécurité :

Gendarmerie de La Trinité
Police Nationale/Commissariats
Brigade des mineurs

Activités sportives :

BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile)
Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
CLSH Trinité, club de foot La Trinité
Centres de Loisirs
Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes...
Les piscines
CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie ;
- Association Children and Future ;
- Association « Des ailes des enfants » ;
- AFEV ;
- No finish Line
- OGC NICE.

6. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

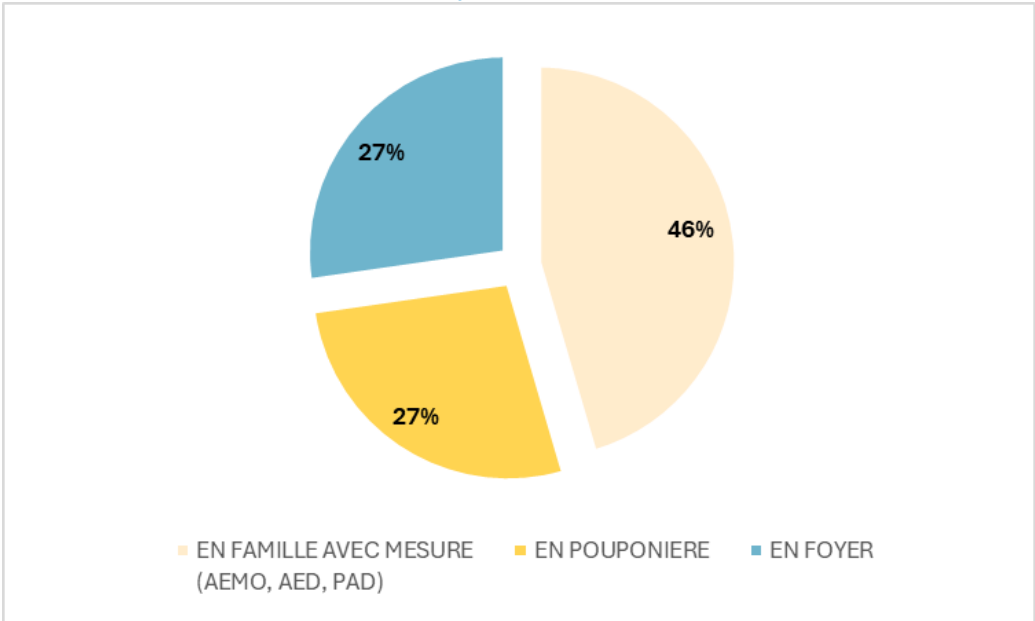
7.1. Les entrées

⇒ Nombre d'admissions en 2025

	Loulous	Ohana	Cerisiers	TOTAL
Filles	6		1	7
Garçons	1	1	2	4
Total	7	1	3	11

En 2025, 11 enfants ont intégré le domaine répartis sur les différents groupes.

⇒ Lieu de vie des jeunes avant l'admission



46 % des enfants accueillis en 2025 vivaient chez leur parent avec une mesure avant leur admission au sein du Domaine de la MET

⇒ Age des jeunes à leur admission

Loulous		Ohana		Cerisiers	
AGE	NB	AGE	NB	AGE	NB
35 mois	1	9 ans	1	11 ans	2
3 ans	2			13 ans	1
4 ans	1				
5 ans	2				
6 ans	1				

L'accueil et l'admission des enfants se fait selon les places disponibles sur les groupes

⇒ Mesure des jeunes à l'admission

En 2025, les 11 admissions faisaient suite à un jugement en assistance éducative (JAE).

⇒ MDPH à l'admission

Sur les 11 admissions de 2025, 3 jeunes (1 fille et 2 garçons) bénéficiaient d'une reconnaissance MDPH.

⇒ Scolarité à l'admission

Loulous		Ohana		Cerisiers	
Scolarité	NB	Scolarité	NB	Scolarité	NB
Pas encore scolarisé	2	CM1	1	Déscolarisé	1
Moyenne section	1			6ème	2
Grande section	2				
CP	2				

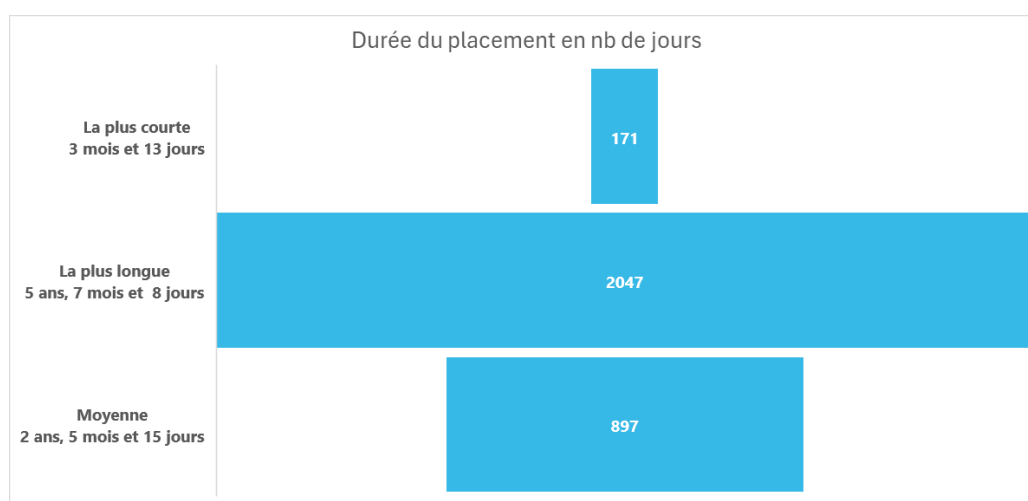
7.2. Les sorties

	Loulous	Ohana	Cerisiers	TOTAL
Filles	2	2	2	6
Garçons		1	4	5
Total	2	3	6	11

11 enfants ont quitté le Domaine de la Maison de l'Enfance de la Trinité en 2025.

Lieu de résidence à la sortie	Loulous	Ohana	Cerisiers
En famille	2	2	1
Chez un(e) Ass. Fam.		1	
VMA			1
GUIRE			1
Lieu de vie			1
En foyer			1
En MECS Thérapeutique			1

⇒ Durée du placement



La durée la plus courte s'explique par le passage d'un jeune garçon aux Cerisiers le temps de lui trouver un lieu de vie plus adapté à ses besoins (Orientation vers une MECS Thérapeutique).

La durée de placement longue s'explique par la continuité du parcours, pour un jeune garçon qui était accueilli depuis ses 9 ans et ce jusqu'à ses 14 ans.

La durée moyenne (plus de 2 ans) montre que l'accompagnement de ces enfants très fragilisés doit être suffisamment long pour sécuriser leur parcours.

⇒ Taux d'occupation

Le Domaine de l'enfance de la Trinité dispose avec ses 2 MECS d'une capacité d'accueil depuis le 1^{er} juin 2024 de 38 places :

MET :

Groupe des 3/7 ans : **10 places**

Groupe des 8/10 ans : **9 places + 1 place de Repli**

Les CERISIERS :

Groupe des 10 ans et plus : **18 places**

OCCUPATION en JOURS	Loulous		Ohana				Cerisiers			TOTAL mensuel réalisés
	Hébergements		Hébergements				Hébergements			
	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés	dont Repli	dont Acc.d'Urg.	Prévus	Réalisés	dont Repli	
Janvier	310	312	279	274			558	552		1138
Février	280	263	252	264		12	504	468		995
Mars	310	310	279	297		17	558	552		1159
Avril	300	300	270	292	6	16	540	540		1132
Mai	310	310	279	287	8		558	558		1155
Juin	300	300	270	270		2	540	540		1110
Juillet	310	291	279	285		14	558	555	4	1131
Août	310	310	279	281	2		558	548		1139
Septembre	300	300	270	270			540	540		1110
Octobre	310	318	279	271			558	558		1147
Novembre	300	300	270	325	4	9	540	536		1161
Décembre	310	333	279	303			558	525		1161
TOTAL annuel réalisés										13538

Loulous		Ohana		Cerisiers		TOTAL
Prévus	3650	Prévus	3285	Prévus	6570	13505
Réalisés	3647	Réalisés	3419	Réalisés	6472	13538

Occupation en Nb Jeunes	Hébergements			En repli	Acc. d'Urgence	TOTAL mensuel
	Loulous	Ohana	Cerisiers			
Janvier	12	10	20			42
Février	10	9	18		2	39
Mars	10	9	18		1	38
Avril	10	9	18	1	1	39
Mai	10	9	18	1		38
Juin	10	9	18		2	39
Juillet	12	9	18	1	1	41
Août	10	9	18	1		38
Septembre	10	9	18			37
Octobre	11	9	18			38
Novembre	10	9	18	2	3	42
Décembre	11	12	18			41

En ce qui concerne le taux d'occupation des MECS hors replis et accueil d'urgence nous restons bien à 100 % (Exactement 99,35%)

En 2025, le domaine comptabilise :

- **24 jours de replis pour 5 jeunes** : 2 jeunes des cerisiers sur la MET (groupe Ohana) 1 jeune du groupe Ohana sur les Cerisiers et 2 jeunes du PAD sur la MET (groupe Ohana)

	SUR LE GROUPE	
Nb jeunes	Ohana	Cerisiers
Ohana		1
Cerisiers	2	
PAD	2	

Nb jours	Ohana	Cerisiers
Ohana		4
Cerisiers	4	
PAD	16	
TOTAL	24	

3 Séjours

- et **70 jours d'accueil d'Urgence pour 9 jeunes** dont une fratrie de 3 enfants qui ont conduit à un sur effectif du 14 novembre au 9 décembre 2026 suite à l'audience ils seront admis de manière pérenne
- Par ailleurs 2 jeunes des Cerisiers ont effectué des temps de répit ou séjour de rupture sur les MECS inhérentes à la Fondation en raison de leur comportements inappropriés (violence, non-respect du cadre...) par la suite une jeune fille a été orienté vers une autre structure.

	STRUCTURE	
Nb jeunes	VMA	GUIARE
Cerisiers	1	1

	STRUCTURE	
Nb jours	VMA	GUIARE
Cerisiers	21	3

2 Séjours

⇒ Mouvement des jeunes sur les différents groupes

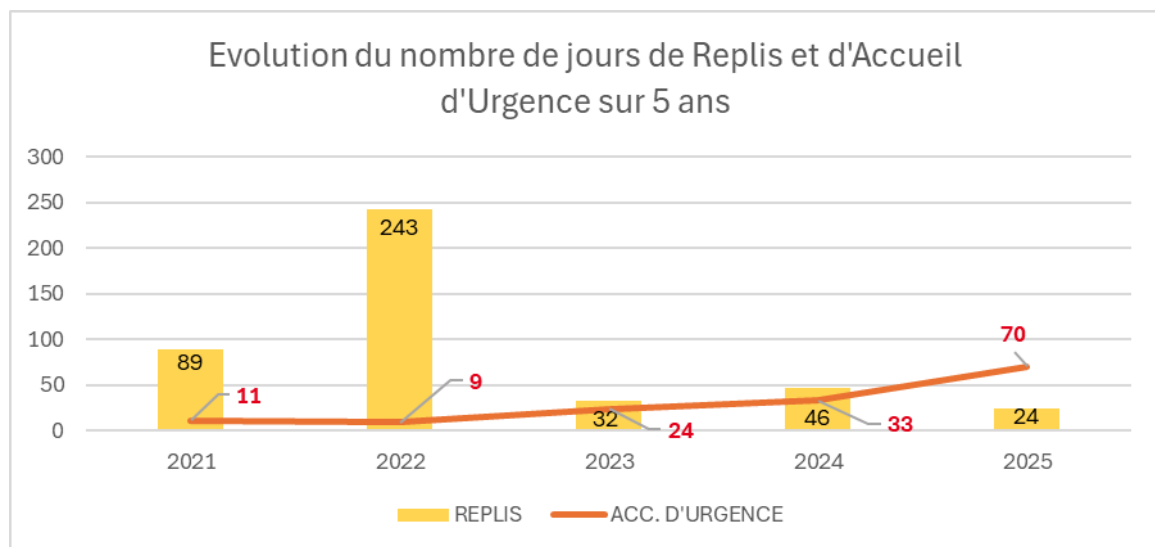
	SUR LE GROUPE		
Nb jeunes	Loulous	Ohana	Cerisiers
Loulous		3	1
Ohana	1		3

En 2025, 4 jeunes initialement accueillis sur les loulous ont changé de groupe pour aller pour 3 d'entre eux sur celui des Ohana, et la jeune fille initialement accueillie en accueil d'urgence est passée sur celui des Cerisiers.

De même, une jeune fille initialement accueillie en accueil d'urgence sur le groupe des Ohana est passée sur celui des Loulous en raison de son jeune âge.

Et 3 jeunes des Ohana sont passés aux Cerisiers dès qu'une place se libérait et que leur âge le permettait.

⇒ Evolution du nombre de jours de replis et accueils d'urgence sur le Domaine de l'Enfance de la Trinité



Avec la mise en place de la plateforme d'orientation nous ne devrions plus recevoir de jeunes en accueils d'urgence. Toutefois, les FEAM étant saturés, nous avons dû pallier l'urgence quand cela est possible.

Cette année nous constatons une diminution du nombre de jours de repli 24 pour 2025 contre 46 en 2024 mais une forte augmentation du nombre de jours d'accueil d'urgences 70 (9 jeunes) pour 2025 contre 33 (2 jeunes) en 2024. Sur le domaine de l'enfance nous disposons d'une seule place de repli sur le groupe des Ohana, ce qui limite l'organisation de repli, d'autant plus lorsqu'il s'agit de fratrie. L'équipe travaille avec l'environnement familial pour palier au manque de place de repli

7.3. Données globales sur l'exercice 2025

Sur l'exercice 2025, le Domaine a accueilli **53 jeunes** : 22 garçons et 31 filles, dont 9 en accueil d'urgence. Sur les 9 jeunes accueillis en Urgence une fratrie de 3 jeunes a été admise après l'audience.

De janvier à décembre, les équipes des différents groupes ont accompagné 33 jeunes (10 fratries) aux audiences en assistance éducative tenues en 2025 pour un total de 22.

1 fratrie de 4 jeunes s'est vue renouvelé son Accueil Provisoire pour 1 an.

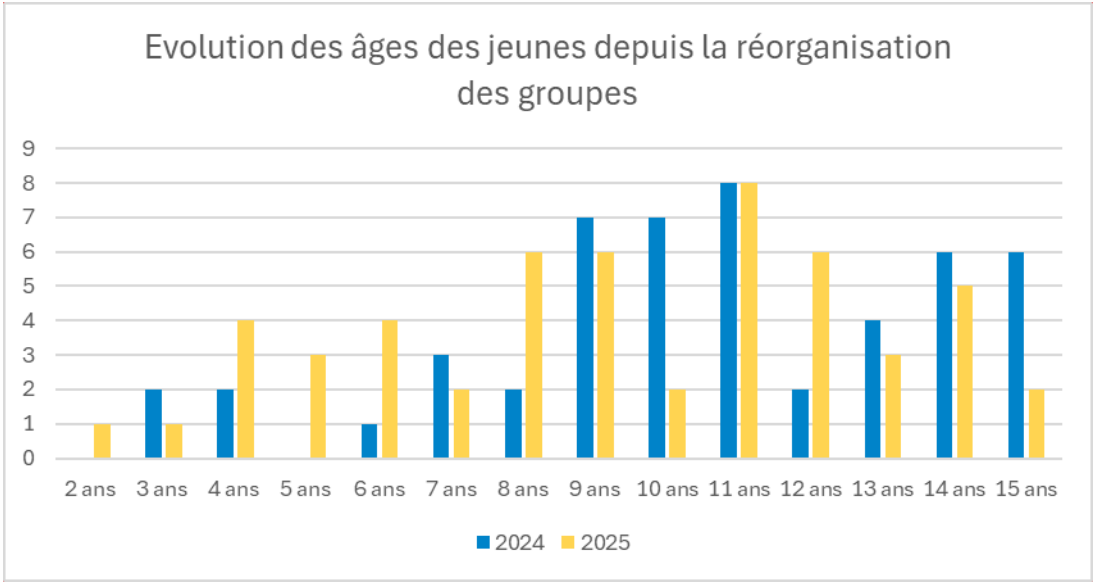
L'accueil de ces 53 jeunes sur l'année représente un total de 13 538 journées d'hébergement (en tenant compte des jours de repli (24) et des jours d'accueil d'urgence (70) qui représente un taux d'occupation global d'un peu plus de 100% (sur 38 places disponibles : 37 + 1 place de repli).

⇒ Répartition des jeunes hébergés sur les groupes

	Loulous		Ohana		Cerisiers		TOTAL		
	Hébergements		Hébergements		Hébergements		mensuel		
	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	TOT. Gnl
Janvier	10	2	4	6	11	9	25	17	42
Février	9	1	5	6	8	10	22	17	39
Mars	9	1	4	6	8	10	21	17	38
Avril	9	1	5	6	8	10	22	17	39
Mai	9	1	5	5	8	10	22	16	38
Juin	9	1	5	6	8	10	22	17	39
Juillet	11	1	5	5	8	11	24	17	41
Août	9	1	4	6	7	11	20	18	38
Septembre	9	1	4	5	7	11	20	17	37
Octobre	10	1	4	5	7	11	21	17	38
Novembre	9	1	8	6	7	11	24	18	42
Décembre	10	1	8	4	8	10	26	15	41

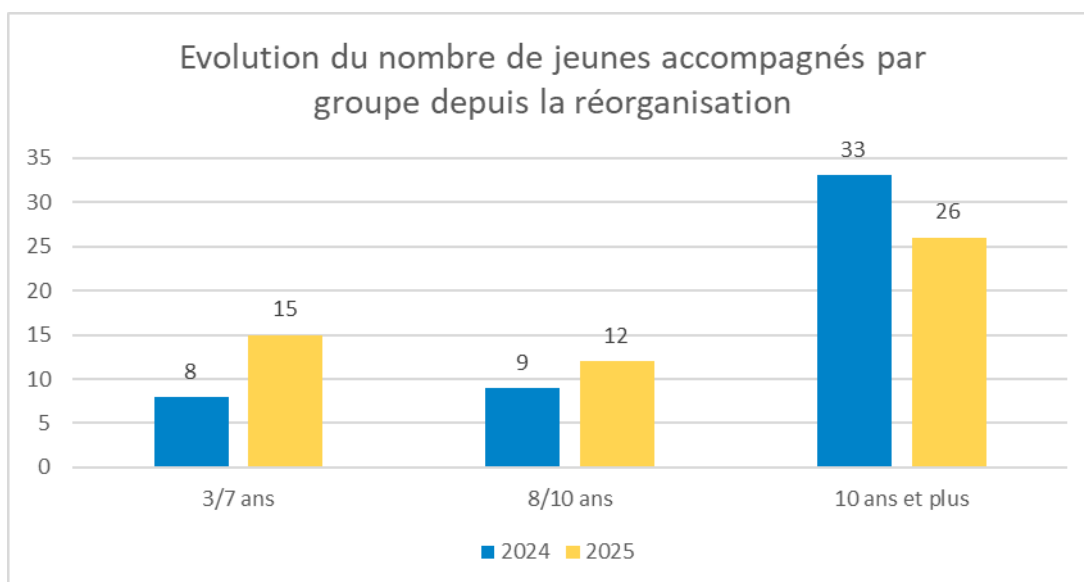
Le groupe des Loulous (3/7 ans) a été majoritairement composée de filles, celui des Ohana (8/10 ans) a été plutôt mixte alors que sur le groupe des Cerisiers (10 et plus) les garçons ont été plus nombreux.

⇒ Evolution des âges entre 2024 et 2025



Au 31 décembre 2025, sur les 53 jeunes accueillis :

- 25% étaient âgés de 11 et 12 ans
- 23% de 8 et 9 ans
- 20% de 4, 5 et 6 ans

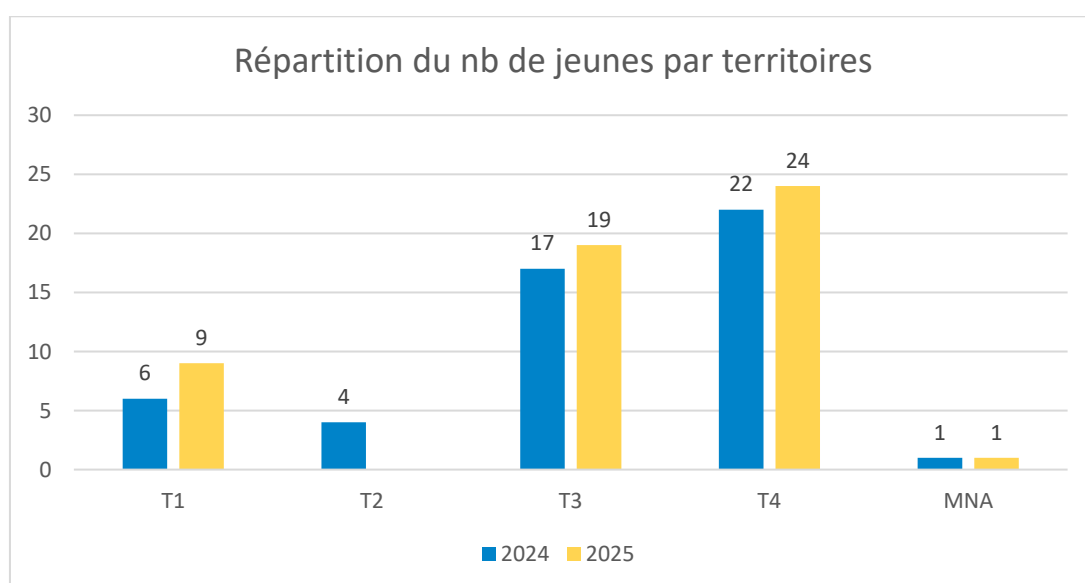


En 2025, le nombre de jeunes accueillis dans le groupe des 3/7 ans est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par les passages, au cours de l'année, de certains jeunes vers la tranche d'âge supérieure, entraînant ainsi de nouvelles admissions pour compenser ces départs.

Ce même phénomène de glissement est observé sur la tranche des 8/10 ans, avec des mouvements internes liés à l'évolution de l'âge des jeunes.

Cette évolution liée à l'âge, entraîne une diminution significative pour la tranche des 10 ans et plus. Cette situation s'explique par la fusion des MECS de la MET et des Cerisiers, désormais organisées en trois groupes. Cette réorganisation vise à garantir la continuité des parcours des jeunes. Ainsi, les jeunes issus du groupe des 8/10 ans sont prioritaires lorsqu'une place se libère, ce qui limite les nouvelles admissions externes sur cette tranche d'âge.

Nombre de jeunes hébergés par territoires



Les orientations sont majoritairement émises par les territoires 3 et 4, ceci peut correspondre à la proximité du Domaine de l'Enfance de la Trinité avec ces territoires qui rassemblent les MSD de Nice, des Vallées, des Paillons et de Menton

7.4. Données médicales

⇒ Reconnaissance MDPH des jeunes hébergés

En 2025, 13 jeunes accueillis à l'année ont une reconnaissance MDPH, et une demande a été réalisé pour un jeune.

⇒ Traitements médicaux et suivis médicaux des jeunes hébergés

Sur les 53 jeunes accueillis en 2025, 24 avaient un traitement médical :

- 10 Psychologiques (Trouble du comportement et autres névroses) : 4 filles et 6 garçons ;
- 14 Spécifiques (Asthmes, énurésie, hémophilie, trouble du sommeil) : 7 filles et 7 garçons.

Sur les 53 enfants hébergés en 2025, 34 ont eu un suivi psychologique au CE2P, en CMP, en cabinet privé ou en Hôpitaux de jour, soit 64% des jeunes.

Suivis particuliers	
CMP	25
CE2P	3
Psychologue libéral	3
Suivi en Hopital de Jour	3
Suivi Orthophoniste	6
Suivi Psychomoteur	6
Suivi Ortodontie	4
EMIE	1
Equithérapie	6
EMIE + Equithérapie	2

7.5. Données scolaires et extra-scolaires

⇒ Scolarité

Sur les 53 jeunes qui ont séjourné au Domaine de l'Enfance tous n'ont pu être accompagné dans leur scolarité, au motif d'hébergement trop court pour une inscription dans un établissement scolaire, passage de courte durée dans le cadre d'accueil d'urgence ou hébergement court durant la période estivale. Un jeune déscolarisé accueilli en cours d'année.

Nb Jeunes	Niveau Scolaire	2024-2025	2025-2026
Scolarisés en classes ordinaires	Maternelle Petit	5	2
	Maternelle Moyen	1	5
	Maternelle Grand	2	1
	CP		4
	CE1	4	
	CE2	4	2
	CM1	4	5
	CM2	5	3
	6ème	4	3
	5ème	1	3
	4ème	2	1
Scolarisés en classes adaptées	CE2 ULIS	3	
	CM1 ULIS		2
	6ème ULIS	1	
	6ème SEGPA	1	3
	5ème ULIS		2
	5ème SEGPA		1
	4ème ULIS	2	
	4ème SEGPA	1	
	3ème ULIS	1	2
	3ème SEGPA	1	1
Pas encore scolarisés		2	
Déscolarisés		1	1
Sortis avant sept. 2025			7
Pas d'information (Acc. d'Urgence) entrés avant sept. 2025		8	
Pas d'information (Acc. d'Urgence) sortis avant sept. 2026			5
TOTAL		53	53

Sur l'année scolaire 2024-2025 24% des jeunes scolarisés en classe adaptée et 28% pour l'année scolaire 2025-2026. Un seul jeune est descolarisé depuis son admission, il était hospitalisé depuis un an

Nb Jeunes	2024-2025	2025-2026
Scolarisés en classes ordinaires	32	29
Scolarisés en classes adaptées	10	11
TOTAL	42	40

⇒ Etablissements scolaires

Nb Jeunes inscrits	2024-2025	2025-2026
En maternelle	9	8
Au primaire	19	16
Au collège	14	16
TOTAL	42	40

Les établissements de proximité sont priorités pour éviter de trop nombreux accompagnements scolaires. Nous avons établi un lien de confiance avec le guichet famille et les écoles de La Trinité, ce qui facilite les échanges et permet une meilleure prise en charge des demandes.

Nb Jeunes inscrits	2024-2025			2025-2026		
	En maternelle	Au primaire	Au collège	En maternelle	Au primaire	Au collège
A Contes			3			4
A La Trinité	8	19	6	8	16	9
A L'Escarène			1			1
A Nice	1		4			2
TOTAL	9	19	14	8	16	16
	42			40		

⇒ Activités extra scolaires des jeunes hébergés

Dans le cadre du projet d'établissement et du projet personnalisé de l'enfant, il est essentiel pour l'équipe éducative que chaque enfant puisse accéder à une activité extrascolaire ou culturelle.

Elle leur permet de se maintenir en bonne forme, d'avoir une activité sportive, de créer du lien social et ainsi de s'extraire du groupe institutionnel souvent pesant.

En raison de leur difficulté dans la relation à l'autre, 21 jeunes n'ont pas souhaité adhérer à un quelconque loisir sur l'année scolaire 2024-2025 et 19 sur l'année 2025-2026. Pour autant les équipes éducatives accompagnent ces enfants sur des activités en interne, avec le Lieu Ressource et/ou périodique.

Les jeunes accueillis en urgence ne bénéficient pas d'accompagnement d'activités extra-scolaires.

C'est pourquoi sur un total de 53 jeunes accueillis :

- 45% étaient inscrit à une activité sportive et/ou artistique durant l'année scolaire 2024-2025 ;
- 55% durant l'année scolaire 2025-2026.

Activités sportives ou artistique	2024/2025	2025/2026
Badmington		1
Baby gym	1	
Danse	5	3
Danse Afro	1	
Foot	13	8
Gym	1	7
Judo	2	1
Théâtre	1	
Escrime		1
Escalade		2
Dessin		1
Equitation		2
Taewondo		1
Tennis		1
Piano/Solfège		1
TOTAL	24	29

Les équipes n'influencent ni n'orientent les jeunes vers une discipline plutôt qu'une autre. Le jeune choisit par lui-même l'activité dans laquelle il souhaite s'investir. La difficulté reviendra aux équipes référentes de répondre à ses souhaits en trouvant le club, l'association, l'organisme qui dispensera ces activités.

Bien souvent, les inscriptions ne peuvent se faire à proximité du lieu de vie des jeunes, ni sur les mêmes tranches horaires, ce qui suscite de nombreux accompagnements.

Activités sportives ou artistique	2024/2025	2025/2026
Ariane	3	6
Drap	1	1
La Trinité	14	10
Levens		2
Nice	6	10
TOTAL	24	29

L'accompagnement aux différentes activités dans différents lieux est une réelle difficulté, les éducateurs passent énormément de temps sur la route.

⇒ Inscription au Lieu Ressource

Le Lieu Ressource est un service très apprécié des jeunes car il leur permet de pouvoir s'extraire un temps du groupe institutionnel, cette relation différente avec le jeune est un atout précieux pour les équipes éducatives des MECS car elle apporte un éclairage supplémentaire sur leur situation et leur personnalité.

Etaient inscrit au Lieu Ressources

- 22 jeunes de janvier à août 2025 ;
- 19 jeunes de septembre à décembre.

Les modalités d'accompagnement du Lieu Ressources sont multiples, les jeunes ont bénéficié du service de différentes façon :

- Aide aux devoirs ;
- Soutien scolaire, aide à l'organisation du cartable selon leur emploi du temps, mise en place de temps scolaire séquentiel en lien avec l'établissement
- Prise en charge global par le Lieu Ressources.

7.6. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.

⇒ Evènements indésirables graves (EIG) :

En 2025, 8 informations préoccupantes (EIG) ont été émises :

6 des Cerisiers :

- ✓ (1) Actes de malveillance au sein de la structure ;
- ✓ (3) Comportements violents de la part d'usagers, à l'égard d'autres usagers ou à l'égard de professionnels, au sein de la structure ;
- ✓ (2) Suicides et tentatives de suicide, au sein des structures, de personnes prises en charge ou de personnels ;
- ✓ (1) Situations de perturbation de l'organisation ou du fonctionnement liées à des difficultés relationnelles récurrentes avec la famille.

2 de la MET :

- ✓ (2) Comportements violents de la part d'usagers, à l'égard d'autres usagers ou à l'égard de professionnels, au sein de la structure ;

⇒ Rapports d'incidents

De janvier à décembre, les Mecs du Domaine de l'Enfance de la Trinité ont rédigé **119 notes d'incident soit 25,3% de plus que l'an passé** (95 en 2024) concernant 22 jeunes hébergés soit 57% de plus qu'en 2024 (14).

Dans 72% (86 notes établies) des cas l'incident s'est produit sur le groupe des 10 ans et plus.

LES CERISIERS (Groupe des 10 ans et +)	86
⇒ Comportement et/ou geste inadapté	16
⇒ Comportement et/ou geste inadapté, Graves violences physiques, Mise en danger, Menaces de mort, Morsures	1
⇒ Fugue	4
⇒ Incivilité	3
⇒ Mise en danger	7
⇒ Recadrage	2
⇒ Violence physique	14
⇒ Violence physique et verbale	32
⇒ Violence verbale	7
⇒ Guitare	13
⇒ Comportement et/ou geste inadapté	5
⇒ Fugue	1
⇒ Incivilité	2
⇒ Violence physique et verbale	2
⇒ Violence verbale	3
MET (Groupes des 3/6 ans et 8/10 ans)	33
⇒ Dégradation de matériel	3
⇒ Fugue	10
⇒ Incivilité	1
⇒ Recadrage	1
⇒ Violence physique	10
⇒ Violence physique et verbale	8
Total général	119

En 2025,

- ✓ 1 jeune a fait l'objet de 23 notes d'incident essentiellement pour des actes de violences ;
- ✓ 1 jeune fille de 17 dont 9 pour des actes violents ;
- ✓ 1 jeune de 16 dans 50% des cas pour des faits de violence ;
- ✓ 1 jeune fille de 14 dont 9 pour un comportement violent ;
- ✓ 1 jeune de 9 dont 7 pour violence ;
- ✓ 1 jeune de 6 pour divers motifs.

Ces 119 rapports ont fait l'objet de :

- 12 interventions des Pompiers / Samu ;
- 9 interventions de Gendarmerie / Police ;
- 34 de dommages Matériel ;
- 35 de dommages Corporel.

A l'origine de ces perturbations, il s'avère que l'élément déclencheur est le plus souvent :

- ✓ La frustration (57 cas) ;
- ✓ Le mal-être et/ou les angoisses (32) ;
- ✓ Le conflit entre jeunes (15) ;
- ✓ Le non-respect du cadre institutionnel (7) ;
- ✓ La difficulté de gérer le quotidien et/ou la vie en institution (5) ;
- ✓ Les jeux inadaptés (3).

II. LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)

1. LA PRESENTATION DU PAD

Le Placement à Domicile (PAD) a introduit de nouvelles modalités de fonctionnement pour les établissements et des pratiques de travail différentes pour les équipes éducatives. Les travailleurs sociaux s'attachent à travailler les liens à partir des systèmes familiaux en s'appuyant sur différents supports tels que l'observation, l'entretien, le travail avec les partenaires et la famille, le soutien éducatif, l'accompagnement dans le « faire avec ».

Le Placement à Domicile concerne des mineurs pour lesquels la protection nécessaire peut-être assurée au domicile familial sous certaines conditions et/ou pour lesquels la séparation physique permanente s'avère préjudiciable ou très difficile à réaliser.

Le PAD est une alternative au placement traditionnel, alliant un maintien au domicile familial en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection de l'enfant.

Le PAD repose sur l'exercice de l'autorité parentale soutenue par l'équipe éducative du service. Le PAD, comme toute mesure d'assistance éducative qui s'impose à une famille, nécessite malgré tout une collaboration entre l'équipe éducative et les familles des enfants suivis. Il est nécessaire d'obtenir l'adhésion des familles malgré la contrainte.

Le PAD se caractérise par une grande souplesse d'intervention, plus précisément en termes d'horaires. L'amplitude horaire du service, permet une présence assez large sur la journée, en début de soirée et également le week-end.

En cas d'urgence et de nécessité, il est possible de joindre un représentant du service ; les familles sont informées du numéro d'urgence le jour de l'admission.

Le PAD s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative aux principes de respect des droits des usagers et du dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Depuis le 01/06/2018, le Placement à Domicile a vu sa capacité d'accueil étendue par les arrêtés n° DE/2018/00089 et n° DE/2019/0188 : accompagnement de 30 enfants âgés de 6 à 18 ans.

L'équipe se compose de 5 ETP d'éducateurs, 1 ETP psychologues, 0,4 ETP secrétaire et 0,8 ETP coordinatrice sous la direction du responsable d'activités et du directeur de secteur.

Chaque éducateur a en référence 6 mesures, il intervient au moins un fois par semaine (Visite à domicile : VAD) pour mobiliser l'entourage familial auprès de leur enfant.

Le service du PAD fonctionne du lundi au samedi de 9h à 21h, deux éducateurs interviennent le dimanche en renfort sur les internats et sont mobilisables sur les situations de repli.

Les locaux du PAD sont situés dans les locaux de la MET (Maison de l'Enfance de la Trinité) sise 81, boulevard Jean Dominique Blanqui -06340 LA TRINITE.

Conformément au référentiel, la mise en œuvre d'une mesure de PAD a pour objectifs de :

- Prévenir la désaffiliation du milieu naturel de l'enfant en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection du mineur au domicile parental ;
- Répondre aux besoins du mineur en particulier à sa stabilité affective ;
- Soutenir les familles en les impliquant dans une dynamique de changement ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seuls la prise en charge de leur enfant au quotidien.

Nous avons pu observer depuis ces dernières années une adaptation du PAD à différents types de situations :

- En amont du placement, le PAD peut intervenir en vue de la préparation à une séparation physique si un danger est avéré ; cette préparation aide à rendre le placement en MECS moins douloureux et mieux compris pour les familles.
- Après un placement, il s'inscrit dans la perspective d'un soutien pour des situations encore fragiles pour permettre aux enfants un retour au domicile familial.

2. LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS

2.1. Les missions

Educatives

Auprès des parents :

- Développer et renforcer tous les moyens susceptibles de maintenir les enfants et les jeunes dans leur milieu naturel ;
- Soutenir les parents dans les actes de la vie quotidienne ;
- Accompagner les parents dans la prise en compte des difficultés et des capacités de leurs enfants ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seul la prise en charge de leurs enfants au quotidien.

Auprès des enfants :

- Participer à la protection de l'enfant en lui proposant un cadre de vie sain et stable ;
- S'assurer de la santé des enfants accompagnés par le service ;
- Structurer son environnement.

Psychologiques :

- Accompagner et soutenir les compétences parentales ;
- Analyser et comprendre les enjeux intrafamiliaux ;
- Coconstruire avec la famille des moyens de communications
- Apporter un soutien psychologique aux enfants et parents qui le nécessitent ;
- Apporter un étayage et une analyse clinique à l'équipe éducative sur les situations.

2.2. Les objectifs

- Protéger l'enfant tout en maintenant la relation quotidienne avec ses parents ;
- Redonner aux parents un place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant ;
- Impulser une dynamique de changement au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des parents ;
- Soutenir les familles dans leur pratique de la parentalité au travers des actes de la vie quotidienne et en les restituant dans leurs droits et leurs devoirs ;
- Conforter les parents dans leurs capacités à trouver eux même les réponses adaptées aux besoins de leurs enfants ;
- Prendre en compte les difficultés auxquels sont confrontées les parents et l'enfant dans le cadre familial en évitant un placement en MECS, en foyer ou dans un autre établissement, ou le cas échéant en les préparant à la séparation familiale ;
- Travailler avec la famille, valoriser leurs compétences parentales, les accompagner dans la prise en charge du quotidien
- Accompagner les enfants dans une évolution personnelle qui s'appuie sur un projet personnalisé d'accompagnement ;
- Accompagner les enfants dans leur projet et leur suivi scolaire
- Orienter les enfants vers le dispositif le plus adapté à sa situation, si besoin ;
- Veiller aux conditions de vie matérielle, de sécurité physique, affectives et psychique, de santé, de développement, d'éducation et de socialisation des enfants ;

3. LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGE

3.1. L'analyse des pratiques professionnelles

Quel que soit la profession exercée, tout un chacun peut bénéficier d'un regard extérieur, surtout quand un professionnel exerce dans un contexte complexe et qu'il :

- Souhaite prévenir ou cadrer de potentielles difficultés (contrôle, régulation),
- Agit pour promouvoir d'autres personnes dans le cadre de situations judiciaires, sociales, économiques, éducatives, pédagogiques, médicales, psychologiques ou thérapeutiques (supervision, analyse contre-transférentielle),
- Projette d'éclairer et parfaire ses compétences (analyse de la pratique),

Le psychologue externe peut alors contribuer :

- À l'élaboration réflexive des articulations entre profession, statut, rôles et fonctions, déontologie et éthique professionnelle,
- À décrypter les logiques relationnelles, organisationnelles et institutionnelles,
- À saisir et comprendre les motivations personnelles, interpersonnelles et inconscientes,

À accompagner le professionnel dans ses étapes, ses orientations et ses questionnements.

Le service du PAD fait intervenir un intervenant extérieur 10 fois par an à raison de 2h par session pour travailler sur « L'Analyse des Pratiques Professionnelles ».

C'est un temps où, collectivement, l'équipe analyse une situation et coconstruit ses pratiques et ses postures, ce temps est indispensable, il permet un certain recul mais aussi un partage de connaissances sur les dimensions culturelles, sur les questions sensibles de sexualité, d'intimité et toute autre dimension qui nécessite un approfondissement.

L'équipe fait un retour très positif de ces séances de co-construction professionnelle car cela lui permet de renforcer son identité professionnelle par l'acquisition de connaissances et de compétences dans la perspective d'amélioration des pratiques, un étayage et/ou un éclairage sur les situations.

Afin d'être toujours dans cette quête du renouveau professionnel, et de la bonne posture à tenir et des bonnes pratiques professionnelles, le service change tous les 2 ou 3 ans d'intervenant afin d'acquérir de nouveaux outils de travail et de réflexion, des approches de travail différentes.

3.2. Les réunions d'équipe

Les réunions hebdomadaires :

Un point hebdomadaire par l'ensemble de l'équipe éducative permet :

- D'aborder l'avancée de chaque situation et de réajuster les axes de travail pour les semaines à venir et les objectifs opérationnels à proposer à la famille.
- D'évoquer les prises en charge et les divers accompagnements qui ont été effectués durant la semaine précédente (point technique, audience, rendez-vous médicaux, activités individuelles ou collectives...) ;
- De prendre collectivement des décisions sur les stratégies d'accompagnement ;
- De rédiger ou actualiser les Projet Personnalisés ;
- De faire le point sur les évolutions positives ou négatives constatées, rendre compte des difficultés qui peuvent être rencontrées.

Pour la bonne organisation du service, sont également présentés les points importants à venir, les congés afin de pouvoir mettre en place des personnes relais sur les situations durant les absences.

La coordinatrice présente les nouvelles situations qui lui ont été orientées afin de préparer l'accompagnement qui pourra être mis en place.

Durant ces temps de réunion, la coordinatrice partage les actualités de la Fondation et/ou du secteur, et échange avec l'équipe sur les projets à mener, ainsi que sur tout sujet qui pourrait être évoqué.

3.3. Les réunions trimestrielles pédagogique

L'équipe programme une journée de réunion par trimestre afin d'aborder des thématiques de réflexion sur différents axes, les difficultés rencontrées en fonction de nouvelles situations « limites » dans les troubles qu'elles présentent ou les pathologies d'enfants parfois en grande difficulté. Sont également évoqués les projets, les prévisions, l'évolution à moyen ou long terme du service. Un travail autour de la démarche d'amélioration continu de qualité.

4. LES MODALITES D'ADMISSION

La plateforme d'orientation oriente les mineurs. Cette cellule centralise l'ensemble des demandes et a connaissance des places disponibles sur les différents services. Après étude de la situation, elle oriente la demande vers l'établissement qui correspondra le mieux aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.

Le jour de l'admission, la famille au complet est reçue en entretien au service du placement à domicile. A cette occasion, la famille et l'enfant font connaissance avec les lieux, la coordinatrice ainsi que l'éducateur et la psychologue qui seront les référents. Lors de cette rencontre l'équipe référente échange avec la famille, une présentation du service lui est faite et des documents lui sont remis (livret d'accueil, contrat de prise en charge, règlement de fonctionnement du service, diverses demandes d'autorisations ...)

Dans le mois qui suit l'admission, l'éducateur rédige le projet personnalisé de l'enfant soit au domicile de la famille avec l'enfant et les représentants légaux, soit avec l'enfant dans un 1er temps et la famille dans un second temps. Ce document est réévalué tous les 6 mois.

5. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

5.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Décès d'un des 2 parents
- Parents séparés/ divorcés = problème garde d'enfant
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Suspicion de maltraitements physiques, psychologiques et morales

5.2. Les problématiques des jeunes repérées

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Suspicion de radicalisation ;
- Conduites addictives (stupéfiants, alcool) ;
- Délinquances ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

5.3. Description des évolutions marquantes

- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Augmentation de la délinquances (vols, dégradations) avec un suivi PJJ.

6. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- ◆ Présentation du projet de l'enfant avec le référent PPE de la MSD
- ◆ Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1^{er} mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune accompagné ;
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (accompagnements activités extérieurs, points scolaires...)
- ◆ Collaboration des familles dans la prise en charge du suivi de leur enfant (VAD, mise en place des recommandations de l'équipe éducative tant sur le plan éducatif, médicale et scolaire) ;
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques Activités individuelles ou collectives à caractères ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

7. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

7.1. Les modalités d'intervention

La psychologue peut intervenir de multiples manières au sein du PAD ; cette liberté d'action permet au professionnel de choisir la modalité qui convient le mieux à la problématique familiale rencontrée et à en suivre l'évolution en s'adaptant chaque fois que cela est possible et surtout pertinent.

Ainsi, la psychologue peut proposer et réaliser différents types d'entretiens :

- Les entretiens familiaux : idéalement un par trimestre, ils peuvent se réaliser au domicile.
- Les entretiens individuels parents
- Les entretiens individuels enfants
- Les entretiens fratries

Repérée comme « appartenant » au PAD, la psychologue peut proposer de mettre en place des suivis psychologiques réguliers pour les enfants accompagnés en interne. Ils peuvent s'organiser à titre exceptionnels et ce de manière continue soit en attendant une prise en charge soit selon les besoins.

Il est important de considérer que cet espace peut être difficile à investir pour les enfants accueillis en PAD, ces derniers pouvant avoir des réticences à parler librement à quelqu'un qui travaille en lien avec les partenaires qui peuvent recommander au juge un placement ordinaire.

Ainsi, il sera toujours souhaitable d'instaurer un suivi psychologique externalisé lorsque l'enfant est en demande, ce, afin de lui garantir un espace de parole qu'il pourra investir plus facilement.

Les suivis psychologiques sont organisés en préconisant les orientations les plus adaptées et en assurant un lien avec la structure ou les professionnels qui assurent les prises en charges. La psychologue du PAD peut donc participer à certains rendez-vous médicaux ou paramédicaux en place ou en cours d'instauration afin de faciliter l'adhésion du jeune à son nouveau suivi.

Enfin, la psychologue est en lien avec l'ensemble des partenaires (MSD, Etablissements scolaires, Internats, Structures de soins, Professionnels de santé, SESSAD, ITEP...) intervenant dans la vie des enfants suivis en PAD. Elle participera donc aux synthèses, points techniques, PPA, PPE... afin d'apporter un éclairage complémentaire à la réflexion menée par les équipes pluridisciplinaires.

7.2. Les entretiens cliniques

Les entretiens familiaux

Des entretiens familiaux sont régulièrement instaurés afin de permettre un travail axé sur les interactions entre les membres de la famille. Ce pourra être l'occasion de travailler à définir avec la famille et le jeune des objectifs du travail éducatif.

Ainsi, les familles sont associées au travail entrepris par le PAD et sont, si elles le souhaitent, au cœur du processus de changement intrafamilial. Les différents membres de la famille peuvent alors développer leurs propres ressources face à des comportements qui avaient pour habitude de crispier leurs réactions. Ce travail tend à aider les parents à assurer leur fonction parentale sans l'étaiyage éducatif du PAD dont l'accompagnement n'a pas pour vocation à perdurer. C'est également un lieu où les enfants accompagnés peuvent eux aussi développer des stratégies « pour faire avec » les comportements de leurs parents qui peuvent les mettre à mal.

Les entretiens peuvent se réaliser dans les locaux ou lors de visites à domicile et sont généralement réalisés en présence de l'éducateur référent de la situation.

Pour ces entretiens, il sera toutefois préférable, autant que possible, de garantir un cadre formel en réalisant les entretiens au sein de nos bureaux. Cet espace de neutralité permettra de faciliter la mise en mots des problématiques familiales. La parole y est déposée en dehors du domicile qui est parfois représenté comme le lieu de conflits ou d'angoisses.

Dans certaines situations, ce cadre formel s'avère être un frein à la libération de cette parole en ce qu'il devient justement angoissant pour la famille, particulièrement pour les jeunes enfants. En effet, ces derniers peuvent se trouver impressionnés par la constitution de ces entretiens familiaux, composés uniquement d'adultes et, qui plus est, se déroulant dans un lieu qu'ils connaissent peu ou mal. Le domicile reste riche d'éléments d'observations car il reste le milieu dans lequel les enfants et adolescents évoluent au quotidien.

Certaines habitudes de vie, de lien ou d'utilisation de l'espace peuvent apparaître comme révélateurs d'un fonctionnement familial parfois mal adapté et l'éducateur ou la psychologue peuvent en faire le retour aux familles qui, prises dans leurs habitudes de vie, ne perçoivent pas qu'il est possible de faire autrement.

Les entretiens individuels

Ces entretiens ont quant à eux pour vocation d'offrir un espace de parole la plus libre possible pour l'enfant, l'adolescent ou le parent.

La psychologue du Placement à Domicile n'a toutefois pas pour objectif de réaliser des suivis réguliers auprès des jeunes ou des parents. Mais, elle peut toutefois apporter un soutien psychologique lors de situation aigüe de détresse psychique. L'objectif étant d'accompagner, d'écouter la parole afin d'organiser une orientation la plus rapide possible vers d'autres professionnels qui pourront assurer le suivi au long cours.

Ces entretiens individuels pourront aussi être initiés lorsque l'on constate que la parole est inhibée ou retenue lors des entretiens familiaux ou lorsque l'on suspecte qu'un des membres de la famille a besoin de se confier en dehors de la présence des autres.

La psychologue garde à l'esprit que le parcours de vie des enfants accompagnés par le PAD (mais aussi celui de leurs proches) est souvent jalonné d'évènements douloureux voire traumatiques, mais aussi potentiellement de pertes, de maltraitances psychiques, physiques ou encore sexuelles dont le recueil des faits sera souvent long et difficile.

Il est à noter que la majorité des enfants accompagnés par le PAD sont issus de milieux familiaux peu aisés voire défavorisés. Les familles n'ont souvent pas les ressources financières pour assumer le coût d'une orientation pour un suivi psychologique en libéral. Lorsque les parents nous donnent leur accord, nous favorisons donc les suivis au sein de structures de type CMP (Centres Médico Psychologiques) où les suivis sont gratuits.

Les entretiens fratrie

Les entretiens dits « fratrie » consistent à aménager un espace d'écoute, de parole et d'élaboration, contenant et sécurisant, dans lequel le lien fraternel peut se (re)construire, en dehors du contexte parental.

Ils visent, de manière générale, à accompagner la fratrie à vivre de nouvelles interactions, à développer de nouveaux modes de communication permettant de mieux gérer les conflits, à rétablir les frontières entre l'espace psychique individuel et le sous-système de la fratrie mais surtout à redéfinir les rôles de chacun au sein de la structure familiale.

Ils favorisent, par ailleurs, le partage d'expériences communes concernant le vécu familial, notamment les relations parents-enfants, les relations fraternelles et les événements de vie commune.

Ce qui ne parvient pas encore à se dire en présence de leurs parents, peut être exprimé plus facilement dans cet espace dédié à la fratrie.

Dans certaines situations familiales marquées par des ruptures et des discontinuités de liens, la reconstruction de l'histoire familiale permet à la fratrie de mieux la comprendre afin de pouvoir progressivement s'en affranchir et pouvoir rétablir des relations plus saines.

L'observation lors de ces échanges, montre que malgré la jalousie, les rivalités et les conflits, frères et sœurs ont tendance à se procurer une protection mutuelle et ce, d'autant plus si les adultes ont failli dans cette tâche.

8. LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE

8.1. Les visites à domicile (VAD) : un outil central

Les interventions de l'équipe éducative se déroulent principalement au domicile des familles, avec la possibilité de rencontres à l'extérieur, à raison de deux rencontres par semaine minimum.

Les motivations du professionnel n'ont aucune garantie d'être forcément bien identifiées par la famille qui lui ouvre la porte. Elle peut aussi bien se sentir espionnée par un regard inquisiteur qu'accompagnée au plus près de ce qu'elle vit. Progressivement, le lien se tisse et permet de créer un échange constructif.

Les visites à domicile sont conçues pour aider les familles à créer un environnement favorable à la croissance et au bon développement de leurs enfants. Les interventions du PAD peuvent réduire les facteurs de risque et augmenter les facteurs de protection. Les visites sont réalisées par un éducateur dûment formé et visent généralement à changer le comportement des enfants et de leurs parents, à favoriser la mise en place de pratiques parentales positives et à offrir du soutien social aux jeunes femmes isolées, aux parents de jeunes enfants ou d'adolescents. Les visites à domicile plus fréquentes peuvent inclure la gestion de cas particuliers comme celles des jeunes en pleine crise d'adolescence. Aborder ce sujet avec la famille permet d'envisager des actions de sensibilisation auprès du jeune bénéficiaire. Il s'agira de l'informer des risques, par exemple ceux liés à une sexualité non protégée, à des fugues à répétition, à la consommation de produits toxiques...et l'aider à surmonter les difficultés par des actions ciblées.

En observant la famille dans son cadre de vie, les intervenants peuvent valoriser ses forces et proposer des actions adaptées pour favoriser le bien-être et la prise en charge au quotidien des enfants.

8.2. L'accompagnement éducatif au sein du Placement à Domicile (PAD)

L'équipe du PAD intervient ainsi sur plusieurs dimensions : éducative, relationnelle, sociale, scolaire, psychologique, familial et le soin.

Nous intervenons également autour d'accompagnements individuels, d'actions et activités collectives. Des entretiens individuels et des entretiens familiaux sont menés et organisés par la psychologue du service.

Educateurs et psychologue, ensemble menons et organisons des groupes de parole pour les parents ainsi que les enfants autour de différentes thématiques ciblées préalablement.

Ces derniers temps, nous mettons en place des ateliers collectifs (tels que ciné débat, repas partagé...) afin de faciliter la transition vers l'accueil de jour.

Notre accompagnement s'inscrit également dans un travail de partenariat constant avec l'ensemble des acteurs qui entourent l'enfant et sa famille (établissement scolaire, service de soins, partenaires sociaux...) afin de garantir une cohérence d'action et une meilleure compréhension des besoins.

Cette année, nous avons été particulièrement mobilisés par des situations marquées par des conflits parentaux importants et par l'augmentation de la fragilité psychologique chez certains parents. Notre rôle d'écoute, de médiation et de soutien a été déterminant pour apaiser les tensions, renouer le dialogue et maintenir l'intérêt de l'enfant.

A l'évolution du contexte législatif le service de placement à domicile est amené à disparaître. Mais loin d'être une fin, il marque le début d'un nouveau projet ; la création d'un Service d'Accueil de Jour.

Ce dispositif restera un placement toujours centré sur le travail en famille, avec une organisation différente, tout en développant une présence plus accrue des jeunes dans le service au travers d'ateliers éducatifs, de groupes de parole, d'actions collectives et individuelles.

8.3. Le Lieu Ressource

Le Lieu Ressources est un service de la fondation qui accueille principalement des enfants en décrochage scolaire.

Cela peut prendre plusieurs formes : prévention, soutien scolaire, accompagnement dans la recherche de stage, remise à niveau etc.

L'accompagnement effectué par l'équipe du Lieu Ressource nous permet d'obtenir un complément d'informations dans notre prise en charge car elle peut observer les enfants dans un autre cadre que le nôtre, notamment par le biais d'activités collectives support de l'accompagnement.

La collaboration PAD - LR est donc primordiale, notamment au niveau de la scolarité mais aussi de l'accompagnement des jeunes dans leurs relations à l'autre et l'ouverture sur l'extérieur.

8.4. Les partenaires extérieurs

ACTIVITES SPORTIVES	SANTE
- BPDJ - Colonie de vacances - Chantiers jeunes - Les clubs de sport - Centre de loisirs avec Les associations de proximité -	- Psychologues - Hôpitaux - L'équipe mobile de Lenval - Maison des adolescents - Centre de soins, d'accompagnements et de prévention en addictologie CSAPA - L'escale - Carrefour santé jeunes - Centre médico psychologique CMP
INTERNE / EXTERNE	
- AED - MSD - Ecole de la 2^{ème} chance - AEMO - RTPE - Lieu Ressource - Epicerie Solidaire	

9. LES ACTIONS COLLECTIVES : ACTIVITES

9.1. La fête de l’été



Cette année la fête de l’été du service s’est tenue le 9 juillet sous un soleil de plomb.

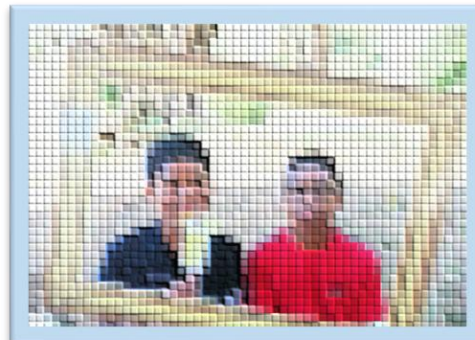
Ce moment de célébration avait une saveur particulière pour l’ensemble de l’équipe, car, en plus d’être l’occasion de profiter d’un moment très privilégié où les parents et les enfants nous rejoignent sur le domaine de l’enfance pour passer un moment festif et agréable, cette année, se fêtait discrètement les dix ans d’ouverture du service.

Alors que le PAD est amené à disparaître cette année, nous n’avons pas souhaité mettre en avant les dix années d’ouverture, mais chacun d’entre nous a pu avoir en tête les moments qui ont jalonnés l’activité du PAD depuis sa création, jusqu’à sa fermeture prochaine.

Nous avons eu la chance d'être accueillis à Lou Pantail pour partager un moment de simplicité autour d'un barbecue, de jeux divers, de musique et d'une magnifique bataille d'eau qui a rafraîchi cette chaude après-midi d'été.

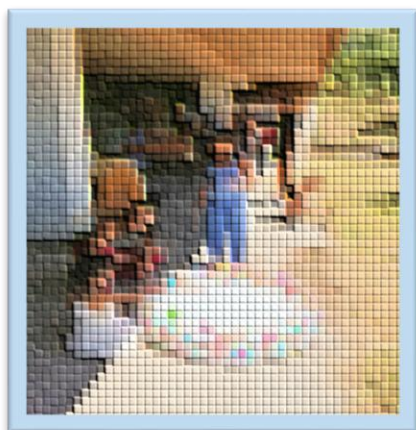
Petits et grands ont courus, crié, se sont cachés et ont surtout beaucoup rit.

Le barbecue nous a permis d'avoir l'aimable visite des services de la police et des pompiers de La Trinité, qui sont venus s'assurer que la viande cuisait correctement et que l'ambiance était au rendez-vous.



Ils en ont profité pour rappeler à tous les grands principes de la sécurité incendie !

Cette fête a été le moment pour plusieurs familles de se retrouver après avoir créé des liens lors du camp « famille » organisé avant l'été et où ils avaient pu tisser des relations amicales.



Ce camp leur a permis de sortir de leur isolement social en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Rencontrer d'autres parents dans la même situation qu'eux et leur a surtout permis de ne plus se sentir aussi seuls, de partager leur quotidien.

Ils étaient sincèrement heureux de se retrouver durant la fête ; ils entretiennent aujourd'hui pour certains, des liens en dehors de des temps partagés au PAD.

Les photos exposées illustrant des beaux moments de l'année, nous faisaient voyager au travers des moments de complicités entre tous, au gré des sourires immortalisés.

La musique nous a accompagnée toute l'après-midi et nous a permis d'admirer de magnifiques pas de dance, des plus timides au plus audacieux.

Les jeux ont permis à tous de partager de beaux moments avec des rires de l'excitation mais souvent beaucoup de concentration.

Ces temps de partage et de détente nous sont très précieux, ils favorisent le renforcement du lien de confiance entre l'équipe et les familles. Chacun apprend à se connaître encore différemment.



9.2. La fête de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année et dans le cadre de leur formation, des étudiants en école de commerce (EDHEC) école Business Scholl ont organisé la fête de Noël pour les enfants et les familles accompagnés par notre service de Placement à domicile.



Sensibles aux valeurs de partage et de générosité propres à cette période, ils ont pris l'initiative de concevoir et de mettre en place un événement festif entièrement dédié aux enfants.

Cet événement avait pour objectif d'offrir un moment de joie, de partage et de convivialité aux enfants et à leurs familles à l'occasion de la fête de Noël.

La fête s'est déroulée dans notre jardin ludique de Lou Pantai, cadre idéal qui a contribué à la réussite de cette journée. Nous avons profité d'une météo clémente ce qui a permis aux enfants de s'amuser pleinement en extérieur et d'exploiter tout l'espace disponible pour les jeux et les animations.

L'évènement s'est passé dans une ambiance conviviale et festive. Des jeux collectifs, ateliers ludiques et des animations ont été organisés. Ces activités ont permis aux enfants de s'amuser et de partager un moment agréable ensemble. Un goûter sur le thème de Noël a été proposé (boissons, gâteaux, friandises...). Ce moment a favorisé l'échange et la convivialité entre eux.



La distribution des cadeaux a constitué le moment fort de la fête, apportant joie et émerveillement. Chaque enfant a reçu un cadeau afin que tous puissent repartir avec un souvenir de cette journée.

Cette fête de Noël restera un moment marquant pour les enfants accompagnés par notre service, mais également pour l'ensemble des participants. Organisée avec sérieux et générosité par les étudiants en commerce, elle a su créer un véritable temps de partage et de bonheur.

9.3. Le camp

La mission principale du service du Placement à Domicile (PAD) repose sur un accompagnement de proximité, inscrit au cœur du quotidien des familles. Celui-ci s'effectue majoritairement au domicile, afin d'observer et de soutenir les dynamiques familiales dans leur environnement habituel.

Dans cette continuité, le PAD propose également des actions collectives et des temps de séjour à l'extérieur, qui constituent des supports particulièrement riches pour l'accompagnement éducatif.

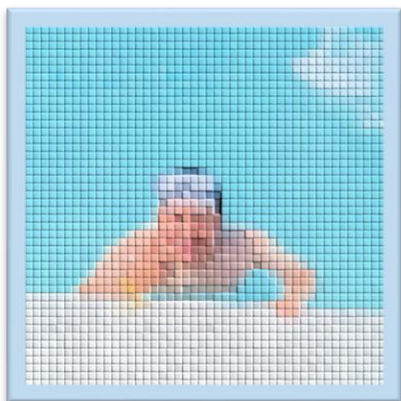
C'est dans ce cadre que l'équipe du PAD a organisé et proposé un séjour de deux nuits en camping, à destination de six familles accompagnées par le dispositif. Ce séjour s'est déroulé du vendredi 23 au dimanche 25 mai 2025, à Port Grimaud, au Camping des Prairies de la Mer.



Les six familles participantes étaient accompagnées par trois éducateurs du PAD. Le groupe était composé de 21 personnes au total : 9 adultes et 12 enfants.

Partager le quotidien, du lever au coucher, constitue un support d'observation particulièrement précieux pour l'équipe. L'installation dans les bungalows, la gestion de la vie collective ainsi que la participation aux différentes tâches (mise de table, préparation des repas, débarrassage, entretien des espaces communs) ont permis d'observer les fonctionnements familiaux dans un cadre différent du domicile, mais tout aussi révélateur.

Ces moments de vie partagée offrent la possibilité d'identifier les ressources de chaque famille, mais aussi certaines difficultés dans l'organisation, la coopération ou la communication. Ils permettent également de soutenir les parents dans leur posture éducative, en valorisant leurs compétences et en les accompagnant dans l'ajustement de certaines pratiques.



Les activités collectives et les temps informels ont favorisé des interactions riches entre les familles, les enfants et les éducateurs(trices). Ces échanges ont permis d'observer plus finement les capacités relationnelles de chacun, les modes de communication, ainsi que les valeurs et représentations éducatives à l'œuvre.

Par ailleurs, ces temps de convivialité ont permis l'émergence de véritables espaces de parole. Plusieurs parents ont pu exprimer leurs ressentis face aux mesures de placement ou aux difficultés rencontrées dans leur parcours, évoquant notamment des sentiments de souffrance, d'incompréhension ou de culpabilité. Le cadre sécurisant et bienveillant du séjour a favorisé l'expression de ces émotions et le partage d'expériences entre les familles.

Ces moments constituent des leviers importants pour renforcer la relation éducative entre les parents et l'équipe. Ils permettent également de dégager de nouvelles pistes de travail pour l'accompagnement : soutien à la parentalité, travail autour de la communication intrafamiliale, valorisation des compétences parentales, développement de l'entraide entre familles et renforcement du lien parent-enfant.

Ce week-end a ainsi été marqué par des moments de partage authentiques, avec des familles et des enfants investis, participatifs et reconnaissants. Il a permis de consolider les liens entre éducateurs, parents et enfants, tout en offrant un cadre propice à l'observation et au travail éducatif.



Au-delà de l'aspect convivial, ce séjour a laissé des traces positives dans la dynamique d'accompagnement. Il a permis de nourrir la réflexion professionnelle et d'ouvrir de nouvelles perspectives de travail avec les familles.

Une expérience riche et porteuse de sens, qui mériterait d'être renouvelée.

9.4. Les activités collectives

Dans le cadre de l'accompagnement en Placement à Domicile (PAD), des activités collectives ont été mises en place sous forme de sorties à la journée réunissant les parents et les enfants accompagnés par le service. Ces temps se déroulent notamment dans des espaces publics et adaptés aux familles, tels que le parc du Château de Nice ou le parc du Castel des Deux Rois.



Ces moments de rencontre ont pour objectif de favoriser un climat de confiance entre les familles et les professionnels. En dehors du cadre formel des visites à domicile, les parents se sentent généralement plus libres d'échanger et de partager un moment convivial avec leurs enfants et les éducateurs. Ce contexte plus détendu facilite les interactions et permet aux familles de s'impliquer différemment dans l'accompagnement proposé.

Les activités collectives offrent également aux parents l'opportunité de rencontrer d'autres familles bénéficiant d'une mesure d'accompagnement. Elles permettent ainsi de rompre l'isolement que certains peuvent ressentir face aux difficultés éducatives rencontrées au quotidien. Les échanges informels favorisent le partage d'expériences, de questionnements et parfois de stratégies éducatives entre parents.

Pour les professionnels, ces temps constituent également un espace d'observation privilégié. Ils permettent d'identifier et d'analyser les interactions entre les parents et leurs enfants, notamment en ce qui concerne le cadre éducatif, la posture parentale, la gestion des émotions ou encore la capacité à poser des limites. Ces observations viennent enrichir l'évaluation globale de la situation familiale.

Les éléments recueillis lors de ces temps conviviaux permettent aux éducateurs d'ajuster et, si nécessaire, de réévaluer les objectifs éducatifs définis en début de mesure. Ils contribuent ainsi à affiner l'accompagnement proposé aux familles dans une logique d'évolution et d'adaptation aux besoins repérés.

Enfin, ces sorties sont particulièrement appréciées par les enfants et les jeunes. Elles leur offrent l'opportunité de partager des activités avec leurs parents dans un cadre agréable, tout en renforçant le lien avec les professionnels qui les accompagnent. Dans ce contexte moins formel, les jeunes se montrent souvent plus enclins à aborder certains sujets ou préoccupations, ce qui peut s'avérer plus difficile lors des visites à domicile, généralement perçues comme plus institutionnelles.

Ces activités collectives constituent donc un outil complémentaire dans l'accompagnement éducatif, favorisant à la fois la relation de confiance, l'observation des dynamiques familiales et la participation active des familles dans le dispositif.



10. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

10.1. Les demandes d'admission

Durant l'exercice 2025 le service a reçu 11 demandes d'admission, concernant 12 enfants dont 3 fratries de 2, prescrites par la Plateforme Orientation du Département.

Les Entrées

⇒ [Nombre d'admission en 2024](#)

En 2025, 16 jeunes ont été admis au PAD, 12 filles et 4 garçons. Certaines demandes d'admission avaient été reçues en fin d'année 2024.

	FILLES	GARCONS
Jan.	4	
Fev.	1	1
Mars	1	
Avril	1	
Mai		
Juin.		
Juil.	2	
Août		
Sept.	2	1
Oct.		
Nov.		
Déc.	1	2
TOTAL	12	4

⇒ Lieu de vie avant admission au PAD

LIEU DE VIE DES JEUNES AVANT ADMISSION	
Dans leur famille avec mesure	0
Dans leur famille sans mesure	7
Famille d'accueil	1
Foyer, autre établissement	8
TOTAL	16

⇒ Age des jeunes à l'admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
5 ans	1	0
7 ans	3	0
8 ans	2	1
9 ans	1	0
10 ans	1	1
11 ans	0	1
12 ans	1	0
13 ans	2	0
15 ans	0	1
17 ans	1	0
TOTAL	12	4

⇒ Situation MDPH des jeunes à l'admission

Sur les 16 jeunes admis 12 ont une reconnaissance MDPH

MDPH JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
OUI	3	9
NON	0	4
TOTAL	3	13

31% des jeunes accompagnés ont une reconnaissance MDPH. Nous notons une constance des enfants/jeunes ayant une reconnaissance MDPH, l'année précédente nous en ressentions 50% soit 19 jeunes.

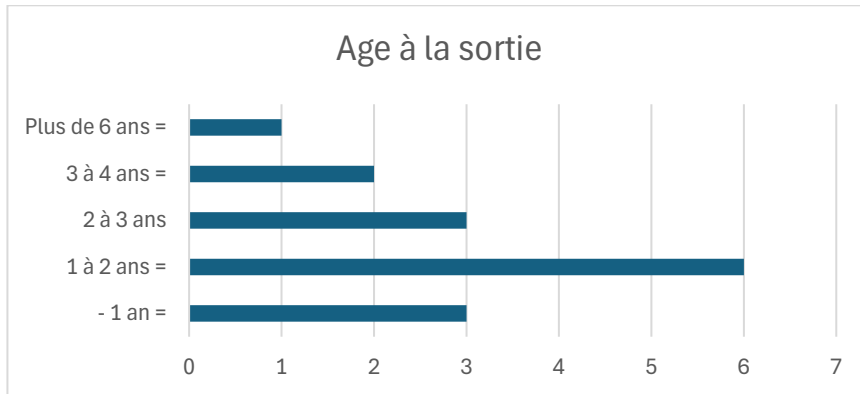
⇒ Scolarité des jeunes à l'admission

⇒ SCOLARITE DES JEUNES A L'ADMISSION	
Petite section	1
CP	2
CM1	1
CM2	3
CE 1	1
CE 2	3
6ème	1
5ème	2
3ème	1
CFA	1
TOTAL	16

10.2. Les Sorties

En 2025, 15 jeunes (7 filles et 8 garçons) sont sortis du dispositif du PAD :

- 4 main levée, en famille sans mesure ;
- 5 main levée PAD, en famille avec mesure (AEMO, AED)
- 3 jeunes ont été placés en foyer de l'enfance ou en MECS.



10.3. Evolution du taux d'occupation

En 2025, le taux d'occupation du service du PAD s'établit à 93,2 %, contre 99,40 % en 2024. Malgré une légère diminution, le PAD demeure un service fortement sollicité, en dépit de l'arrêt de la Cour de cassation du 7 octobre 2024. Une baisse logique des orientations émanant de la plateforme d'orientation est observée en fin d'année 2025, en lien avec la mise en place progressive des mesures d'AEMO intensives, destinées à remplacer les mesures de PAD à compter de janvier 2026.

2025	Nb de jours prévisionnels	Nb de jours réalisés	Nb de jeunes au dernier jour du mois
Janvier	930	854	28
Février	840	773	29
Mars	930	926	29
Avril	900	880	30
Mai	930	922	30
Juin	900	850	27
Juillet	930	843	28
Août	930	856	27
Septembre	900	836	26
Octobre	930	811	27
Novembre	900	840	28
Décembre	930	839	27
TOTAL	10980	10 230	

10.4. Les replis

Nous constatons cette année une diminution du nombre de jours de repli/répit, avec 16 jours mobilisés pour un jeune, contre 97 jours concernant 8 jeunes lors de l'exercice 2024. Cette baisse ne traduit toutefois pas une absence de besoin en matière de repli/répit. L'équipe poursuit son travail d'accompagnement auprès de l'environnement parental afin de favoriser l'organisation et la mise en œuvre de ces temps de répit lorsque la situation le nécessite.

2025	Nb de replis	Nb de jours de replis	Nb de jeunes concernés
<i>Janvier</i>			
<i>Février</i>			
<i>Mars</i>			
<i>Avril</i>	1	6	1
<i>Mai</i>	1	8	1
<i>Juin</i>			
<i>Juillet</i>			
<i>Août</i>	1	2	1
<i>Septembre</i>			
<i>Octobre</i>			
<i>Novembre</i>			
<i>Décembre</i>			
TOTAL	3	16	1

⇒ Lieu de repli

2025	PAD/VMA	PAD/GUITARE	PAD/MET	PAD/Cerisiers	TOTAL GENERAL
Janvier					
Février					
Mars					
Avril			6		6
Mai			8		8
Juin					
Juillet					
Août			2		2
Septembre					
Octobre					
Novembre					
Décembre					
TOTAL JOURS			16		16

10.5. Statistiques des enfants placés

10.5.1. L'activité globale

Durant l'exercice 2025, 42 jeunes ont été pris en charge par l'équipe du PAD ; aux 26 jeunes présents dans le dispositif au 31/12/24 se sont additionnés les 16 jeunes admis en 2025.

Soit :

- 21 Filles
- 21 Garçons

La moyenne d'âge est d'environ 10 ans.

L'âge des jeunes pris en charge se répartit de la manière suivante :

	5 / 10 ans	11 / 13 ans	14 / 18 ans
Nb de Filles accompagnées	15	3	2
Nb de Garçons accompagnés	12	5	5
Total jeunes accompagnés	27	8	7

10.5.2. Les entretiens 2025

	Entretiens Familiaux (EF) avec la psychologue	Entretiens Individuels (EI) avec la psychologue	Entretiens Fratrie avec la psychologue	Visites à domicile (VAD)	Rendez-vous extérieurs (ASE, médical, scolaire,..)
Réalisés 2024	37	86	1	830	371
Réalisés 2025	49	78	4	750	301

Nous notons une baisse des VAD ceci s'explique par la baisse d'orientation par la plateforme d'orientations et donc de notre taux d'occupation.

L'évolution récente du cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance conduit à une transformation des modalités d'accompagnement. En effet, conformément aux dispositions prévues par le décret relatif à l'organisation des dispositifs de placement, le Placement à Domicile (PAD) n'a plus vocation à exister en tant que tel dans sa forme actuelle.

Cette évolution réglementaire amène le service à repenser son organisation et ses modalités d'intervention. Dans cette perspective, le PAD est amené à évoluer vers la création d'un **Service d'Accueil de Jour**.

Ce nouveau dispositif s'inscrira toujours dans le cadre d'un placement, en maintenant un travail étroit avec les familles. Toutefois, il reposera sur une organisation différente, visant à renforcer la présence des enfants et des jeunes au sein du service. L'accueil de jour permettra ainsi de proposer des temps éducatifs structurés, articulés autour d'ateliers éducatifs, de groupes de parole, d'actions collectives et d'accompagnements individuels.

Cette évolution vise à diversifier les modalités d'accompagnement, à renforcer le soutien aux familles et à proposer aux enfants des espaces sécurisants favorisant leur expression, leur socialisation et leur développement.

Ainsi, loin de marquer la fin d'un projet, la transformation du PAD constitue une étape importante dans l'évolution du service. Elle ouvre la voie à un dispositif renouvelé, permettant de poursuivre l'accompagnement des familles tout en s'adaptant aux nouvelles orientations de la protection de l'enfance.

III. LE LIEU RESSOURCE (LR)

1. PRESENTATION DU LIEU RESSOURCE

Le Lieu Ressource est proposé aux différents services du secteur Enfance-Familles accueillant des jeunes de 6 à 18 ans en « rupture » ou en « décrochage » scolaire, le plus souvent dans l'« attente » d'une orientation ou dans l'« errance » sociale et psychologique.

Depuis fin 2023 et l'obtention d'un financement FSE+, le lieu ressources est ouvert aux jeunes extérieurs à nos établissements, orientés par les MSD, ce qui nous permet de continuer l'accompagnement engagé avec des situations dont la prise en charge en interne s'arrêtait.

Le Lieu Ressource utilise des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie de penser leur devenir.

C'est un accompagnement très individualisé et nous utilisons divers supports pédagogiques pour :

- Permettre à l'usager une ouverture sur l'extérieur pour travailler la socialisation
- Rompre l'isolement
- Favoriser le lien avec le monde environnant

Selon les situations, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des jeunes concernés. Elle est aussi sollicitée, lors de réunions et d'autres points pour construire le suivi pédagogique de l'enfant, ceci afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales.

2. LES MISSIONS ET OBJECTIFS

2.1. Les missions

Le Lieu Ressource est un service qui accueille des enfants âgés de 6 à 18 ans pris en charge dans les différents services de la Fondation et/ou orientés par les MSD. Il a pour mission :

- De lutter contre le décrochage scolaire
- De favoriser l'accès à la formation ou à l'apprentissage
- D'accompagner les enfants ou les adolescents en difficultés scolaires vers plus d'autonomie
- De développer les potentialités et la citoyenneté des adolescents à travers des activités culturelles, sportives et artistiques

L'équipe du Lieu Ressource accompagne les jeunes dans leurs difficultés scolaires ou leurs difficultés de formation tout en tenant compte de leur histoire, de leur culture et de leurs souhaits. Elle permet également de rompre l'isolement social et favorise des temps individuels indispensables pour les jeunes hébergés pour lesquels le collectif institutionnel peut être difficile.

Quand cela est possible, le Lieu Ressource travaille avec la famille de manière constructive afin de permettre au jeune accueilli d'atteindre les objectifs visés par le projet.

2.2. Les objectifs

- Remobiliser, revaloriser sur un plan scolaire
- Travailler autour de l'estime de soi
- Permettre un moment de recul
- Eviter les situations de rupture
- Donner un soutien pour leur permettre de dépasser leur angoisse
- Soutenir le projet soit de réorientation soit de rescolarisation
- Travail autour de la prévention
- Accompagner vers une professionnalisation (apprentissage, stage, service civique...)

3. LES MODALITES D'ADMISSION

Après réception et étude du dossier d'admission, une présentation de la situation de l'enfant ou l'adolescent(e) est organisée au service avec l'équipe du Lieu Ressource et un représentant du service orienteur.

Après acceptation de la demande, un entretien d'accueil est organisé en présence du jeune, son référent et de sa famille, dans la mesure du possible. Au cours de cet entretien, l'équipe éducative :

- Définira avec le jeune les axes de travail en lien avec son projet ;
- Lui remettra les documents nécessaires à la prise en charge au Lieu Ressource (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, etc.) ;
- Organisera la visite des lieux et espaces extérieurs.

Un contrat personnalisé sera proposé à chaque enfant accueilli afin de le responsabiliser et de le rendre acteur dans son projet scolaire et professionnel.

4. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

4.1. Les problématiques des jeunes repérées

Les problématiques des jeunes accueillis au Lieu Ressource sont celles recensées par les services orienteurs, elles s'inscrivent tant sur le plan scolaire que social.

4.2. Description des évolutions marquantes

On observe une nette augmentation du nombre de jeunes accueillis avec une reconnaissance MDPH.

5. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

5.1. Les supports du Lieu Ressource

Des activités sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune. L'enfant est au cœur de notre réflexion éducative, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour proposer des ateliers éducatifs qui répondent à leurs besoins et qui soient ludiques.

Rendre acteur l'enfant ou le jeune sur ces temps d'activités est notre priorité car nous pensons que la participation active leur permet de grandir et de développer plus qu'un savoir-faire mais également du savoir-vivre et savoir-être. Nous coconstruisons ensemble des ateliers éducatifs afin que le contenu pédagogique s'inscrive pleinement au projet personnalisé de l'enfant. Nous proposons des ateliers ludo-éducatifs accessibles et de qualité. Voir le détail de ces activités : tableau 6.4.

Le Lieu Ressource met en place des activités et séjours afin de développer les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes.

Divers ateliers manuels /artistiques permettent aux jeunes de développer et d'acquérir de nouvelles compétences par :

- La créativité et l'évasion dans le lâcher prise
- L'assiduité, la concentration
- La motricité
- La valorisation, l'estime de soi

Les objectifs éducatifs de prise en charge de chaque jeune sont définis en amont.

5.2. Les types d'activités

L'atelier cuisine

L'atelier cuisine occupe une place centrale dans le quotidien des enfants et des jeunes au Lieu ressource, bien au-delà de la simple préparation des repas. En cuisinant eux-mêmes chaque midi du lundi au jeudi, ils développent non seulement leur autonomie et leur sens des responsabilités, mais aussi une relation positive avec l'alimentation. Cet atelier devient un véritable moment d'apprentissage, de partage et de découverte où chaque enfant participe activement à la création des repas.

L'idée est de donner la possibilité aux enfants de choisir la recette en leur donnant les moyens de varier les menus.

Dans un deuxième temps, lister avec les enfants les ingrédients nécessaires pour l'élaboration de la recette. Ensuite, faire les courses en grande surface ce qui donne aussi une notion de budget aux jeunes. La participation de chacun amène au partage des tâches et du respect des autres.

Cuisiner est une expérience sensorielle à travers un travail collectif qui renforce l'estime de soi.

S'approprier et expérimenter des techniques de cuisson, de nouvelles recettes, des techniques de coupe, avec des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser ni de consommer.

Un accompagnement autour de la socialisation au travers de moments d'échanges, de savoir et de culture. Ce sont des moments de convivialité qui sont très valorisants et qui contribuent au bien-être.

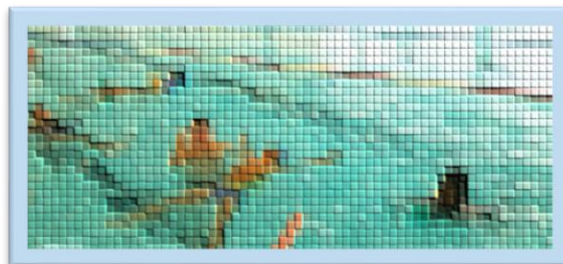
Le choix de recettes équilibrées permet aussi un accompagnement à une éducation à l'hygiène alimentaire.

Le Sport au Lieu Ressource



Le sport au LR est un outil précieux. En effet il est nécessaire au bon développement de tous, il a des vertus pour chaque profil de jeunes accueillis. Il canalise, défoule, sociabilise, aide à se dépasser, augmente l'estime de soi...

Les jeunes ont pu tout au long de l'année pratiquer différents sports, qu'ils soient individuels ou collectifs. Certains ont su se saisir de ces ateliers pour essayer et choisir le sport qui leur correspondait le mieux afin de s'inscrire dans des clubs sportifs de leur choix à côté de chez eux. D'autres ont réussi à surmonter leurs peurs et ont appris à nager !!! Ils ont même pu participer par la suite aux sorties voile en pleine mer.



Sans aucun doute le sport n'a que des effets positifs sur l'ensemble des enfants que nous suivons.

L'éducation par l'apprentissage scolaire

Dans nos missions de lutte contre le décrochage scolaire, nous consacrons trois soirées (lundi, mardi et jeudi 16h30 -19h) et une matinée (mercredi 10h -12h) ainsi que le dimanche après-midi à l'aide aux devoirs pour les jeunes scolarisés qui présentent des difficultés scolaires ou d'organisation.

Cette aide aux devoirs régulière a permis à certains jeunes de se remobiliser, de reprendre goût à l'apprentissage, de ne plus percevoir la scolarité comme une punition ou une charge, de gagner en autonomie et même d'obtenir leur diplôme (DNB CAP ...).

Education à la solidarité et à de futurs métiers, cuisine, potager, bricolage

L'objectif est de découvrir le monde du travail, de susciter des envies et des désirs, de découvrir et/ou de renforcer des compétences.

Partenariat avec :

L'épicerie solidaire :

Tous les jeudis à l'épicerie, les jeunes peuvent y faire :

- De la mise en rayon
- De manipulation de la caisse
- De l'accueil du public, la prise de rdv
- De la préparation de colis en fonction d'un budget
- D'autres missions attachées à l'épicerie (compost, livraison, atelier cuisine anti-gâchis...)

Lou Pantail « le jardin solidaire »

Depuis le déménagement de Lou Pantail sur le domaine de l'enfance, nous n'avons qu'à traverser le chemin pour profiter dès que possible des activités qui y sont proposées.

Cette année encore, les jeunes ont eu la possibilité de découvrir les différentes techniques pour faire pousser, récolter, cuisiner les fruits et légumes de saison tout au long de l'année. Ainsi nous avons fait des semis, puis planter en pleine terre et récolter de délicieuses tomates, pastèques, fraises et de succulents potirons, haricots verts, concombres.... les enfants ont pu les déguster à même le potager ou dans de bonnes recettes, ou conserves et confitures.



Nous avons également eu la chance de participer à la récolte des olives et du basilic, puis à la fabrication de l'huile (en nous rendant au moulin) et du pistou.

Les enfants sont toujours très heureux de s'occuper des poules, d'entretenir le

poulailler, et récolter les œufs pour en faire de bons gâteaux.

Il faut noter que Lou Pantail est également un lieu de mixité social, les jeunes y rencontrent très souvent des personnes (adultes ou enfants) venus de différents horizons. Cela nous semble important dans leur épanouissement personnel.

Cet outil qu'est Lou Pantail nous paraît toujours plus indispensable au bon déroulement de projet de chacun de nos jeunes.



La médiation animale

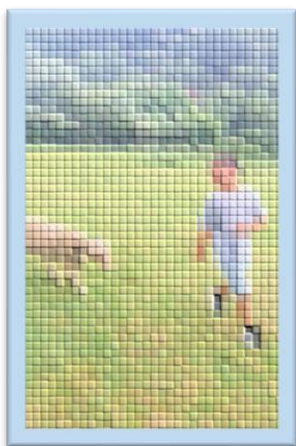


La médiation animale est un outil, un projet, qui nous tient particulièrement à cœur depuis plus de 5 ans.

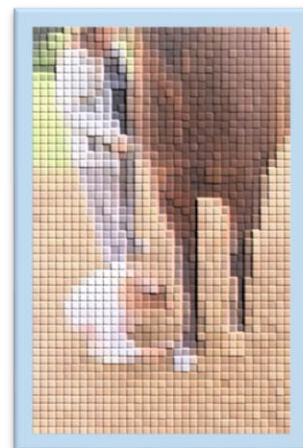
En effet nous avons très vite vu que le lien avec l'animal pour nos jeunes, qui bien souvent souffrent de problèmes psychiques et/ou comportementaux, est indispensable à leur bonne évolution.

De nombreux objectifs peuvent être travaillés lors de la médiation animale, tel que la confiance en soi, la bienveillance envers les autres, la gestion des émotions (positives ou négatives).

L'apprentissage peut se faire sous une forme plus adaptée, les jeunes isolés socialement arrivent plus facilement à sortir de chez eux et faire des rencontres. Pour les plus grands d'entre eux la médiation animale a même donné des idées de carrière professionnelle, certains ont pu aller en stage chez des vétérinaires ou dans des salons de toilettage.



Nous avons développé différents partenariats sur le département au fil des années (fermes, chien guide d'aveugle, centre équestre...) et avons même fait le choix d'embaucher à temps plein une éducatrice spécialisée dans la Médiation Animale sur notre service.



5.3. Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe se tiennent un vendredi sur deux, et peuvent être organisées plus fréquemment si la situation l'exige. Elles constituent un temps essentiel d'échange, de coordination et de réflexion collective.

Lors de ces réunions, le cadre de proximité transmet à l'équipe les informations générales relatives au fonctionnement du service et à l'organisation. Les professionnels abordent également les différents points inscrits à l'ordre du jour, préalablement rédigés afin de structurer les échanges et d'en garantir la pertinence.

Ces temps permettent par ailleurs de faire un bilan de la semaine écoulée, d'anticiper les actions à venir et d'ajuster les modalités d'intervention si nécessaire. Une attention particulière est portée aux situations des jeunes accueillis : les professionnels analysent les évolutions individuelles, partagent leurs observations et confrontent leurs points de vue dans une dynamique pluridisciplinaire.

Enfin, ces réunions sont l'occasion de redéfinir ou de réajuster les objectifs d'accompagnement pour chaque jeune, en veillant à maintenir une cohérence dans les pratiques et à favoriser une prise en charge adaptée, individualisée.

6. ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

6.1. Les Admissions

⇒ Nombre de nouvelles admissions

En 2025, le service a accueilli 26 nouvelles admissions

⇒ Origine des admissions

SERVICE ORIENTEUR DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
AED	2	1	3
CERISIERS	4	2	6
MET	3	1	4
PAD		3	3
VMA	1		1
LA GUITARE		2	2
MSD			
<i>Le port</i>	2	1	3
<i>Les paillons</i>	2	2	4
TOTAL	14	12	26

⇒ Motifs d'orientation

Les services orienteurs peuvent motiver leur demande d'accompagnement au LR suivant différents motifs, qu'il soit professionnel, scolaire, ou social.

Les motifs professionnel/scolaire se déclinent comme suit :

- Déscolarisation ;
- Décrochage scolaire ;
- Soutien scolaire ;
- Exclusion définitive.

Les motifs relationnels :

- Manque de rythme / Inactivité / Oisiveté ;
- Désocialisation et /ou isolement ;
- Difficultés familiales et / ou relationnelles ;
- S'extraire du groupe institutionnel ;
- Repli.

Cette année encore, plus de 90% des jeunes admis au LR ont plusieurs problématiques cumulées à leur difficulté scolaire et tous ont au moins une problématique relationnelle. Certains sont même déscolarisés depuis plusieurs mois voire plusieurs années.

⇒ Objectifs de l'accompagnement

Lors de l'entretien d'accueil, le jeune, les éducateurs du LR, du service orienteur et les représentants légaux définissent ensemble des objectifs à travailler qui seront inscrits dans leur contrat d'accompagnement.

Le service du LR a défini 3 objectifs chacun avec différents axes de travail.

Objectif : Scolaires/professionnels :

Différents axes d'accompagnements :

- Trouver un domaine professionnel / un stage ;
- Préparer une orientation ;
- Prévenir le décrochage / la déscolarisation ;
- Soutien et / ou remédiation scolaire / Aide aux devoirs ;
- Maintenir les acquis et / ou le rythme scolaire ;
- Apprendre / Travailler l'autonomie et les responsabilités ;
- Proposer un accueil sur un temps donné (Exclusion, repli) ;
- Alléger le temps scolaire (accueil séquentiel) ;
- Développer une méthodologie de travail.

Objectif : Individuels

Différents axes d'accompagnements :

- Faire immerger les ressources internes et externes ;
- Retrouver / Maintenir un rythme quotidien ;
- Faire découvrir des activités diverses ;
- Travailler sur l'estime de soi / le lâcher prise ;
- Travailler la gestion de la violence ;
- Avoir des activités diverses ;
- Permettre des temps individuels ;
- Apprendre le savoir être ;
- Travailler sur la notion de temps ;

Objectif : Collectifs

Différents axes d'accompagnements :

- Participer des activités et / ou des sorties collectives ;
- Travailler la dynamique de groupe ;
- Trouver sa place dans le groupe ;
- Travailler / renforcer le lien avec ses pairs
- Une attention particulière est apportée pour le maintien du lien fratrie

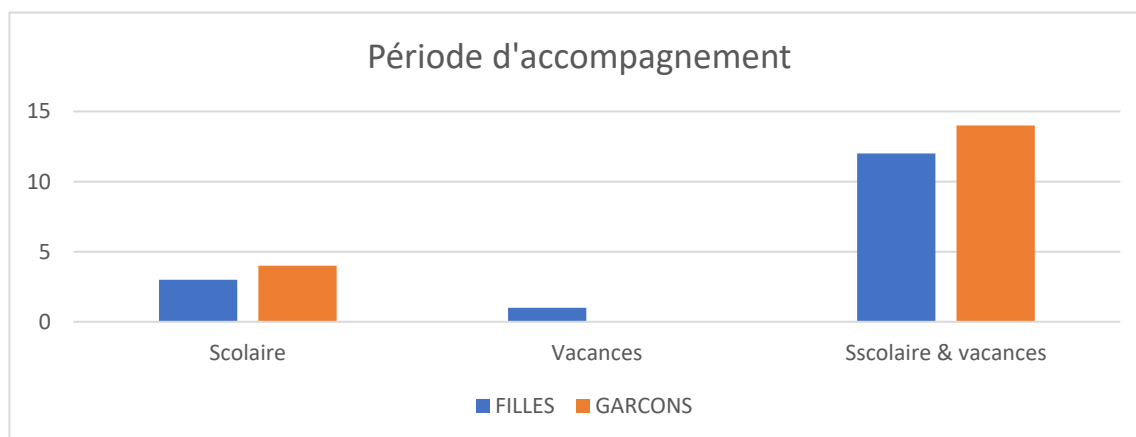
En 2025, les 26 jeunes ont été accompagnés par le LR à travers trois grands objectifs, déclinés en plusieurs axes d'accompagnement.

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LES AXES D'ACCOMPAGNEMENT								
	1 axe	2 axes	3 axes	4 axes	5 axes	6 axes	7 axes	TOTAL
Scolaire / professionnels	4	8	6	7			1	26
Individuel	1	4	9	8	3	1		26
Collectif	15	9	2					26

⇒ Ages des jeunes à l'admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
de 5 à 10 ans	4	2	6
de 11 à 14 ans	7	5	13
de 15 à 17 ans	3	5	8
TOTAL	14	12	26

⇒ Périodes d'accompagnement



6.2. Les Sorties

⇒ Nombre de sortis

En 2025, 28 jeunes sont sortis du dispositif du LR, 16 garçons et 12 filles.

JEUNES SORTIS		
	Filles	Garçons
AED	2	2
MET	1	0
PAD	1	3
CERISIERS	2	3
Etablissement scolaire	0	1
VMA	1	0
La Guitare		2
MSD	5	5
TOTAL	12	16

⇒ Durée de l'accompagnement

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
≤ 1 mois	1	5	6
≤ 6 mois	7	7	14
≤ 1 an	1	2	3
≤ 2 ans	2	2	4
≤ 3 ans	1	0	1
TOTAL	12	16	28

Les enfants et jeunes ayant bénéficié de la durée d'accompagnement la plus longue sont ceux pour lesquels le placement s'est inscrit dans la durée. Cette continuité s'explique par la persistance de situations fragiles nécessitant un soutien prolongé, afin de leur permettre de consolider leur parcours et de concrétiser leur projet.

⇒ Motifs de fin d'accompagnement

Sur les 28 jeunes sortis du dispositif,

- 16 ont été rescolarisés et/ou réorientés. Parmi eux, 9 ont repris une scolarité sans besoin de soutien scolaire, tandis que 7, dont la situation reste fragile, ont pu bénéficier soit :
 - D'un emploi du temps aménagé,
 - D'une orientation en ITEP, classe ULISSE ou classe adaptée
 - Projet pro adapté (CFA, IEPS...)
- 6 jeunes n'ont pas adhéré au dispositif proposé par le LR, soit parce qu'ils n'étaient pas prêts, soit en raison de difficultés psychologiques les empêchant de s'engager dans un projet.
- 2 jeunes ont été accueillis de manière ponctuelle ou ont achevé leur prise en charge avec le service orienteur.
- 2 jeunes ont déménagé hors département.
- 1 jeune est devenue majeure au cours de la prise en charge
- 1 jeune n'a pu continuer la prise en charge car elle n'était pas adaptée à ses besoins

⇒ Ages des jeunes à la sortie

AGE DES JEUNES A LA SORTIE			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
8 à 10 ans	1	1	2
11 à 14 ans	5	8	13
15 à 17 ans	6	7	13
TOTAL	12	16	28

⇒ Périodes d'accompagnement

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire & vacances	12	14	26
Vacances	0	2	2
TOTAL	12	16	28

6.3. Données globales sur l'activité 2025

⇒ Nombre de jeunes accompagnés

En 2025, 53 jeunes ont été accompagnés par le LR, 30 garçons et 23 filles.

⇒ Services orienteurs

SERVICE ORIENTEUR DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
AED	3	4	7
CERISIERS	7	10	17
GUITARE		2	2
MET	4	2	6
PAD	3	6	9
MSD			
<i>Les paillons</i>	3	3	6
<i>Le port</i>	2	2	4
EMIS		1	1
VMA	1		1
TOTAL	23	30	

Les principaux orienteurs restent la MET, l'AED et le PAD. Les MSD se saisissent du service de plus en plus et orientent les jeunes plus aisément.

⇒ Motifs d'orientation

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LES MOTIFS DE LA DEMANDE				
	1 motif	2 motifs	3 motifs ou plus	TOTAL
Scolaire/professionnels	34	14	3	51
Relationnels	17	19	17	53

⇒ Objectifs de l'accompagnement

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LEURS AXES D'ACCOMPAGNEMENT										
	1 axe	2 axes	3 axes	4 axes	5 axes	6 axes	7 axes	8 axes	9 axes	TOTAL
Scolaire / professionnels	9	16	16	7	3		1			51
Individuel	4	6	14	16	7	5			1	53
Collectif	26	20	7							53

L'organisation du service nous a permis de trouver les ressources pour accompagner avec un projet adapté et personnalisé les jeunes dans leur problématique.

⇒ Ages des **jeunes accompagnés** au 31 décembre 2025

AGE DES JEUNES ACCOMPAGNES EN 2025			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
de 5 à 10 ans	5	7	12
de 11 à 14 ans	10	15	25
de 15 à 17 ans	8	8	16
TOTAL	23	30	53

⇒ Nombre de jeune avec reconnaissance MDPH

RECONNAISSANCE MDPH	
Oui	29
Non	24
TOTAL	53

Le taux de jeunes ayant une reconnaissance MDPH est de 44,62% soit presque la moitié du public accompagné, comme l'année précédente.

⇒ Périodes d'accompagnement

PERIODE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire & Vacances	22	28	50
Vacances	1	2	3
TOTAL	23	30	53

6.4. Données diverses sur les activités réalisées en 2025

Dans le cadre de la prise en charge des jeunes, le LR diversifie ses activités afin de faire émerger les ressources internes et externes de chacun, de travailler sur l'individuel et le collectif.

ACTIVITES	FREQUENCES
Atelier Artistique	<i>Toutes les semaines</i>
Atelier Beauté	<i>1 x / mois</i>
Atelier Boxe	<i>2 x / mois</i>
Atelier Courses	<i>Tous les lundis</i>
Atelier Cuisine	<i>Tous les midis</i>
Atelier Manuel	<i>Toutes les semaines</i>
Atelier Musée	<i>1 x / semestre</i>
Atelier Musique	<i>Tous les jours pendant 1 trimestre</i>
Atelier Pâtisserie	<i>1 x / Semaine</i>
Atelier Sport	<i>2 x / Semaine</i>
Camp	<i>1 en été et 1 en hiver quand cela est possible</i>
Cinéma	<i>1 x / Trimestre</i>
Epicerie sociale	<i>A la demande</i>
Equithérapie	<i>1 x / semaine</i>
Jardin	<i>Toutes les semaines</i>
Jeux de société	<i>A chaque fois que l'occasion se présente</i>
Lou Pantaï	<i>1 x / semaine avant fermeture</i>
Préparation de buffet avec épicerie	<i>3/4 fois à l'année</i>
Sensibilisation à l'environnement (Sortie pédagogique en extérieur, activités en extérieur)	<i>1 x / mois</i>
Thérapie animale	<i>1 x / mois</i>
Recherche professionnelle	<i>En fonction des jeunes (si besoin)</i>
Soutien scolaire	<i>3 soirs et 1 matin par semaine Ainsi que le dimanche fin d'après-midi</i>

7. LES PARTENAIRES DU LIEU RESSOURCE

Partenariats en internes	Partenariats et réseaux externes
- Epicerie solidaire (Banque alimentaire) - Potager Lou Pantail « le jardin solidaire » - Actes ressource - Commission sport - AED - PAD - Foyer « La Guitare » - Foyer « Villa Marie-Ange » - Maison de l'Enfance de la Trinité -	- Forum Jorge François - La ferme pédagogique de l'Escarène - Apis Meliféra - Parc Phoenix - Médiathèque de la Trinité - Association Children's future - Association monégasque les enfants de Frankie - Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile - Bureau d'Information Jeunesse

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
- Collège Mistral - Collège La Bourgade - Collège Fabre - Collège L'Archet - Collège Saint-Exupéry - Ecole Primaire Bon voyage - Collège SEGURANE - Collège DURUY - Collège Jean GIONO	- Mission Locale - Institut de l'Automobile IFA - CFA Carros - CFA P. Augier - Chambre des métiers - Ecole de la 2ème Chance - La MLDS
Les nouveaux partenariats	Les partenaires des structures spécialisées
- MSD - SAFRAM - Foyers d'accueil d'urgence - Ecole Ricolfi - Ecole Simon Veil- Baumettes - Collège Risso - Collège Port Lympia - Collège Don Bosco	- ITEP la Luerna - SESSAD la Luerna - Hôpital Lénval (accueil de jour, CPJA, équipe mobile)

Les dispositifs

- MLDS : Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel
- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative
- ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire

En lien avec les établissements scolaires et les équipes pédagogiques, nous élaborons des dispositifs d'accueil modulés, combinant temps en classe et présence au Lieu Ressource, selon un emploi du temps adapté.

Un engagement formalisé par écrit unit le jeune, le référent du service à l'origine de la demande et le Lieu Ressource. Cela permet de définir un accompagnement personnalisé, respectueux des besoins, du rythme et du parcours de chaque jeune.

Nous avons bénéficié d'un financement Fonds social européen Plus (FSE+) pendant un an malheureusement, L'arrêt du financement FSE+ à compter du 1er septembre a entraîné une réduction des moyens alloués au service. Ce financement avait initialement permis d'élargir le périmètre d'intervention, en ouvrant le dispositif à des jeunes externe à la Fondation.

Sa suppression s'est traduite par la perte de deux postes, impactant directement les ressources du service. Cette diminution des effectifs a eu pour conséquence une réduction du nombre de prises en charge possibles, ainsi qu'un recentrage du service sur ses missions prioritaires.

Elle a également des répercussions sur les modalités d'accompagnement, en limitant les possibilités d'intervention et d'individualisation du suivi auprès des jeunes. Dans ce contexte, le service a dû adapter son organisation afin de maintenir, dans la mesure du possible, la continuité et la qualité des accompagnements proposés.

IV GESTION DES MOYENS HUMAINS

1. FORMATION DU PERSONNEL

1.1. Les formations effectuées en 2025

Intitulés des formations	Nombre de participants					TOTAL
	LR	PAD	MET (Cadres/secr et/TS)	CERISIERS (Cadres/secr et/TS)	Services généraux	
Formation incendie + défibrillateur			8	11	12	31
Formation mise en sûreté		1	10	12	14	37
Gestion de la Violence			6	5		11
Le rôle de l'Éducateur référent			1			1
Prévention des risques routiers - Pratique			2			2
Prévention des risques routiers - Théorie			2	1	1	4
sécurité incendie		1	18	12	15	46
Travailler avec les familles en MECS			2	5	2	9
TOTAL	0	1	49	23	26	141

1.2. Les stagiaires accueillis en 2025

Les services du secteur sont un lieu d'accueil pour des stagiaires de différentes fonctions ayant un projet de stage compatible avec nos professions ou la nature de nos missions, car elle regroupe sur un même site plusieurs actions : MECS, Placement à Domicile, Lieu Ressource.

Cela inclus :

- ◆ Les formations socio-éducatives (Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé, Conseillère en Economie Sociale et Familiale...) ;
- ◆ Les formations administratives et techniques (secrétaires, économat, comptable, cuisine...) ;
- ◆ Les formations d'encadrements hiérarchiques ou techniques (Directeur, Cadre de proximité, psychologue...) ;
- ◆ La découverte d'un milieu professionnel ou d'une population ;
- ◆ D'autres stagiaires au cas par cas, s'ils sont compatibles avec les impératifs de sécurité et les missions de la maison d'Enfants.

Le domaine de l'enfance est un site qualifiant pour la formation des futurs professionnels. Afin d'assurer au mieux ce rôle, nous limitons notre capacité d'accueil à un stagiaire par groupe ou service.

Ces temps de stage sont autant enrichissant pour le stagiaire que la structure accueillante, en effet :

Les structures apportent :

- ✓ Du secteur de la protection de l'enfance : son fonctionnement, la population accueillie... ;
- ✓ Des différentes professions de la structure : rôle et spécificité de chacun ;
- ✓ Des réalités professionnelles (accompagnement éducatif des usagers, ...).

Quant au stagiaire il permet :

- ✓ Un questionnement sur les pratiques professionnelles ;
- ✓ Une dynamique professionnelle pour l'équipe permanente ;
- ✓ Un enrichissement personnel pour les jeunes accueillis ;
- ✓ Un soutien de fait à l'équipe ou au service.

En 2025, le domaine de l'enfance a accueilli **15** stagiaires.

	MECS	PAD	LR	TOTAL
Assistante sociale				0
Educateur spécialisé	4		1	5
Moniteur éducateur	2			2
Educateur Jeunes enfants	2			2
Accompagnateur éducatif et social				0
Technicien de l'intervention sociale et familiale				0
Psychologue	1			1
Secrétaire	1			1
Stage d'immersion				0
Stage d'observation	3	1		4
TOTAL	13	1	1	15

1.3. Les apprentis

En 2025, nous avons accueilli 6 apprentis, 3 sur la MECS de la Trinité, 2 la MECS les Cerisiers, 1 sur le PAD et 1 au LR. Ces jeunes préparent le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), Diplôme d'État de Moniteur Educateur (DEME) ou bien Assistante de Service Social (ASS) en suivant les cours avec l'HETIS de Nice ou à l'IUT de MENTON tout en travaillant pour la Fondation de Nice.

Un maître d'apprentissage est désigné au sein de chaque groupe. Il doit avoir une expérience professionnelle et une qualification suffisante pour assurer la transmission des savoir-faire. Il est chargé de suivre l'apprenti tout au long de sa formation afin de l'accompagner dans l'acquisition des compétences visées et dans son intégration au sein de la structure. Au fil des mois et des années l'apprenti devient de plus en plus autonome.

Pour la Fondation de Nice, l'apprentissage revêt une dimension sociale et sociétale avec la formation des jeunes générations. C'est également une ressource pour nos futurs recrutements.

2. ABSENCE DU PERSONNEL (EN NB DE JOUR) 2025

	ACCIDENT DE TRAVAIL	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	MALADIE ≤ à 5 JOURS	MALADIE ≥ à 5 JOURS	CONGES MATERNITE/ PATERNITE	CONGES EXCEPT. Enfants malades	TOTAL
COORDINATEUR(TRICE) /CHEF(FE) DE SERVICE			6	192		4	202
CUISINIERS							0
DIRECTION							0
MAITRESSES DE MAISON	11		29	50	112	4	206
PSYCHOLOGUES			9	23			32
ASSIST. DIRECTION/ SECRETAIRES		207	2	126			335
SURVEILLANTS DE NUIT	37	213	8	287		1	546
SERVICES EDUCATIFS	LR		8	45			53
	PAD			6		2	8
	MET	15	45	126	25	8	219
	CERISIERS	375	49	237	59	12	732
TOTAL	438	420	156	1092	196	31	2333

Sur l'exercice 2025, 39 travailleurs sociaux ont été absents 1012 jours soit environ 43,4% du total des absences% (soit presque 2,5% de moins par rapport à 2024 : 45,8%), 38,5% sont des Accidents de travail ce qui représente une augmentation d'environ 13% par rapport à l'exercice précédent : 25,60%.)

14 Travailleurs sociaux ont été en arrêt maladie sur des périodes supérieures à 5 jours (de 6 à 82 jours) pour un total de 414 jours, ce qui représente 41% des jours d'absence pour le personnel éducatif.

3 salariés ont été en arrêt plus de 6 mois (1 coordinatrice 173 jours en maladie, 1 surveillant de nuit 183 jours en mi-temps thérapeutique et 1 travailleur social 243 jours en accident de travail).

V. GESTION DES MOYENS EXTERNES

1. ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise économique, le domaine enfance veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge et le matériel hôtelier.

2. GESTION COMPTABLE

La cadre de proximité se rend tous les 15 jours au siège. Ils rencontrent la comptable « référente » du secteur EJF. Des points de contrôle du suivi de la régie et des Mooncards sont réalisés.

3. MAINTENANCE ET SECURITE

La Direction immobilière et technique a la charge de l'organisation et du suivi des travaux sur les établissements. Elle assure les interventions techniques sur les bâtiments A et B du domaine.

QUALICONSLT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque structure.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement.

Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation.

En conformité aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, chaque service dispose d'une procédure liée au protocole attentat, d'une malle de survie et d'une salle de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement ont été renouvelés en 2023 avec la société aqua-protection.

4. ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Les agents techniques de la Fondation organisent des interventions sur site une fois les demandes envoyées par le cadre de proximité ou la secrétaire sur le logiciel Synchroteams.

Pour les véhicules, une note interne précise aux utilisateurs leurs responsabilités. La majeure partie de la flotte des véhicules est sous contrat leasing avec Citroën. Nous avons conservé un trafic 9 places très pratique pour les sorties collectives et les camps.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur tous les sites.

5. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- La protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit),
- Un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

VI. EVALUATIONS EXTERNES : HAS⁵

Le 15, 16 et 17 octobre 2025 a eu lieu l'évaluation HAS, des établissements du domaine de l'enfance « les Cerisiers », « la MET », « le Placement à Domicile » et « le Lieu Ressources ».

Pour coordonner ce travail, un comité de pilotage a été constitué, réunissant un travailleur social de chaque équipe, les cadres de proximité, le responsable d'activités et le directeur de secteur. Cette instance a permis de réinterroger l'ensemble de nos pratiques et de procéder à une actualisation rigoureuse de nos procédures. Ce travail a également favorisé une prise de conscience collective. Bien que l'ensemble des services se trouvent sur le même site l'organisation peut être différentes selon les modalités des services, pour autant nous essayons de fonctionner en domaine, avec des références communes et une culture professionnelle partagée.

Les résultats issus des évaluations HAS, illustrés par les graphiques témoignent d'un niveau de qualité globalement très satisfaisant dans l'accompagnement proposé par l'ensemble des services, mettant en évidence l'investissement constant des professionnels dans la prise en charge et la protection des enfants accueillis.

Les scores particulièrement élevés obtenus sur les thématiques de la **bienveillance et de l'éthique**, du **respect des droits de la personne accompagnée** ainsi que de la **continuité et fluidité des parcours** traduisent l'attention portée par l'établissement à garantir un accompagnement sécurisant, respectueux de l'intérêt supérieur de l'enfant et inscrit dans une logique de parcours cohérent.

Les résultats relatifs à l'**accompagnement à la santé**, au **développement de l'autonomie** et à la **co-construction du projet personnalisé** confirment la volonté des équipes éducatives et pluridisciplinaires de proposer un accompagnement individualisé, adapté aux besoins spécifiques de chaque jeune, favorisant son épanouissement, sa progression et sa préparation à l'autonomie.

L'évaluation met également en lumière la qualité de l'implication des professionnels dans la prise en compte de la parole des jeunes et dans la valorisation de leur participation au sein de la vie institutionnelle.

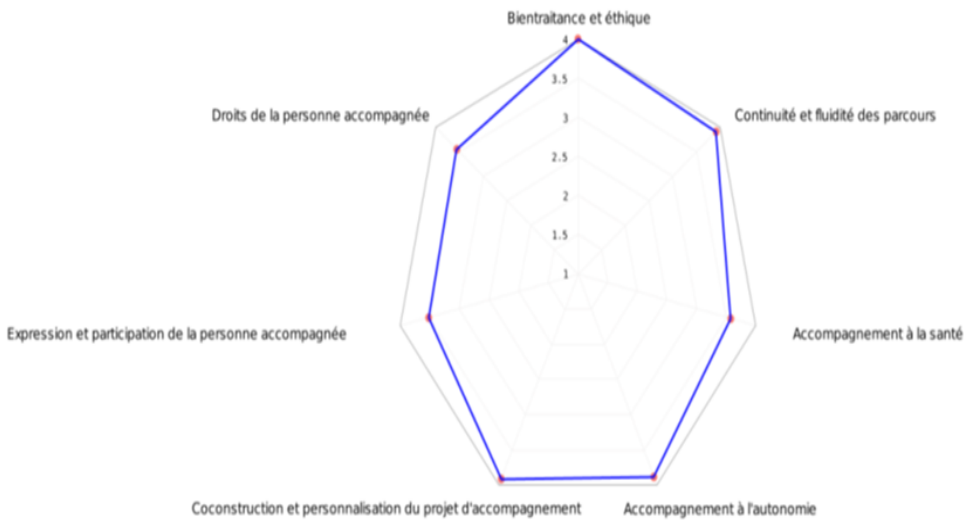
Enfin, certains domaines, notamment en matière de **démarche qualité**, de **gestion des risques** et de **politique ressources humaines**, constituent des axes de vigilance et de progression qui viendront nourrir le plan d'amélioration continue de l'établissement.

Dans sa globalité, cette évaluation confirme la pertinence des projets d'établissements porté par l'ensemble du domaine et la mobilisation des équipes autour d'un accompagnement éducatif bienveillant, structurant et centré sur les besoins fondamentaux des enfants et adolescents confiés.

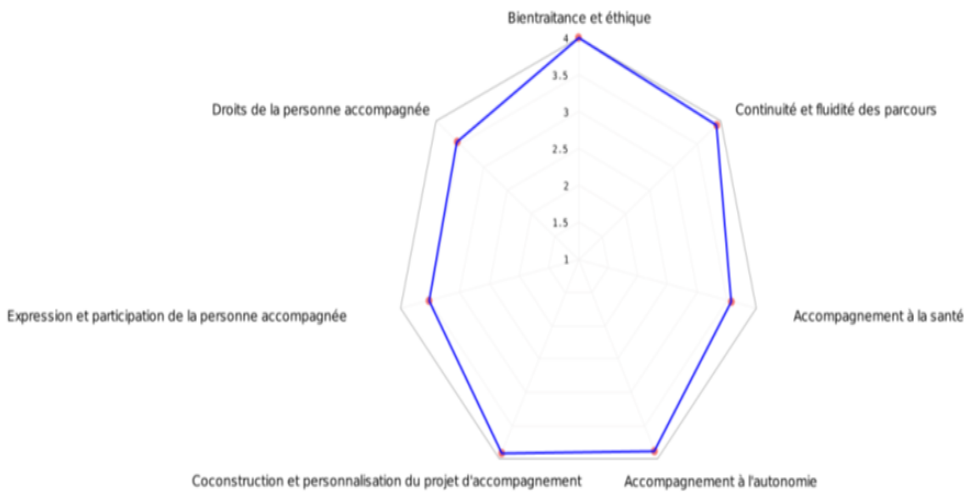
⁵ HAS : Haute Autorité Sanitaire

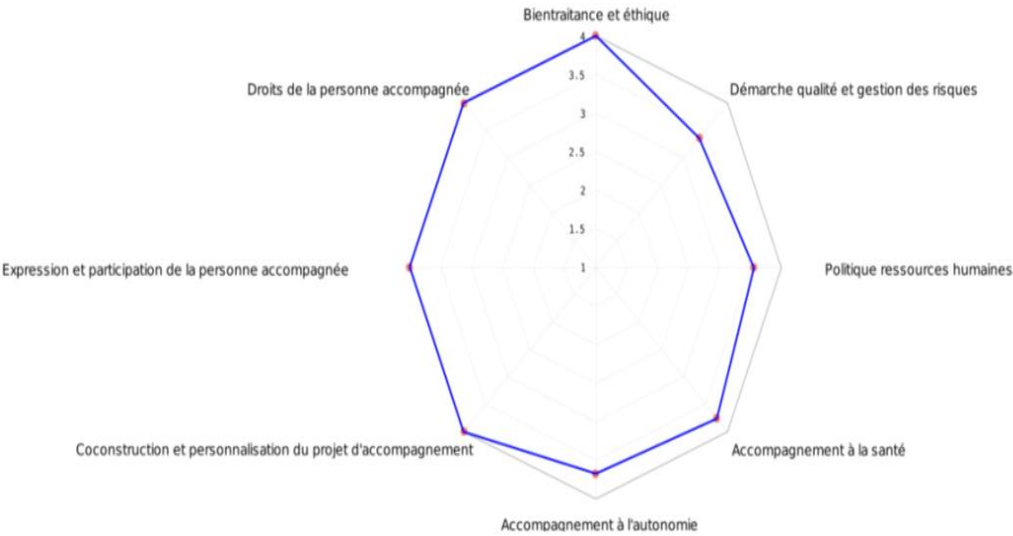
Résultat Graphique de l'évaluation HAS

La personne



Les professionnels





VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2026

En 2025, la MECS « Les Cerisiers » confirme la solidité de sa dynamique collective. Malgré une architecture complexe, l'établissement s'appuie sur une équipe stable, fortement investie et engagée au quotidien dans l'accompagnement des enfants. Cette stabilité constitue un levier essentiel pour garantir la qualité et la continuité des prises en charge.

La fin d'année a été marquée par un changement de coordination, avec le départ de la coordinatrice et l'arrivée de son successeur. Celui-ci prend progressivement ses fonctions, tout en ayant déjà impulsé des actions concrètes permettant de répondre aux enjeux identifiés et de soutenir les équipes dans leurs missions.

La réorganisation engagée précédemment démontre aujourd'hui toute sa pertinence : elle fonctionne de manière fluide, facilite les pratiques professionnelles et garantit une meilleure cohérence des parcours des enfants accueillis.

Par ailleurs, le travail de réactualisation des documents institutionnels a constitué un axe fort de l'année. L'ensemble des trames a été repensé et modernisé, contribuant à une meilleure lisibilité et à une harmonisation des pratiques. Dans cette continuité, la réflexion autour de la création d'un livret d'accueil accessible, sous forme de bande dessinée ou de supports animés, se poursuit afin de proposer un outil adapté à la compréhension des enfants et des familles.

Le renforcement du travail avec les familles s'est également structuré à travers la mise en place d'un comité de pilotage dédié. Les avancées réalisées mettent en évidence l'importance de mieux faire connaître les MECS en amont des admissions, dans une logique de dédramatisation et de désacralisation des « foyers », favorisant ainsi une relation de confiance dès l'entrée dans le dispositif.

Enfin, dans le cadre de l'arrêté conduisant à la transformation du PAD en service d'Accueil de Jour éducatif et familial (SAJEF), un travail de fond est engagé sur l'année 2026 afin d'adapter nos pratiques et de répondre aux nouvelles orientations.

Dans un contexte en constante évolution, les équipes du domaine de l'enfance demeurent pleinement mobilisées. Leur implication permet de consolider les acquis, de poursuivre les transformations engagées et de garantir un accompagnement toujours plus cohérent, adapté et respectueux des besoins des enfants et de leurs familles.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.